Tome 68 Année 1947

I.S.S.N. 0755-2483

Bulletin de la SOCIÉTÉ des ÉTUDES du LOT

LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES & ARTISTIQUES

SOCIÉTÉ RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
FONDÉE EN 1872

Tome 68

Année 1947

Ce document, numérisé avec le soutien de la BNF est également en ligne sur Gallica

MEGALITHES ET TUMULUS DANS LE CAUSSE
entre Carennac, Floirac et Miers

Etudes sur les tumulus du Quercy (suite)

par

Henry Derville et Raymond Pierron

II. LES DOCUMENTS

1° Ostéologie

Tumulus 31 : La première journée de fouille ne nous a livré qu'une dent humaine trouvée, presque en surface, entre deux génévriers qui s'étaient installés dans le tumulus. Les couches archéologiques profondes (— 40 à — 70 cm.) étaient cantonnées, l'une à la tête (partie fermée du coffre), l'autre sous la grande dalle de droite. Ces couches profondes nous ont fourni un certain nombre de fragments osseux et 28 dents dont nous ferons, ci-dessous, l'inventaire.

Ossements : Les ossements peuvent se répartir en trois groupes. A un premier groupe appartiendraient un malaire g. (3) et la portion postérieure qu'un pariétal g. Le malaire est anormalement

(3) Par raison de commodité et de simplification, nous désignerons les os de droite par la lettre d. et ceux de gauche par la lettre g. A, AJ, E indiqueront des individus adultes, adultes mais jeunes encore, des enfants.

(plus que de normale) développé en hauteur dans sa portion sous-orbitaire. L'apophyse mastoïde du pariétal est, elle aussi, plus volumineuse que de coutume. Au lieu d'être aplatie transversalement, elle est globuleuse ; la rainure du digastrique est, par voie de conséquence, moins accentuée et moins profonde, et l'éminence juxta-mastoïdienne à peine sensible. On a là, de toute évidence, les restes d'un individu costaud et bien charpenté.

Un fragment nous a bien embarrassés : fallait-il en faire un fragment de côte d'adulte ? ou un fragment de clavicule d'enfant ? Le fragment ne nous paraît pas assez courbe pour être un fragment de côte ; si c'est une clavicule (portion sub-terminale de l'extrémité distale d'une clavicule g.), c'est une clavicule d'enfant et déjà bien formée. Son corps mesure 11 mm. 9 de diamètre antéro-postérieur et son extrémité distale aplatie 17 mm. 5.

Les autres fragments : 1 apophyse épineuse et 2 corps de vertèbre cervicale, 8 tronçons de côtes dont 3 g., 1 métatarsien 5e d., 1 fragment de péroné, 3 phalanges de la main, 1 pisiforme doivent être attribués à un adulte jeune et non à l'adulte costaud dont il a été question plus haut.

Ajoutons en outre 29 esquilles indéterminables, dont 15 d'os longs et 7 paraissant provenir du crâne et qui font ensemble 20 grammes. Nous donnons à dessein ce chiffre pour qu'on puisse juger de l'état de morcellement dans lequel se présentent les ossements.

Dents : Sur les 28 dents, 13 d'entre elles ont pu être déterminées avec précision et se répartissent comme suit :

	I. C.	I. Lat.	Can.	P. M1	P. M2	M1	M2	M3
Sup. d.	1	2	2					
g.		1				1		
Inf. d.			1				1	
g.						1	2	

Les 2 Inc. lat. sup. d., et les 2 Can. sup. d., montrant les degrés d'abrasion très inégaux, nous forcent à conclure à l'existence de deux individus adultes dont un jeune (Can. inf. d.).

A ces dents, il faut en ajouter quelques-unes que nous avons pu déterminer avec précision, à savoir :

1 Inc. inf. d. (C. ou lat.).

3 Inc. inf. g. (C. ou lat.).

1 P.M. inf. d. (1re ou 2e).

1 P.M. 2 sup. g. (ou inf. d.).

1 M. Inf. g. (1re ou 2e).

et 1 M. inf. d. (1re ou 2e) d'un jeune de dix à douze ans.

Sept enfin étaient complètement indéterminables : 1 molaire coupée en deux dans sa longueur et 6 dents réduites à leurs racines.

Toutes ces dents sont des dents permanentes. En tenant compte de leur degré d'abrasion, nous pouvons conclure à l'existence de deux individus adultes, l'un jeune (1 Can. sup. d. et 1 Can. inf. d.), l'autre plus âgé (Inc. lat. sup. d., Can. sup. d., M. 1 et M. 2), D'autre part, comme il existe deux M. 2 inf. d. et, toutes deux, pas ou peu abrasées, aucune d'elles ne peut convenir à l'individu plus âgé à qui appartiendraient par contre M. 1 sup. g., M. 1 inf. g., M. 2 inf. g. Par ailleurs, la M. inf. d. (1 ou 2) indiquerait la présence d'un enfant de 10 à 12 ans à qui appartiendrait le fragment de la clavicule g. que nous avons signalé plus haut.

Au minimum donc, ce tumulus-coffre nous aurait conservé des restes de 4 individus : 3 adultes dont 2 jeunes et 1 âgé (peut-être notre type costaud et bien charpenté) et un enfant de 10 à 12 ans.

Dans ce tumulus, nous avons trouvé en outre, mélangés aux ossements humains, des fragments d'os de mouton : 1 fragment d'humérus g. (portion située au-dessus de l'articulation inf.), 1 fragment de métacarpien ou de métatarsien, et une dent cassée, probablement M. 2.

Il se confirme donc, comme nous l'avions déjà indiqué, que le tumulus-coffre représente une fosse commune, ici peut-être une tombe familiale, par opposition au tumulus 24 que nous avons déjà décrit [4], et 42 que nous décrirons plus loin.

Tumulus 32 : En creusant la tranchée d'accès d'Est en Ouest, nous trouvâmes deux fragments d'os longs. Ces deux fragments se raccordent à la perfection et mesurent ensemble 23 cm. 5 de longueur. Ils représentent la diaphyse à peu près complète d'un fémur d. qui, à en juger par la cassure, n'a pas été fracturé pendant la fouille mais a été enfoui comme tel. Nous avons ramassé en outre : 4 esquilles d'os longs, 7 petits fragments de calotte cra-

[4] P.-H. Derville et R. Pierron, *Op. cit.*, p. 48 sq.

nienne dont l'épaisseur varie de 3, 5 à 7 mm. et 19 esquilles ; ces derniers fragments, de très petite taille, sont indéterminables.

Ces restes appartiennent à un individu adulte. Nous ne pouvons rien dire de plus car les fragments de calotte cranienne ne présentaient pas de denticulations ni de sutures.

Tumulus 34 : (Voir la position relative des divers ossements à la fig. 5). En creusant la tranchée d'accès d'Est en Ouest, nous

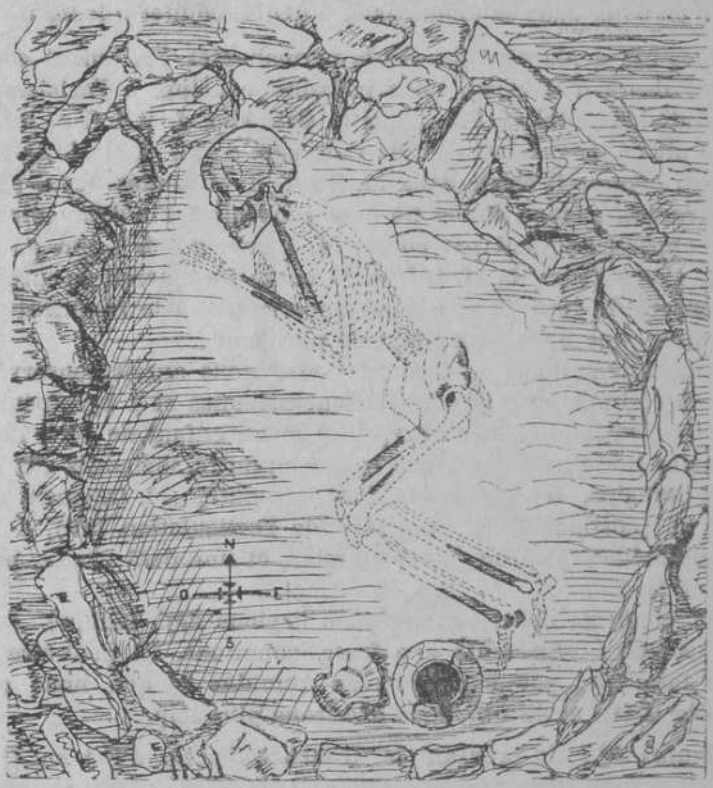

Fig. 5. — Tumulus n° 34. Composition de la sépulture

nous heurtâmes, vers le centre du tumulus, à un groupement osseux de 30 mm. 8 sur 40, 25 dans ses plus grandes longueur et largeur. Ce groupement comportait trois os dont deux, formant ensemble une surface convexe, s'articulaient avec la surface concave du troisième. On était là, de toute évidence, en présence de deux

fragments d'une tête d'os long et de sa cavité articulaire ; mais il était malaisé, vu les dimensions et le mauvais état des os, de préjuger si l'on avait affaire à un humérus ou à un fémur (ce que le décapage du tumulus allait nous révéler).

A. *Partie Sud.* En effet, en poursuivant la fouille vers la gauche, en direction O. S. O., nous mîmes à jour deux fragments de la base de l'ilion dans sa portion sacrée, et, un peu plus loin, une diaphyse de fémur droit. Ce fragment, de 13 cm. 5 dans sa plus grande longueur, s'est morcelé, quand nous l'avons relevé, en quatre fragments (nous soulignons, en passant, le très mauvais état de conservation de ces ossements). Au voisinage, un autre fragment de diaphyse d'un fémur — 6 cm. 5 — dont nous n'avons pas pu préciser s'il était d. ou g.

Un peu plus loin et en direction E.-S.-E., cette fois, un fragment de tibia g. très abîmé et éventré : longue esquille de 14 cm. ayant gardé, à une de ses extrémités, un vestige de la cheville interne, et, à côté de celle-ci, en direction S.-O., une diaphyse de tibia d. de 19 cm. 5 qui s'est morcelé en long et en large, au premier contact. En contiguïté avec ces ossements, un fragment de calcanéum g. de 4 cm. 85 de long sur 2 cm. 55 de large, montrant une portion de la surface articulaire postérieure, le sillon calcanéen et le commencement de la grande apophyse — un astragale d. en mauvais état de conservation reproduisant une partie de la trocklée et la tête réduite à l'état de moignon — deux fragments, enfin, l'un de 2 cm. 15 sur 1,7, l'autre de 2 cm. 15 sur 1,25, complètement défigurés, et que nous ne pouvons attribuer avec certitude au calcanéum, à l'astragale ou à l'un quelconque des os du tarse.

B. *Partie Nord.* De l'autre côté, et en direction O.-N.-O., un os long se terminant, en direction du centre du tumulus, par une épiphyse qui va en s'évasant. Cet os, qui mesure 14 cm. 5 de long, représente la diaphyse d'un humérus d. rompue au niveau de la cavité oléocranienne. Là et faisant un angle avec elle, deux os longs qui sont des os de l'avant-bras morcelés (6 fragments) ou pulvérulents. A son autre extrémité, l'humérus dépourvu de sa tête butait, au niveau de l'articulation du maxillaire inférieur g., contre un fragment de l'omoplate d. comportant une petite surface de la cavité glénoïde et la portion médiane de l'acromion. A côté et en direction du N.-O., l'extrémité externe de la clavicule g.

Nous dégageons alors la tête qui nous apparaît protégée par une grosse pierre ; elle est entière et apparemment intacte, mais se

résoudra bientôt, au moindre contact, en une infinité de fragments: 37 au moins pour la calotte cranienne, et 17 pour la face, sans compter un fragment de l'occipital, l'apophyse zygomatique g., le rocher g., le malaire g., un fragment du temporal d., le rocher d. et le malaire d.

On voyait se succéder à plat en direction N.-O. : d'abord, la moitié g. du maxillaire inf. complètement démolie, puis la moitié d. du maxillaire sup. fracturée, mais encore cohérente, enfin quelques dents éparses de la moitié g. du maxillaire sup. entièrement démolie elle aussi ; la moitié d. du maxillaire inf. était restée en place. Le maxillaire inf. s'allonge en une galoche très prononcée. La dentition comportait 32 dents ; seules manquent l'Inc. C. sup. g. et une des deux Inc. inf. g., la centrale ou la latérale. Cet homme a dû, à en juger par l'abrasion des dents, mourir entre trente et cinquante ans ; il n'a sûrement pas dépassé la cinquantaine. Il importe de faire remarquer, à ce sujet, que les denticulations des os de la boîte cranienne n'étaient pas soudés.

La portion défoncée du tumulus mesurait 1 m. 60 environ de diamètre. Le cadavre y reposait couché sur le flanc droit, le bassin occupant approximativement le centre du tumulus. Le buste était orienté N.-O.-S.-E., la tête au N., la face tournée vers le S.-S.-O., les fémurs en direction S.-O. et les tibias repliés normalement vers le S.-E. Nous avons mesuré 1 m. 45 en ligne droite de la base du crâne à la cheville interne g., 0 m. 70 ou 0 m. 80 de la base de la boite cranienne à l'articulation du fémur avec le bassin, et 0 m. 70 du bassin au milieu du tibia. Le cadavre avait été déposé en position repliée, les tibias légèrement rabattus vers la face postérieure des fémurs et les avant-bras repliés sur la poitrine. Aux pieds du cadavre avaient été déposées deux poteries.

Le schéma de la page 8 figure, en traits pleins, les os ou fragments d'os trouvés dans le tumulus, et, en pointillé, les os qui faisaient défaut. Il ne fait pas de doute pour nous que cet homme a été enseveli entier et que cette sépulture n'est pas une sépulture secondaire. Sans doute, on peut s'étonner de ne voir rien subsister des côtes, des vertèbres, des os du carpe et du tarse que nous avons si souvent rencontrés et en nombre — du moins ces derniers — au cours de nos fouilles précédentes ; on s'en étonne moins quand on a expérimenté le mauvais état de conservation des ossements prélevés.

Tumulus 35 : Ce tumulus fut défoncé sur 2 m. 30 de longueur et 0 m. 60 de largeur. Dans la tranchée d'accès ouverte d'Est en Ouest,

nous avons découvert, à 0 m. 30 de profondeur, des fragments d'os longs de gros calibre et, au centre du tumulus, des fragments de boîte cranienne sur un sol intentionnellement aménagé. Il est à remarquer que le sol était aménagé également à l'extrémité Est.

Ossements : Les ossements rencontrés se répartissent comme suit : un fémur g. réduit à sa diaphyse et portant à une de ses extrémités l'amorce du petit trochanter (23 cm.) la moitié inf. de la diaphyse d'un fémur g. (11 cm.). Ces deux ossements sont de taille et de conformation normales.

Trois autres fragments de fémur dont deux se raccordant l'un à l'autre et mesurant ensemble 26 cm. 5 de long forment une diaphyse d. complète avec amorce, à une de ses extrémités, du petit trochanter, — l'autre, plus réduit (11 cm. 5), représente la moitié sup. de la diaphyse d'un fémur g. De toute évidence, ces trois fragments appartiennent à un même individu jeune et faible. Les deux diaphyses, dans leur portion sup. et proximale, montrent un même aplatissement et une réduction anormale du diamètre antério-postérieur. Ce diamètre qui est, chez l'adulte normal, de 3 cm. 15 est ici de 2 cm. N'y aurait-il pas là, bien que peu accentué, un exemple de platycnémie ?

Citons en outre : 1 fragment de tibia (diaphyse) d'un individu jeune, 1 fragment du maxillaire inf. g. d'un très jeune individu, 1 apophyse zygomatique g., 1 fragment de péroné (d. ou g. ?), 1 fragment de tibia d. (base de l'épiphyse sup., sous la tête), 1 fragment de radius d'un adulte très fort ne correspondant nullement aux fragments (19) de calotte cranienne. Ceux-ci, tant par leur épaisseur que par l'état de leur denticulation, indiquent un individu tout à fait jeune.

Signalons enfin 17 esquilles d'os longs indéterminables.

Dents : Les dents prélevées dans le tumulus sont au nombre de 15 et se répartissent comme suit :

		Inc. C.	I. lat.	Can.	P. M1	P. M2	M1	M2	M3
Sup.	d.	1	1		1				
	g.	1 (lait)							1
Inf.	d.	1			1			1	
	g.	1			1	1		2	

plus une M. inf. d. (1re ou 2e) et une dent réduite à sa racine.

Toutes ces dents sont des dents permanentes sauf l'Inc. centrale sup. g. qui est une dent temporaire. L'examen de ces dents ne nous apporte pas beaucoup de lumière : les Inc. centrales semblent avoir appartenu à un individu assez âgé, les Inc. sup. d. centrale et latérale présentent des caractères communs et seraient du même individu. Nous n'avons pu préciser avec certitude si les deux prémolaires sont des P.M. 1 ou des P.M. 2. Enfin les deux M. 2 inf. g,, dont l'une témoigne d'une articulation croisée, ne peuvent pas, du fait de leur état d'abrasion, avoir appartenu à un même individu. L'examen des dents conclut donc à l'ensevelissement dans ce tumulus des restes de trois individus : un jeune et deux adultes dont un très âgé.

Tumulus 36 : Ce tumulus ne nous a livré que peu de chose : 6 petits fragments et esquilles d'ossements humains dont un, le plus grand (3 cm. de long) paraît être une fraction du corps d'un péroné adulte, et une dent humaine de couronne tout à fait anormale dont nous avons fait une molaire sup. de lait, mais sans pouvoir préciser si c'était une première ou une deuxième. Ajoutons, mélangés à ces ossements humains, deux esquilles d'os d'animaux indéterminables et une M. 3 de jeune mouton.

Ici, figurent un enfant et un adulte assez costaud à en juger par le diamètre du péroné.

Tumulus 38 : Trois petits fragments d'os indéterminables (homme ou animal ?) et une incisive de mouton.

Tumulus 40 : La sépulture de ce tumulus, situé à Magnague, semble dirigée N.-S. et non plus E.-O. Elle nous a livré 29 esquilles dont 16 calcinées et 13 qui ne l'étaient pas, une dent calcinée et 4 fragments d'os longs.

Les os calcinés (en prédominance, esquilles d'os longs) ont été trouvés dans la zone Nord du tumulus, la dent calcinée dans sa zone Sud ; c'est une molaire sup. g., première ou deuxième. Signalons en outre un fragment d'humérus de 9 cm. de long et mesurant 17 mm. 5 de diamètre antéro-postérieur et 15 mm. de diamètre transversal. C'est peu pour conclure ; mais la présence de la molaire nous fait penser à un plus de 12 ans. D'autre part, le parfait état de la couronne et la minceur des esquilles ne nous permet pas d'en faire un adulte.

Tumulus-coffre 42 : L'entrée de ce coffre étant moins chargée de terre que le fond, nous craignons qu'il n'ait été déjà gratté, au moins superficiellement.

Il y a, semble-t-il, trois niveaux paléontologiques superposés :

1) du sol (0) à — 15 cm. : os, dents, et os calcinés ;

2) à — 15, nous avons rencontré quelques grandes pierres plates, et, sous ces pierres, des os calcinés, surtout à droite ;

3) de — 15 à — 30, os et molaires, surtout dans le voisinage de la petite dalle de gauche.

Il serait fastidieux, et d'ailleurs peu utile, d'énumérer tous les ossements et fragments d'ossements rencontrés au cours de la fouille. Nous nous arrêterons seulement aux principaux, à ceux qui peuvent illustrer les conclusions que nous aurons à tirer. Pour ne pas encombrer de chiffres notre texte, nous avons concentré en un tableau certaines mesures qui présentent quelque intérêt ; ces mesures sont données en millimètres. Toutes n'ont pas la même valeur, et cette valeur varie avec la conformation des os, mais leur rapprochement est instructif. Ce tumulus portait, nous l'avons dit, des traces d'incinération, mais tous les ossements n'ont pas été calcinés, et tous ne l'ont pas été au même degré : il en est qui ont été simplement noircis et enfumés (marqués « noir » au tableau), d'autres, qui ont subi davantage l'action du feu, sont devenus blancs et sonores (marqués « blanc » au tableau).

I. Ossements

Crâne : Nous avons dénombré 258 fragments de calotte cranienne, dont 166 de petite taille et mesurant en moyenne 16 mm. sur 23,5 environ. L'examen des plus grands fragments (le plus grand mesure 44 mm. 5 sur 56) nous permet, d'après l'épaisseur de l'os, l'état des denticulations et sutures, et surtout l'impression des veines, de conclure à la présence de trois individus, dont un jeune et un vieux. Le dernier a été incinéré.

Maxillaire inférieur : Les restes de maxillaire inférieur se réduisaient à cinq condyles et à trois fragments munis d'alvéoles dentaires. Il y avait deux condyles g. de force très différente, mais d'individus jeunes, et trois d. dont deux au moins d'adultes, ce qui porte à cinq le nombre des individus, parmi lesquels deux jeunes et deux adultes. Un des fragments munis d'alvéoles dentaires mérite de retenir l'attention : c'est un fragment de mâchoire inf. g. extrêmement robuste, et présentant l'élargissement connu sous le nom de « torus arcuatus ».

Vertèbres : Deux atlas et deux axis, réduits, les premiers à la facette articulaire antérieure, les seconds à l'apophyse odontoïde.

TEMPORAL dans sa partie épaisse	Epaisseur	3,5+	4,3+ blanc	5,	7, noir							6,
CONDYLE (Maxil. Infér.)	Largeur	11,3	13,4	18, (écorné	19, d'un côté)							20,02
MAXIL. INFER. (avec branche montante)	Epaisseur	9,5	12,2	16,4 (torus)								12,
CLAVICULE (niv. du tubercule conoïde)	Diam. antº-post. Epaisseur	14,5 12,5	19,95 13,									24, 11,05
COTES	Hauteur Epaisseur	6,4 4,2	7,8 4,2 blanc	10,5 6, blanc	10,5 7,	11, + 6,5	12, 6, —	14, 7, +	15,5+ 5,5+			12,05 4,05+
HUMERUS (corps)	Diam. antº-post. Larg. trvs	9, — 7,5	16,5 12,5 blanc	20,2 17,								22, + 20, —
RADIUS	Diam. antº-post. Largeur	4,5+ 6,	5,5— 6,	6, 7,5	7, 8,5	7,5— 9,5	7,5+ 10, —	8,5 10,	10, 13,	10,5 13, +	11,5 14,5+	13, + 17,05+
	Diam. antº-post. Largeur	12, 14,5	12,5 15,6	12,5+ 16,5	12,5 18,5	14,5— 18,5						
ROTULE	Hauteur Largeur Epaisseur	 43, 19,2	38, 44, 19,8									43,05 44,05 22,
TIBIA	antº-post. transvers.	30,8 21,5										32, 24,04
TIBIA (enf.) (aplati)	antº-post. transvers.	17, 10,6										
PERONE	Largeur Epaisseur	10, 7,2 Blanc	11,5 11,	13,3 6,5 blanc	13,5 10, blanc							14,02 9,
PERONE ? (ad. aplati)	Largeur Epaisseur	10,2 7 2	11,7 8,8	12,7 7, (fendu en largeur)								

Les deux atlas étant de taille différente, ces quatre os nous font songer à trois individus. Vingt quatre autres fragments de vertèbres, dont dix-neuf indéterminables, sont sans intérêt.

Côtes : Les côtes sont, comme toujours, très fragmentées ; il en est de hauteurs très différentes : 7, 12, 14 et 16 mm., ces dernières très coupantes.

Membres supérieurs : Neuf fragments d'humérus, dont deux d'humérus d. (fragment de tête et fragment de diaphyse) et sept d'humérus g. représentant des portions diverses : tête (3), fragment de diaphyse indéterminée (1), portion sus-olécranienne (3), fragment de poulie humérale partie externe (1). De ces neuf fragments, nous ne retiendrons que les trois sus-olécraniens qui, tous gauches, représentent trois individus : deux adultes et un jeune. En y joignant un fragment de diamètre très réduit (9 mm. de largeur, sur 7 mm. 5 de diamètre antéro-postérieur qui ne peut avoir appartenu qu'à un enfant en très bas âge (peut-être un nouveau-né ?), il faut donc admettre, au minimum, l'existence dans ce tumulus de quatre individus. On arriverait à un minimum de cinq : deux adultes, deux jeunes, et un enfant, en se basant sur les dimensions des radius. De la main, nous avons dénombré un scaphoïde d., un trapézoïde g., un 3e métacarpien d. (5 mm. 5 de diamètre), un 3e métacarpien g. (7 mm. 7 de diamètre), onze fragments de métacarpiens indéterminables, dix phalanges, huit phalangines et douze phalangettes.

Membre inférieur : Du membre inférieur, signalons sans plus : une épiphyse sup. incomplète de fémur d. (A), et quatre fragments diaphysaires, dont un de fémur d. et un de fémur g., deux fragments d'un corps de tibia, l'un d. et l'autre g., un fragment de l'articulation tibio-fémorale, des extrémités sup. proximales de péroné, un fragment de calcanéum d., deux extrémités internes de scaphoïde d., quelques métatarsiens (1° g., 2° d., 3° g., 4° d., 5° d.), quatre phalanges, deux phalangines, une phalangette du gros orteil g., et enfin, seize fragments de phalanges indéterminables.

II. Dents

Les fouilles et le tamisage des terres (car nous avons tout passé au tamis) nous ont fourni 134 dents : 103 d'entre elles ont pu être déterminées avec précision (voir tableau ci-dessous) et 9 avec une certaine approximation. Les autres ont dû être mises au rebut.

	I. C.	I. lat.	Can.	P. M1	P. M2	M1	M2	M3
Sup. d.	3	2	6 (+ 1)	3	4			3
g.	7	2	5	2	3	1	1	2
Inf. d.	1	4	5 (+ 1)	5	4	3	2	3
g.	1	7	1	8	3	5	1	4

Aux 103 dents qui figurent au tableau ci-dessus, il faut ajouter quelques dents incomplètement déterminées :

1 Inc. C. inf. (d. ou g.),

1 Inc. C. ou lat. inf. d.

3 Inc. C. ou lat. inf. g.

1 Can. sup. (d. ou g. ?).

1 Can. inf. (d. ou g. ?).

1 Molaire inf. g. (1re ou 2e ?).

1 Molaire de lait sup. d. (1re ou 2e ?).

et 23 dents indéterminables parce que trop abîmées (7) ou réduites à leur portion radiculaire (16).

La grande majorité de ces dents sont des dents permanentes ; il se trouvait, dans le tas, quelques dents de lait : une Can. sup. d., une Can. Inf. d. (qui figurent au tableau entre parenthèses) et une Mol. sup. d. dont nous n'avons pu préciser la place exacte (1re ou 2e ?) et qui figure dans la seconde liste.

Une des Inc. lat. inf. g. provenait d'un individu atteint de prognathisme ; les dents supérieures chevauchant les inférieures y avaient déterminé une forme très particulière d'abrasion.

Certaines prémolaires (P. M. 1) inf. d. (1) et inf. g. (2) étaient plus fines et munies de racines beaucoup plus courtes que de normale.

Deux fragments de maxillaire inf., l'un d., l'autre g., étaient munis, le premier de trois dents(P. M. 1, M. 1, M. 2), le second de deux (M. 2 et M. 3). Ce dernier était muni d'un « torus arcuatus » très accentué ! Du fait de la présence d'un torus à la surface interne d'un des maxillaires et de son absence chez l'autre, il faut de toute nécessité attribuer ces deux fragments à deux individus différents. L'état des dents elles-mêmes du reste nous y forcerait : les dents du maxillaire inf. g. montraient une certaine usure mais cette usure est normale et régulière. Les tubercules sont fortement aplatis chez

M2, moins chez M3 mais ils sont nettement marqués. Les molaires du maxillaire inf. d. par contre sont complètement abrasées ; il ne reste que le pourtour de la dent et un diverticule qui, de la face linguale, se dirige vers le centre de la dent. Ces dernières eussent été indéterminables avec précision séparées du maxillaire.

Conclusion : En nous reportant au tableau de la page 14, nous pouvons conclure à la présence de 8 individus (P. M. 1), ou, en tout cas, certainement (7 Inc. C., sup. g., Inc. lat. inf. g., Can. sup. d.). La détermination des prémolaires en effet est souvent malaisée et, en conséquence, aléatoire et l'une d'elles par ailleurs était fortement entamée ; par contre celle des incisives centrales est relativement facile.

Il y avait, parmi eux, quatre adultes de plus de vingt-cinq ans au minimum (M. 3 inf. g.). L'examen des faces triturantes de ces troisièmes molaires nous conduit à admettre :

1° Deux adultes jeunes (2 M. 3 sup. d., 2 M. 3 sup. g., 1 M. 3 inf. g. dont les cuspides sont intactes).

2° Deux adultes plus âgés (1 M. 3 inf. d., 2 M. 3 inf. g. à cuspides plus ou moins abrasées et à tubercules encore visibles).

3° Deux adultes plus âgés encore et même vieux (1 M. 3 sup. d., 2 M. 3 inf. d., 1 M. 3 inf. g. chez lesquelles la face triturante est complètement unie).

En nous basant d'autre part sur l'examen et la mesure des côtes et des radius (voir p. 14), nous ajouterions à cette liste certainement un enfant, probablement deux. Enfin, le petit humérus de 7 mm. 5 de largeur sur 9 mm. de diamètre antéro-postérieur nous force à y adjoindre un nouveau-né.

Il y a eu incinération plus ou moins poussée et aussi, semble-t-il, auparavant décharnement. Les os blanchis et devenus durs et sonores comme de la pierre auxquels nous avons fait allusion plus haut sont entamés et portent des incisions qui se sont élargies sans doute sous l'action du feu.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de dire notre vive gratitude à M. le Professeur Forster, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg et à M. le Docteur Schmalholz, chirurgien-dentiste, qui ont bien voulu contrôler et discuter nos déterminations — et au jeune Joseph Eschbach, étudiant en médecine, qui, avec tant de dévouement et de talent, s'est essayé de reconstituer l'inhumation du tumulus 34.

2° Archéologie

Les documents archéologiques que nous avons pu réunir au cours de cette seconde période sont peu importants. De ce seul point de vue, nos efforts auraient été fort peu récompensés ; mais pour obvier à cette carence nous avons réuni toute la documentation possible, et nous avons examiné les faits à la loupe, comme nous avons tamisé toutes les terres de nos fouilles. Les explications que nous avons essayé de donner aussi clairement que possible témoignent de notre souci de la recherche de la vérité. Nous avons mis en valeur tout ce qui pouvait nous y aider et, ce faisant, nous avons traduit aussi justement que possible ce que nous avons vu, en nous efforçant de n'en rien omettre.

Voici donc l'essentiel de notre récolte, on verra que la richesse de notre documentation tient plus de l'accessoire que du principal, si le principal suppose un fossile directeur.

a) *Grains de colliers :* A deux reprises différentes, dans chacun des deux *coffres 31 et 42,* le premier à la limite des territoires de Carennac et de Floirac sur les pentes du Pech de Gavaches, le second à Soult de la commune de Floirac, nous avons trouvé quatre grains de collier de Cardium. Ces grains d'enfilage, tels qu'il s'en porte depuis le Néolithique étaient doués à coup sûr de vertus magiques, et ils symbolisent la perpétuation d'un culte ancestral jusqu'à l'époque du Bronze.

Est-ce par une simple coïncidence que se trouvaient quatre grains d'enfilage identiques dans ces deux coffres à sépultures multiples ? S'agit-il de deux colliers, ou si l'on préfère de deux talismans différents ? Ils ont été taillés dans une même matière et par les mêmes procédés. C'est dire qu'ils sont identiques en tous points. La rencontre de quatre rondelles en deux lieux divers, mais tout proches, nous fait songer à une idée préconçue. Ces coïncidences nous portent à donner une origine unique à un seul collier partagé à quelque moment entre plusieurs familles, tandis qu'une philosophie religieuse perdait sa vitalité à l'extrême fin d'une civilisation ou d'une culture locale.

Il se confirme absolument que les amulettes et talismans ont été enterrés avec leurs possesseurs dans les mégalithes, dont les coffres sont les survivants. C'est ainsi que dans le 26 — dolmen sous tumulus — fut découvert le bois de cervidé, pendentif. Le 24 — tumulus coffre — livra un os percé, pendeloque. Le 25 — tumulus coffre — recelait un calcaire anthropomorphe percé, pendeloque.

Les grains d'enfilage présents nous confirment cette particularité du culte néolithique propagé parmi les autochtones.

Remarquons que tous ces coffres, sauf le 25, violé, dont on peut douter, sont des fosses communes, et que ceux qui n'ont reçu comme affectation qu'une sépulture individuelle ne contenaient aucun document archéologique.

Ces coffres sont de l'époque du Bronze, et d'après les données présentes, les rites sont encore ceux des mégalithes, mais ils présentent déjà certains thèmes évolutifs puisque nous y trouvons, avec comme fond la fosse commune, avec tous les caractères de la tombe secondaire, la tombe individuelle, et dans l'un et l'autre cas l'incinération partielle. Nous pouvons donc augurer que l'extinction de certains rites d'une magie néolithique se soit produite avec la disparition des coffres, c'est-à-dire avec l'époque du Bronze. Un mouvement religieux s'éteint, mais longtemps encore certaines coutumes survivront sur sa lancée. C'est cette continuité culturelle, et en même temps industrielle, que nous retrouvons avec l'épée du n° 17 qui représente le type même de la première période du Halstatt.

Cette évolution concorde avec l'invasion d'un peuple, les Celtes. Elle correspond à un courant de culture qui a envahi l'Europe occidentale, apporté par ce peuple que M. Raymond Furon appelle le *Peuple des Tumulus*. Avec lui croît la quantité des tumulus en France. Comme on le voit, il ne s'est pas produit de cassure, mais au contraire une évolution normale, car les autochtones adoptent sans révolte, sinon sans résistance, d'autres principes que les leurs et les assimilent. Ainsi le tumulus survit aux mégalithes auxquels il fut appliqué, mais il se réduit à la construction simplifiée de pierres et de terre, et devient lui-même, dès l'époque du Bronze, l'essentiel de la tombe.

b) *Bronze :* De ce métal, nous avons peu à dire, car la découverte se limite à une sorte de motif percé, dont nous ferons une pendeloque du genre talisman ou symbole religieux. Ce fut dans la couche profonde du *caïrou 46* que nous l'avons tiré. Cette infime pièce nous permet cependant de donner une date à ce monceau de pierres. Indiscutablement nous le classerons au Bronze, sans autre précision.

Nous avons bien recueilli par ailleurs une lamelle de Bronze, mais celle-ci étant accompagnée d'une tige de fer, nous n'en tirerons pas de conclusion pour l'âge du Bronze.

c) *Céramique :* Nous avons figuré page 8, la disposition d'un squelette dans le *tumulus 34*. Les fragments gros et petits de plu-

sieurs vases gisaient dans cette sépulture. D'après la dispersion de ces éléments nous admettrons le bris intentionnel de ce dépôt, bien que les gros morceaux d'un vase à peu près entier paraissaient écrasés sur place aux pieds du squelette, tandis que les plus petits fragments d'un ou deux autres vases étaient éparpillés à l'aspect Sud et Sud-Est.

Ces vases, en forme de coupe, sont unis. La céramique est de deux qualités très différentes que l'on distingue à première vue. L'une est de couleur brun très foncé, de pâte bien cuite, assez fine et lissée intérieurement et extérieurement jusqu'à être lustrée. La pâte de l'autre est plus grossière, moins cuite. Le lissage intérieur est moins fini, l'extérieur est piqueté d'une multitude de petits trous qui feraient songer à un moulage sur une forme sableuse. La face intérieure est de teinte brun foncé, celle de l'extérieur est rouge brique bien cuite. Cette dernière coloration a été obtenue par un enduit, passé avant cuisson, fait d'un mélange d'ocre et d'argile en détrempe.

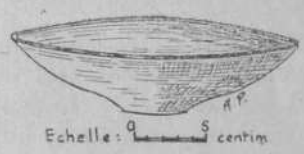

Fig. 6. — Céramique

Bien que le tour n'ait pas été utilisé, le façonnage est remarquable de précision ; les épaisseurs prises sur des cercles concentriques sont sensiblement égales ; le galbe est parfait. Si le modelage exprime l'expérience artisanale de la main-d'œuvre, la technique de la préparation de la terre et de la cuisson est loin d'être aussi bonne. Dans le cas présent, nous pouvons penser que la céramique est de fabrication régionale, si l'on considère que la grande diffusion d'une culture préhistorique est à l'échelle de l'étendue d'un vaste territoire.

D'après la forme et la technique industrielle nous classerons cette céramique dès la fin du Bronze IV, au début du Halstatt. Ces vases préparent, semble-t-il, surtout par le galbe de leurs formes, ceux du premier âge du fer — Halstatt — dont ils n'ont pas encore pris l'ampleur des courbes.

d) *Bracelet en fer :* Découvert dans le *tumulus 35,* ce bracelet est

à tige torique et ouvert, sans apparence de sphères terminales. Très atteint par l'oxydation, il était rompu en trois morceaux.

Ce bracelet appartient à l'art de la joaillerie halstattienne, en un moment où le fer, métal nouveau, trouvait un emploi dans les objets de parure.

Dans le *tumulus 40*, une lamelle de bronze, nous l'avons dit, était enfouie avec une mince tige de fer. Cette tige cintrée peut avoir appartenu à un *torques* filiforme, et nous classerons ce tumulus également au Halstatt.

e) *Sidérolithes :* Au cours de nos travaux, nous avons noté la présence de sidérolithes dans les tumulus du Causse de Carennac. Leur aspect noir et brillant devait avoir frappé l'esprit des hommes, au même titre que les pierres de calcaire de formes plus ou moins étranges, quelquefois naturellement percées, que l'on retrouve enfouies dans les tertres. Les sidérolithes que nous avons découverts étaient toujours soigneusement triés sous une forme très petite, et toujours d'aspect très foncé. Ils furent très rares dans la seconde partie de nos fouilles, et en particulier à Magnague.

Il convient de redire que cette particularité se retrouve dans certains tumulus d'âges différents, même dans le dolmen, ce que nous avons déjà signalé.

f) *Basaltes roulés :* Le *tumulus 42* nous a livré un basalte accompagné d'une autre pierre roulée. Notons une fois de plus que le basalte insolite a toujours été déposé dans la partie supérieure du remplissage, c'est donc toujours en surface que nous l'avons trouvé.

Cette nouvelle découverte porte à sept ce genre de dépôt symbolique.

Remarquons la variation des tombes dans lesquelles furent découverts les basaltes : 26 est un dolmen, 42 un coffre, 2 et 16 des sépultures à dalles horizontales, 4 contenait une hache polie, 3 et 20 sont du Halstatt. Le long cheminement de cette coutume est remarquable. Nous avons dit qu'elle était la plus haute expression de l'amour de la terre sacrée, dont nous trouvons encore de nos jours la continuation. Dans le cas particulier de notre région, elle s'est perpétuée par le dépôt d'un basalte roulé depuis le début du Bronze, au moins jusqu'au Halstatt, en traversant toutes les vicissitudes sociales de ces différentes époques. Elle tient plutôt cette continuité d'une culture vieille et profonde que d'un culte sujet à évolution. Nous pouvons admettre que certaines familles, implantées depuis longtemps sur le sol du Massif central, bien qu'elles aient subi certaines influences étrangères, ont maintenu avec dévotions leurs coutumes patriarcales.

g) *Silex :* Enfin, nous notons, sans nous étendre, la persistance du silex. Cette matière abondante est de tous les temps, et sa mise en œuvre est si facile qu'elle lui a donné le pas, en certaines circonstances, sur le métal, toujours difficile à obtenir.

Des silex trouvés dans les tumulus 34, 35 et 42, certains paraissent provenir du terrain tertiaire du bassin d'Aurillac, tandis que d'autres ont été taillés dans les rognons de la craie du Secondaire. Les premiers sont de couleur blonde, les seconds noirs et mouchetés. Les formes et la taille n'offrent pas d'intérêt.

III. GRAVURE SUR DOLMEN

Au cours de nos recherches précédentes, nous avons noté la découverte d'une hache polie dans chacun des deux tumulus 1 et 4. Nous avons voulu voir dans ce dépôt le symbole d'un culte voué aux forces surnaturelles dont la *Hache* était la figuration.

Sous une autre forme, nous avons trouvé le culte de la *Hache* matérialisé par une gravure creusée sur la table d'un petit dolmen. Malheureusement, lorsque nous l'avons découvert, ce dolmen était complètement ruiné, et la table gisait sur le sol. Les supports avaient disparu. D'après des témoignages locaux, il n'aurait existé que deux supports fichés verticalement en terre supportant une table de dimensions réduites : 1 m. 80 de longueur, 0 m. 65 à 1 m. 10 de largeur et 0 m. 30 d'épaisseur. Ce dolmen simple n'était pas enfoui dans un tumulus. Il était situé au bord du chemin de Carennac à Floirac, à un kilomètre environ à l'Ouest du groupe des tumulus 36 à 40.

Cette gravure, dont nous reproduisons le dessin, a été grattée en creux sur un calcaire compact du Causse. Le grattage, profond d'environ un millimètre, avait été précédé par un dessin au trait de la forme extérieure, sorte de gravure dont certains traits subsistent.

Bien que cette image d'un objet réel soit une traduction primitive, nous ne pouvons y voir autre chose qu'une hache emmanchée, ou plutôt une transformation de la hache polie au moment où le métal a déjà fait subir son influence. La forme est plutôt celle d'un outil de métal — marteau ou pic de mineur —, que la reproduction pure et simple d'une hache emmanchée, telle que nous sommes habitués à la voir figurer sur les dolmens ou sur les parois des grottes funéraires du chalcolithique. D'après ce profil, nous admettons que cette image est la forme plus évoluée des haches gravées,

et reconnues par ailleurs. Il faut probablement lui donner comme indice chronologique l'âge du Bronze.

C'est indiscutablement le signe religieux frappé sur un monument à la gloire d'un culte, plutôt que sur un monument à destination funéraire. Si nous croyons, comme l'archéologue Montélius, que le dolmen simple a précédé le dolmen sous tumulus, car il représente à l'origine l'idée religieuse, nous admettons aussi que ces deux types dérivés l'un de l'autre ont eu un développement connexe dans une certaine unité de temps, le concept religieux résistant plus ou

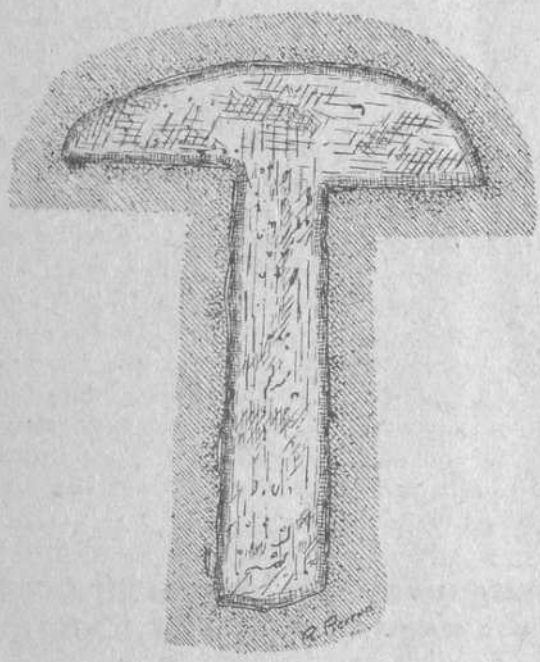

Fig. 7. — Gravure sur dolmen

moins énergiquement dans certaines régions à l'accaparement pratique de la conscience humaine.

Il est normal que ces monuments religieux aient reçu la destination de monuments funéraires, et que l'on y ait adjoint le tumulus nécessaire pour la conservation des corps ou des squelettes. Nous avons vu que le dolmen 26 contenait les ossements de six personnes au minimum, et que le monument était consacré par un talisman de vénérable tradition, sous la forme d'un bois de cervidé aménagé

en pendentif. La face supérieure de la table comportait une vasque creusée artificiellement pour contenir l'eau lustrale. C'est le mythe de la cupule, plus tardif que celui de la hache, dont le sens religieux, en se développant à travers l'âge du Bronze, prit une valeur de plus en plus symbolique. C'est ainsi que nous venons d'étudier une grotte funéraire dans le Cantal qui présente, sur une de ses parois verticales, le symbole religieux de l'époque — une divinité accompagnée de sujets anthropomorphes en forme de croix — entouré de cupules.

Tel serait le processus de la variation du monument et du culte, depuis l'époque du Cuivre jusqu'au Bronze. Si les observations que nous faisons depuis quelques années se révèlent exactes, et applicables à l'ensemble de cette culture dans notre pays et en Europe, le dolmen, d'abord simple monument religieux, devint ensuite une sépulture. Dans le cas particulier de la région des Causses, il nous est difficile d'admettre que le dolmen n'était qu'une imitation des grottes creusées au flanc des falaises, car les abris sous roche sur les bords de la Dordogne ne manquent pas. C'est la même constatation que nous pouvons faire dans d'autres régions où dolmens et grottes funéraires existent dans un même lieu. On pourra nous rétorquer que le dolmen a été *inventé* dans des pays où manquaient les abris naturels. C'est peut-être vrai, et dans ce cas nous verrions d'abord dans le dolmen une importation — ce qui est exact — puis la transposition de rites et de coutumes à des autochtones, descendants des hommes du Paléolithique. Cette transposition se signale particulièrement par le transfert des signes religieux du dolmen sur les parois des grottes.

IV. REMARQUES SUR QUELQUES DOLMENS ET SUR L'HABITAT HUMAIN PREHISTORIQUE

Nous terminerons cette étude par quelques observations d'ordre général pour servir de base à la Géographie humaine préhistorique.

C'est ainsi que nous avons été frappés par la distribution géographique des dolmens locaux. Les monuments religieux ou funéraires que nous connaissons sont situés de part et d'autre d'une voie qui, partant d'un gué sur la Dordogne, passait à l'Ouest de Miers, et se prolongeait jusqu'à Rocamadour. Sur moins de six kilomètres, entre Basses-Terres et Régones, dans la direction générale Nord-Sud, on trouve quatre dolmens, celui de Floirac que nous venons de décrire, le 26 de nos fouilles de Carennac, et ceux de Barrières et des Grillieres de la commune de Miers.

Celui de Barrières est simple, celui des Grillières est sous tumulus. Nous avons donc reconnu deux dolmens simples, et deux sous-tumulus. Peut-être en existe-t-il d'autres, mais nous ne les connaissons pas.

Le dolmen du village de Barrières se compose de deux supports formant un angle de 70° ouvert à l'Est, dont les dimensions respectives sont : largeurs 2 m. 30 et 1 m. 30, épaisseurs 0 m. 35 environ, hauteurs hors-sol 1 m. et 1 m. 40. Sur ces pieds-droits repose une table de 3 m. 10 de longueur, 2 m. 80 de largeur et 0 m. 45 d'épaisseur, légèrement inclinée face au Nord, de la différence de la hauteur des supports.

Le dolmen des Grillières est plus considérable. La table, en calcaire compact, a 5 m. de longueur, 2 m. 50 à 2 m. 80 de largeur et 0 m. 55 d'épaisseur. Son tumulus a 25 mètres de diamètre et 2 m. de hauteur. L'entrée est à l'Est. Il a été fouillé et vidé complètement à une époque, et dans des circonstances que nous ignorons, peut-être par MM. E. Rupin et E. Massénat lorsqu'ils firent leurs fouilles dans la région (5).

En dehors de ces monuments il existe une quantité de tumulus, fouillés ou non. La présence des dolmens placés sur un chemin qui conduit lui-même à l'un de nos plus anciens pèlerinages lui donne la signification précise d'une voie très ancienne. On sait les légendes qui restent attachées à Rocamadour. Ce que l'on sait moins c'est que les Vierges noires occupent des sanctuaires primitifs et christianisés. Ceux-ci supplantent des anciens cultes populaires, ici comme au Puy.

Le mot *Alzon*, donné à la rivière de Rocamadour, a pour racine italo-celtique *alisos*, d'où *Alisone* à l'époque romaine. Les alisiers de la vallée baignaient leurs racines dans la rivière. Nous sommes sur les traces de la toponymie gauloise. Mais est ce exact que Soulivia, la Mère noire, exigeait des sacrifices humains ? Est-il vrai qu'un autel druidique est enfoui sous l'autel de la Vierge ?

Faisons la part de la vérité, il en reste assez pour admettre que le chemin dont nous parlons fut une piste préhistorique qui traversait un pays dont l'intérêt — le culte et les morts sans doute — devait être considérable.

Il ne fait pas de doute que le Causse septentrional fut occupé dès la fin des glaciations. Une remarquable étude de MM. R. Lacan,

(5) Cf. A. Viré : Le Lot, *Op. cit.*
(6) R. Lacan, A. Niederlander, H.-V. Vallois : *Le gisement mésolithique du Cuzoul de Gramat*, Masson, Paris, 1944.

A. Niederlender et H.-V. Vallois vient de nous en donner la preuve ([6]), tandis que les falaises en bordure de la rivière avaient déjà été habitées, comme les grottes de Lacave, de Saint-Sozy, au Magdalénien, ainsi qu'en font foi les recherches et les travaux de M. A. Viré et de M. l'abbé Teulières. D'abord limitée à quelques abris sous roche, l'occupation du sol fut étendue au plateau pendant le néolithique. Puis, des mégalithes, des tertres tumulaires y furent érigés à l'abri des vastes espaces arides et déserts. A l'époque du Hallstatt les Igues du plateau furent habitées — après la visite qu'y a faite M. A. Viré suivie de recherches en 1912, et au cours desquelles il récolta une quarantaine de kilogrammes de poteries ([7]), nous venons de reprendre l'étude de ces galeries naturelles creusées à quelques mètres seulement sous terre dans la roche calcaire. L'occupation persévéra avec moins de sécurité puisque les Celtes durent défendre leurs accès par des postes fortifiés. C'est ensuite la Tène dont nous avons retrouvé les substructions dans les abords caussenards. L'occupation romaine vint enfin se superposer, d'abord militaire comme le révèlent les postes de surveillance qui dominent en certains endroits les débouchés des vallées, face au Puy d'Issolu, puis agricole. Les barbares envahirent tout le pays et détruisirent de fond en comble toutes les installations gallo-romaines, les traces de cette destruction forcenée subsistent nettement dans le sol, et les noms de Mézels et de Mazeyrolles laissent entrevoir cette ruine totale d'une civilisation écroulée.

Rapidement, nous avons essayé de savoir ce que l'occupation préhistorique et protohistorique avait laissé par l'étude des noms de lieux.

Il reste surtout, comme ailleurs, les signes de l'occupation romaine : Salsac ou Solsac (*Celsius l*), Mauriac (*Maurius l*), Floirac (*Florius l*), Baylac (*Bellus l*), Mas de Figeac (*Fidius l*), Courtissou (*Curtis acutior*, le domaine le plus haut), Mansergues (*Amantius l*), Coupy, devenu Toupy (*Cuppius l*), Magnague (*Magnius l*), sont les noms de villages, de fermes, d'écarts, laissés par les domaines gallo-romains.

Le Gaulois a laissé moins de racines, nous relevons : Tournac ou Tounac (Pech de) de *turn*, hauteur, Souls devenu Soult, de *Solicius g.*, Camp St-Peyre exprime *calmis g.* haut plateau dénudé et escarpé, Combe, de *cumba g.* dans le sens de vallon, Issolu (Puy d'), *Uxellodunos g.* haut oppidum, Glanes de *glan g.* pur, Billac de *Bilius g.* arbre sacré.

([7]) A. Viré : Poterie hallstattienne aux Igues de Magnague, commune de Carennac (Lot). Ext. du *Bull. de la S.P.F.*, séance du 29 mars 1912.

Plus avant encore, les noms se raréfient : Arcambal dont le radical *ar prégaulois* se retrouve dans les noms de rivières, paraît exprimer ici le sens d'eau courante, confirmé d'ailleurs par un Fonblouze également près de Miers, village renommé par ses eaux minérales.

On pourrait y retrouver quelques apports étrangers, tels que Vormes et Uffande, *ufana* orgueil, dont l'origine paraît germanique.

Mais il suffit, nous avons pour intention d'effleurer ce problème de l'occupation du sol. Nous commençons à lever le voile sur le secret de la vie préhistorique de nos plateaux caussenards. L'introspection détaillée d'une région serait une vraie révélation, car les Causses sont riches de la vie, bien que, comme nous l'écrivait M. A. Viré, « les traces en soient légères ».

V. CONCLUSIONS

Dans les deux comptes rendus de nos recherches et de nos découvertes parmi les tumulus du Causse de Carennac, il ressort que le poids de nos trouvailles ne nous charge pas. Peut-être en est-il mieux ainsi, et nous avons fait feu de tout bois. Nous avons essayé d'utiliser ce que nous avons vu et relevé dans la cinquantaine de tertres où se sont porté nos investigations. Notre raisonnement a suivi un pertuis peu praticable, mais il fallait bien le prendre au risque de ne plus cheminer et de ne pas aboutir.

Nos propositions seront jugées différemment, il y aurait quelque témérité à les offrir comme définitives. Notre travail peut projeter des lueurs de vérité, dont on pourra tirer profit dans une application de principe, avant d'en tirer des règles précises. On voudra bien ne trouver ici que les rudiments de travail qui demandent à être vérifiés et qui devront être remaniés par la suite, si on juge que ce travail puisse être retenu.

Nous nous sommes efforcés de décombrer le chemin que nous suivions et de ranger soigneusement les matériaux. Des voies plus larges, plus somptueuses se sont offertes à d'autres, mais dans la sente où nous nous sommes engagés nous sommes allés en pionniers de la découverte, sans hâte, et sans humeur. Il reste encore du travail pour d'autres chercheurs, et sans sortir de notre petit coin, il reste encore à dire. L'œuvre se continue et s'enchaîne naturellement, et notre voie se recoupe avec d'autres.

Nous profitons de la circonstance présente pour remercier les amis connus et inconnus de l'intérêt qu'ils ont porté à notre travail paru l'année dernière dans ce Bulletin. Nous remercions aussi ceux

qui, cette année, nous ont prêté leur concours le plus actif, en particulier M. M. Castagné de Magnague. Nous confondons dans un même sentiment de reconnaissance tous les propriétaires qui ont admis de bon cœur notre intrusion dans leurs biens, et ceux qui nous ont guidés de leurs conseils éclairés. Nous avons été heureux de rencontrer auprès de tous les qualités innées de notre population quercinoise : affabilité, compréhension et bon sens. Quelques-uns nous ont montré qu'ils savaient voir, lire et retenir. Et c'est grâce à cette œuvre collective que nous pouvons publier aujourd'hui ce petit morceau archéologique qui vient s'ajouter à la grande mosaïque qu'est la science archéologique.

Il est courant de dire que les morts sont avec nous et qu'ils nous servent. Nous n'éprouverons jamais plus que maintenant ce sentiment d'enchaînement du passé avec le présent, car nous avons vécu ces belles journées de découvertes dans un passé qui vit encore. Nous avons appris à connaître et à aimer nos aïeux à travers leurs œuvres. C'est de l'humanité sans passions que nous apprenons à comprendre le vrai sens de la vie, et à nous remplir d'espoir pour l'avenir. Nous sommes partie de la multitude vivante, nous étions en puissance dans le passé, nous sommes déjà dans l'esprit du futur. Plus que ces pauvres ossements brisés que nous avons si souvent dérangés dans leur tombe, notre esprit, et le leur, domine un monde qui n'aurait pas de sens, si nous n'étions pas là, nous les hommes, pour le comprendre et en réaliser la grandeur.

Nous l'avons déjà dit, le peuple des tumulus de notre région, composé en majeure partie de terriens, n'était pas prodigue de ses richesses. Leurs tombes ne sont pas comparables aux grandioses monuments de la Bretagne, qui abritent des commerçants qui trafiquaient des métaux. Les habitants des Causses étaient des pasteurs, — les dents de moutons trouvées dans leurs tombes en font foi — ce que sont encore ceux d'aujourd'hui. Il y eut parmi eux de grands voyageurs ainsi qu'en témoigne le squelette du tumulus n° 2. D'ailleurs, de par leur situation sociale, la plupart devaient être tant soit peu nomades. Ils faisaient des échanges avec les pays lointains, ainsi que nous pouvons le supposer par les poteries que nous avons découvertes dans les igues, ce dont nous ferons la démonstration ultérieurement.

Les Causses furent habités par les peuples des tumulus, c'est indéniable, sans doute à l'époque du Bronze, certainement pendant le Halstatt et La Tène. Nous ne savons pas encore si cet habitat était permanent ou intermittent. Il est possible que nous devons supposer

un mouvement d'alternances saisonnières, si nous en jugeons par les difficultés d'un habitat permanent en saison estivale, dans ces terrains arides où l'approvisionnement en eaux courantes devait être insurmontable pour les gens et pour les bêtes. Nous devons préciser que les habitants actuels n'en obtiennent qu'une faible quantité en captant dans des citernes les eaux de ruissellement des toits. La citerne est donc un élément indispensable à la vie du Caussenard, les points d'eau étant rares et leur débit sujet aux fluctuations saisonnières.

En vérité, la transhumance pouvait être très localisée entre la vallée toute proche et les plateaux, et réduite à la période de sécheresse, bien que, il y a encore peu de temps, la coutume était de faire estiver des troupeaux entiers de moutons dans les montagnes du Cantal. Cette véritable transhumance devait avoir les racines très profondes, et ce sont maintenant les bovins qui montent périodiquement de la plaine vers les hauts sommets, à la recherche d'une herbe abondante et d'un climat favorable. Nous avons au moins une certitude, c'est que les plateaux et les vallées du Massif du Cantal furent largement habités à l'époque du Bronze. Des liens sociaux unissaient les populations de l'une et l'autre région, puisque nous avons retrouvé dans une collection particulière d'Aurillac un tronçon d'épée en tous points semblable à celle du tumulus n° 17 de Carennac. Les basaltes roulés placés dans certains tumulus nous ont conduits à l'hypothèse du dépôt rituel de la pierre du Pays d'origine.

Il n'en reste pas moins que les *igues* furent des refuges longtemps habités pendant le Halstatt, bien qu'ils fussent vulnérables par leur ouverture double et par leur situation à fleur du sol. Nous pouvons supposer que ses habitants durent connaître de longues périodes de paix.

Il apparaît que ces gens connurent une période propice à l'éclosion sociale, pendant laquelle culte et culture se propagèrent et se succédèrent harmonieusement, sans rupture brutale. S'il y eut des chocs sanglants, ce serait invraisemblable de penser qu'il n'y en eut pas pendant ces millénaires, les conflits opposèrent des gens étrangers peut-être par le sang, mais reliés malgré tout par des liens communs, dont l'essentiel se retrouve dans les coutumes et dans l'application du culte. Le tumulus est l'une de ces expressions. Nous le trouvons déjà appliqué aux dolmens, et il poursuit sa progression par le Bronze et le Halstatt jusqu'à l'époque de La Tène.

Dans certains coffres et tumulus, du Bronze au Halstatt, nous avons retrouvé des squelettes entiers. Dans le seul dolmen exploré,

et dans la plupart des tumulus, les ossements humains figuraient des ensevelissements partiels et secondaires. Dans ce cas, les ossements sont quelquefois intacts, d'autres fois, et le plus souvent, brisés. L'orientation rituelle des tombes, des corps ou des objets, est le plus souvent Est-Ouest, mais aussi différente. Dans un cas, celui du tumulus n° 2, le plus considérable, le squelette entier, au centre du tertre bien protégé par deux dalles horizontales, était accompagné, ou plutôt entouré, des ossements partiels et dispersés d'autres morts. Le rite de l'incinération est plus rare, mais il est pratiqué à toutes les époques. On *tue* les objets personnels, comme on brise les os, mais aussi certaines céramiques ou certains objets de bronze figurent intacts dans les tombes.

Notre petit espace de terrain est un univers humain, où tous les hommes sont mêlés, où tous les rites s'entrecroisent. Les siècles se sont succédé, apportant des styles de la vie différents. La même coutume est de plusieurs époques, et dans une unité culturelle sont des rites divers.

Nous devinons que le mort du tumulus n° 2 était un chef. Nous savons qu'il a parcouru des espaces immenses en utilisant comme mode de locomotion habituel la « *course* ». C'est l'indication qui nous est donnée par l'astragale et le calcanéum de cet individu, dont nous donnerons l'étude anatomique par ailleurs. Homme d'élite, en toute certitude, dont l'action fut celle de propager les idées, les techniques, fragile lien d'une civilisation mourante. C'est à lui que furent certainement rendus les plus grands honneurs, et que fut donnée la plus grande démonstration d'une fidèle affection, mais cet homme fut enseveli sans aucune marque de sa personnalité, ou de sa dignité. Le seul rite observé consiste dans l'orientation du corps et de la sépulture en direction Est-Ouest, et la seule particularité consiste dans la position de la tête, détachée du corps, et dressée face à l'Est.

Du Halstatt, nous savons plusieurs coutumes. Dans un cas, une épée était posée à plat sur humérus et un cubitus articulés, prolongés par un fémur et un tibia, le tout orienté est-ouest. Ailleurs ce sont trois vases juxtaposés dans le sens est-ouest, deux sont entiers, l'un contenait les débris d'un repas rituel ; le troisième était brisé rituellement. La tombe ne contenait que quelques esquilles d'ossements. Un troisième cas nous révèle un squelette dont les ossements sont partiellement consumés, la tête était couchée face au S.- S.- O. Deux poteries gisaient à ses pieds l'une à peu près complète, l'autre brisée et dispersée. Ces trois tumulus sont du même âge, deux au

moins peuvent être situés au début de l'époque, mais tous les trois offrent chacun un cas d'espèce.

Nous pourrions continuer de la sorte sans retrouver une véritable unité culturelle. De toute évidence, nous observons une application de rites venus d'horizons différents, ce qui nous fait supposer des confusions d'idées et de philosophies.

Nous noterons comme points de contacts de deux courants de culture distincts, d'une part l'orientation, d'autre part le bris d'objets et d'ossements ou le dépôt intact, ces rites et ces coutumes pénétrés l'un et l'autre de leurs influences réciproques. Nous avons signalé d'autres particularités au cours de ce travail. Bien des coutumes préhistoriques existent encore de nos jours dans certaines couches de notre Société. C'est que la nouveauté pénètre difficilement, et ne fait souvent que se superposer à l'archaïsme, élément modérateur des entreprises humaines.

Avec la prospection des tumulus, nous venons de faire une longue promenade dans le temps. Commencée dès la fin du Néolithique elle nous a menés jusqu'à l'histoire de notre civilisation, en passant par quatre périodes distinctes. Par un heureux hasard, et tandis que nous laissons les hommes au moment où ils vont connaître les moyens de transmettre leur pensée par l'écriture, nous avons découvert, toujours sur le même lieu de travail, dans un établissement de La Tène, une inscription gravée sur une pierre en forme de pendentif. Les signes dont cette pierre est couverte doivent représenter une des premières manifestations de la pensée écrite à l'âge du Bronze, expressions pleines d'obscurités pour nous. Cette inscription est le symbole de la stabilité des hommes et des choses, l'abandon des abris précaires, la vie sociale, le travail collectif, l'altruisme, en un mot tous les rudiments du sens progressif accéléré que va prendre dès lors la Société.

P.-Henry Derville, Raymond Pierron.

Juin 1945, décembre 1946.

Erratum : Lire, dans le « Causse de Carennac, lieu sacré préhistorique », au tableau de la p. 19, tumulus 25 : Bronze, au lieu de Halstatt.

Nota : Le prix trop élevé des clichés nous met dans l'obligation de réduire considérablement les illustrations de ce texte.

La Société des Etudes du Lot à Montauban

La Société des Etudes du Lot, répondant à une aimable invitation de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne et du Syndicat de Tourisme de Montauban, s'est rendue dans cette ville le dimanche 22 juin.

A midi précis, devant l'Hôtel de Ville de Cahors, une nombreuse compagnie monte dans le car-pullmann cadurcien, et à 13 h. 30, elle descend devant la Chambre de Commerce de Montauban, siège de la Société savante.

La salle des séances est artistement décorée de tapisseries anciennes et de tableaux. M. Noël, président, dans un aimable discours de bienvenue, nous retrace en quelques mots les relations parfois tendues, plus généralement amicales, qui s'établirent entre Montauban et Cahors.

M. Fourgous, vice-président de la Société des Etudes, répond et remercie M. Noël.

La caravane se met alors en marche et visite d'abord, au n° 3 de la place, un curieux magasin d'objets religieux où un pilier rond en briques donne naissance à huit nervures d'ogive. C'est l'ancien hôtel de Guichard de Constans.

M. l'abbé Chalumeau, secrétaire général de la Société d'archéologie, retrace d'abord les vicissitudes de la construction de la cathédrale : commencée en 1692, elle ne put être inaugurée que le 1er novembre 1739 ; le projet primitif était de 144.000 livres, mais elle en coûta plus de 700.000 !

Nous visitons ce bel édifice de 87 mètres de long, et nous nous arrêtons surtout devant le *Vœu de Louis XIII*, célèbre tableau du peintre montalbanais Dominique Ingres.

Puis vint la visite de l'Exposition de la Quinzaine d'Art en Quercy, où se trouvent réunies les œuvres des artistes régionaux. C'était une très intéressante exposition.

Le Musée Ingres est fermé, mais par une faveur spéciale dont nous ne saurions trop remercier le distingué conservateur M. Bouisset, il nous sera ouvert, et c'est sous sa direction que nous voyons un bel ensemble de peintures, de sculptures et d'objets d'art ; d'ailleurs le musée est en voie de réorganisation et de classement.

M. Favières, adjoint au maire, professeur de philosophie au lycée, nous reçoit, au nom de la municipalité, dans la belle salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Dans un magnifique discours, il nous rappelle nos relations de bon voisinage ; M. Irague, dans une courte improvisation, lui répond, et comme président de la Société, et comme ancien élève du lycée de Montauban. Une coupe de champagne, accompagnée d'une profusion de biscuits, nous est offerte dans la salle d'honneur.

M. Guerret, conservateur du musée d'histoire naturelle, nous présente une très importante collection d'animaux de toutes sortes, allant de l'oiseau-mouche à l'éléphant. Pour l'ornithologie, Montauban est un des plus riches musées de l'Europe, mais c'est surtout sa collection de préhistoire qui retient l'attention des visiteurs, car ayant été presque tout entière recueillie dans le Tarn-et-Garonne, elle donne l'histoire complète des tribus chelliennes dans le Bas-Quercy.

M. Delfau, inspecteur des monuments et des sites, nous donne une histoire détaillée et anecdotique de l'église St-Jacques, jadis cathédrale, puis salle de réunion des sans-culottes. Cette vieille église garde sa tour carrée et fortifiée surmontée d'un clocher qui a servi de modèle à de nombreux clochers des environs.

Au-dessus du portail de la tour romane on a placé une mosaïque reproduisant la *Vision d'Ezéchiel*, de Raphaël. Cette pièce est fort discutée.

Sur le côté sud de la tour, on peut voir un cadran solaire, portant la devise occitane : « Tard o dora, vendra l'ora », donnée par le félibre Antonin Perbosc.

M. Daucet, archiviste départemental, fait l'historique du pont, construit entièrement en briques, comme la grande majorité des monuments montalbanais. Ce fut Philippe le Bel en 1311 qui fit continuer les travaux commencés en 1144, il ne fut terminé qu'en 1335 ; quoique léger, percé de baies et creux à l'intérieur, le pont vieux a résisté aux nombreuses inondations du Tarn.

M. Causseran nous retrace la belle défense de Montauban aux armées de Louis XIII, en 1621, dans l'ancien couvent des Clarisses, devenu Institut et Temple Jean-Calvin.

La salle a encore conservé les emblèmes religieux du couvent primitif.

Le cours Foucault, avec ses pelouses et ses longues rangées d'arbres, nous permet d'admirer l'imposant monument aux morts de la guerre 14-18, une des dernières œuvres du sculpteur montalbanais Bourdelle.

La place Nationale nous permet d'admirer ses délicieux couverts, et M. Noël, pour qui toutes les portes s'ouvrent, nous fait entrer dans les cours intérieures, remarquables par leurs colonnes, leurs escaliers et toute cette architecture dont la pierre est bannie et où règne la brique rouge.

La visite se termina dans un dîner confraternel où l'on se promit de se retrouver à Cahors, dans les prochains mois.

Nous emportons de cette visite cette certitude que la bonne entente des municipalités, des sociétés savantes et des syndicats de tourisme permet, quand elle est réalisée, de donner aux villes un cachet artistique qui manque encore à beaucoup.

Le Président : IRAGUE.

La Veillée au Temps jadis !

Pendant l'hiver, sous le toit des ancêtres,
Au coin du feu, le soir, on devisait,
Le bon aïeul, en patois, nous parlait
Du temps lointain, privé de tout bien-être.

La douce aïeule, assise auprès du Maître,
Tout en filant, quelquefois s'endormait...
Le vieux « calel » faiblement éclairait
Et le foyer rayonnait sur les aîtres.

Puis, tout à coup, on entendait sans peine :
Cri-cri ! Cri-cri ! Sans jamais perdre haleine,
Petit grillon s'égayait dans la nuit...

Tous écoutaient ce chantre solitaire,
Des chaumières, des champs, quand le jour fuit,
Porte-bonheur des humbles sur la terre !

Josée DELPECH,

Membre de la Société des Etudes du Lot et de la Société des Poètes du Quercy, Lauréat des Jeux floraux du Quercy.

CHRONIQUE

Extrait de l'ordonnance rendüe par Monsieur l'Abbé de TERMONT sur le verbal de visite par luy faite dans l'Église parroissiale de Gourdon.

Gilbert de Termont, docteur de Sorbonne, vicaire général de Monseigneur l'Illustrissime, et Révérendissime Bertrand-Baptiste-René Duguesclin, Evêque, Baron, et Comte de Caors ;

Vû le verbal de visite par nous faite dans l'Eglise parroissiale de St-Pierre de Gourdon, du vingtième du mois de may dernier, par lequel verbal il nous conste des réparations nécessaires à lad. Eglise de Gourdon.

Nous avons ordonné et ordonnons qu'on faira raccommoder le toit, la charpante, le pavé de la nef, et les murailles de l'Eglise qui sont du côté du septentrion, qu'on faira vitrer les fenêtres de la nef, et du sanctuaire ; qu'on achètera six grands de léton avec un grand Crucifix pour le grand autel, et un devant d'autel de cuir doré, deux aubes fines, quatre amits, quatre cordons, quatre corporaux, une douzaine de purificatoires, six lavabos, quatre napes fines, et six grossières pour le grand autel, deux ornements en soye avec leur suite pour le blanc et le violet, des nouvelles crémières, un Missel, un rituel, un cayer pour les messes des morts, et des cartes pour la préparation à la messe ; qu'on faira faire une petite croix sur le couvert du grand Ciboire, dorer la Custade, et le Croissant du Soleil, qu'on netoyera les six tablaux qui sont à l'entour du sanctuaire ; que les chapelles de saint Jean, de sainte Catherine, et de saint Roch, demeureront interdites à cause de leur mauvais état jusques à ce qu'on y aura fait les réparations nécessaires, que la Communauté se donnera incessament tous les soins nécessaires afin de pouvoir trouver un local pour en faire un cimetière, que les messes des obits seront dites exactement et aux heures énoncées dans leur fondation, que les confessionaux et les fons baptismaux seront raccommodés aussi bien que la voûte de la sacristie et toutes les portes de l'Eglise, et qu'on refondra les cloches qui sont fêlées, le tout aux dépens de qui il appartiendra, à peine de saisie du temporel avec imploration du bras séculier, conformément à la déclaration de sa Majesté.

A Caors, le dixième septembre mil sept cent quarante-trois. L'Abbé de Termont, vicaire général. Par Monsieur le Vicaire général Lavalade, secrétaire.

Collationné par nous sur l'original, à Caors, ce 15 septembre 1743.

Signé : LAVALADE.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la Société des Etudes du Lot

pendant le premier semestre 1947

Séance du 6 janvier 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. d'Alauzier, Astruc (J. et H.), Bour, Bousquet, Calmon, Cassot, Fourgous, Iches, Laubat, Lury, Prat, Pujol, Servantie, Chanoine Sol, Teyssonières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentations comme membres résidants : M. Ménard, professeur au Lycée Gambetta, par MM. Fourgous et Calmon ; M. Nastorg, représentant de commerce, par MM. H. Astruc et Fourgous.

Election comme membre correspondant, de M. H. Salles, de Sauzet.

Condoléances : La Société exprime ses condoléances à la famille de M. Lucie, décédé. M. le Secrétaire général donne lecture de deux articles nécrologiques sur notre regretté confrère, faits par MM. Bouzerand et Gau, parus dans « La Victoire » et « La République », du 31 décembre.

Félicitations : La Société exprime ses félicitations à notre confrère M. Puget, pour sa nomination comme vice-président de la Société « La Sauvegarde de l'Art français », ainsi qu'à M. Duveau, pour son ouvrage intitulé « La Vie ouvrière sous le Second Empire ».

Dons : M. le Chanoine Sol dépose, sur le bureau de la Société, un exemplaire de la nouvelle édition de son ouvrage « Le Vieux Quercy » ; M. Prat remet un tirage à part de son étude sur des anciens remèdes en Quercy. La Société remercie les donateurs.

Communications : M. Laubat donne lecture des passages de la lettre de notre confrère Roger Pécheyrand, dans laquelle il annonce la prochaine parution de deux romans dont l'action se passe en Quercy.

M. Fourgous, en faisant passer un exemplaire du nouveau timbre de 15 fr., représentant une vue de Rocamadour, demande qu'une lettre de félicitation soit adressée au Ministère des P.T.T. pour cette heureuse initiative. Puis il donne lecture d'une anecdote sur le troubadour P. Vidal. Il fait part de la réédition par le Ministère de

brochures donnant, par département, la liste des sites classés et des sites inscrits à l'inventaire jusqu'en 1945.

Il signale enfin que M. Clovis Brunel, directeur de l'Ecole des Chartes et membre de l'Institut, a fait, à la séance du 22 novembre dernier, à l'Académie des Inscriptions, une communication sur « La Vie de sainte Fleur », religieuse d'Issendolus au XIVe siècle. Le récit est des plus curieux pour l'histoire des pratiques populaires de pèlerinage.

M. le Chanoine Sol, continuant son étude sur les lettres de Durand, député du Gourdonnais en 1789, rapporte que dans la lettre du 15 juillet, Durand signale le mécontentement de l'Assemblée Nationale du renvoi de Necker par Louis XVI. Il proclame que le Roi est aimé de son peuple mais qu'il est faible et se laisse égarer. On lui pardonne en faveur de sa bonté ; il ne lui en coûte point de revenir sur ses pas lorsqu'il est éclairé.

M. Calmon donne lecture d'un document du XVIIe siècle, intitulé « Pour faire un sirop de longue vie », sirop à base de racines et feuilles de plantes.

M. d'Alauzier signale la graphie de certains noms de lieux au XIIIe siècle, tel « Lhunan et Iunan » pour Lunan, « Teychère, Lavaychayre » pour Tesseyre et Lavayssière, indiquant la prononciation locale à l'époque.

M. Irague, dans une savante causerie, explique les principaux éléments entrant dans la construction des radars, à savoir un oscillographe et une cellule photoélectrique permettant de détecter les obstacles et de calculer leur distance par la réflexion des ondes hertziennes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 3 février.

Séance du 3 février 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. d'Alauzier, J. et H. Astruc, Bour, Bousquel. Calmon, Dr Cany, Fourgous, Iches, Lury, Pouget, Prat, Pujol, Chanoine Sol.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections : comme membres résidants, de MM. Ménard et Nastorg.

Condoléances : La Société exprime ses condoléances à la famille de M. de Monzie, ancien maire de Cahors. M. le Secrétaire général

lit un article nécrologique, paru dans « Le Monde », du 16 janvier dernier. Puis il donne lecture des remerciements adressés par Mme Vve Lucie, en réponse aux condoléances exprimées par la Société pour le décès de M. Emile Lucie.

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau de la Société, de la part de M. Sellier, un exemplaire de l'affiche-programme annonçant les fêtes qui eurent lieu à Cahors à l'occasion de l'érection du monument à Clément Marot, le 6 février 1890, ainsi que le n° 12 de la revue « Aluta », contenant des poésies, dont il est donné lecture, de M. R. Coly sur Olivier de Magny, de MM. R. Pécheyrand, J. Vanel..., ainsi qu'une succincte biographie sur un chansonnier quercynois prisonnier en 1870-71, par M. le Chanoine Sol. La Société remercie les donateurs.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau les *Bulletins* reçus :

— *Bul. de la Soc. archéo. hist. littér. et scient. du Gers* (4e trim. 1946).

— *Bul. de la Soc. hist. et archéo. du Périgord* (oct.-déc. 1946).

— *Rev. de la Haute-Auvergne*, Aurillac (juil.-sept. 1946).

— *Natural History*, New-York (déc. 1946-janv. 1947).

M. Calmon rappelle enfin le projet de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Clermont-Ferrand, de tenir un Congrès en juin 1947, pour le millénaire de la dédicace de la cathédrale de Clermont-Ferrand. Ceux des membres de la Société qui désireraient y présenter des travaux pourront se renseigner auprès de M. le Secrétaire général.

Communications : M. le Dr Cany, après avoir signalé l'activité déployée par le Syndicat d'Initiative de Souillac, indique que le film touristique en couleurs de Rocamadour aux Eyzies, par St-Céré et Souillac, dont l'auteur est M. Bernard, est en bonne voie de réalisation.

M. Fourgous achève la lecture des notes historiques de M. le Dr Delclaux sur le Figeac du Moyen-Age.

M. le Chanoine Sol, continuant son étude sur les lettres du député Durand, de Gourdon, en cite une (16 juillet 1789), sur l'arrivée à Paris de la députation de l'Assemblée Nationale de Versailles ; « Les députés étaient considérés comme des dieux, les sauveurs de la patrie. Leur serrer une main, toucher leur manteau était une faveur qu'on s'empressait d'obtenir... »

M. Calmon donne lecture d'une poésie de M. Ed. Laubat, intitulée : « Coccinelle », ainsi que de deux lettres curieuses, l'une du

13 octobre 1799, d'un soldat du bataillon de Cahors, compagnie d'Arpajon, Taillebras, donnant des nouvelles de sa santé à son « très Reberant père » et des détails sur les batailles dont sa compagnie a pris part ; l'autre d'un nommé Olivier, Mᵉ perruquier de Varens fixant à 12 livres le prix d'une perruque fournie à M. Fontaraby, avocat en médecine à Cahors (10 oct. 1781).

Puis le même lit une étude approfondie sur les seigneurs de Larnagol et les blasons sculptés aux clefs de la voûte de l'église paroissiale. Par leur rapprochement il est arrivé à déterminer l'époque de la construction des voûtes de l'église, seconde moitié du xvᵉ siècle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 4 mars.

Séance du 4 mars 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. d'Alauzier, H. et J. Astruc, Bour, Bousquet, Calmon, Cassot, Dʳ Deguiral, Fourgous, Iches, Mme José-Delpech, MM. Lury, Nastorg, Pouget, Prat et Servantie.

Excusés : M. le Chanoine Sol et le Dʳ Cany.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Condoléances : La Société exprime ses condoléances aux familles de ses membres décédés, M. Gervais Nicolaï et M. Blanc, ancien secrétaire général de la Société des Etudes et trésorier-payeur général honoraire.

Félicitations : M. le Secrétaire général fait part de la nomination, comme vicaire général à Cahors, de M. l'abbé Mamoul, curé-doyen de Latronquière ; de M. le Chanoine Sol, comme membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques (arrêté ministériel du 16 janvier) ; enfin de M. R. Prat, archiviste en chef du Lot, comme correspondant du Ministère de l'Education Nationale (Comité des Travaux historiques et scientifiques). La Société leur adresse ses félicitations.

Présentations : comme membres résidants, M. Vigroux, Inspecteur d'Académie, par MM. Desplats et J. Calmon ; M. Eche René, négociant, par MM. Baboulène et J. Calmon ; M. P.-G. Balagayrie, publiciste, par MM. Bousquet et Laubat.

Comme membres correspondants, M. Gipoulou (J.-Louis), docteur en pharmacie à Puy-l'Evêque, par MM. Brunet et J. Calmon ; M.

Pierre Jouve, ingénieur-chimiste, 27, rue de la Cérisaie, à Paris, et M. Emile Conduché, chef de section du mouvement de la région S.-O. de la S.N.C.F., à Paris, par MM. l'abbé Depeyre et J. Calmon ; le musée de Cabrerets, par MM. Armand Viré et l'abbé Lemozy.

Comme abonné au *Bulletin* : M. André Mianes, Gendarmerie, à Souillac.

Dons : de M. Jules Astruc : un imprimé de « Saisie de fruits », du 3 juillet 1753 ;

— un imprimé : Décret du 14 novembre 1870, instituant un Comité d'Artillerie. Fait à Tours et signé L. Gambetta, Ministre de l'Intérieur et de la Guerre ;

— un imprimé : Décret du 13 octobre 1870, suspendant les lois militaires relatives à la nomination et à l'avancement dans l'Armée. Fait à Tours et signé également de L. Gambetta ;

— le n° 71, du 11 décembre 1870, de « La Dépêche » de Toulouse ;

— le testament de Pons Mériguet, de Trespoux (7 mai 1688) (passé devant Me Mourlhon, notaire à Cahors) ;

— un ordre de venir déposer un témoignage de vérité, du 28 août 1740 ;

— un bordereau de créance et droit d'hypothèques, du 2 octobre 1827 ;

— une crémaillère à dents de scie ;

— *de Mme J. Grandjean :* un cadre contenant sous verre des cheveux artistement travaillés en forme de fleur de lys.

La Société remercie les donateurs.

M. le Secrétaire général dépose, sur le bureau de la Société, les *Bulletins* de Sociétés correspondants :

Revue du Comminges, 4e trimestre 1946. A signaler, une étude fort intéressante sur les « Autels votifs gallo-romains de Saint-Béat », par Bertrand Sapène.

Natural History, New-York, février 1947.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 3e trim. 1946.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, fascicule 313, 1946. A signaler, les recherches de M. Georges Coalen, sur les « Billets mortuaires et placards de funérailles ».

Bulletin de la Section des sciences économiques et sociales, 1946.

Puis il signale que, sous le titre de « Réveil du Tourisme », M. P.-G. Balagayrie a publié une série d'articles dans « La République du Sud-Ouest », qui prouvent la nécessité et l'urgence de reformer les Syndicats d'Initiative du Lot et de montrer le travail effectué par ceux qui se sont reconstitués à Figeac, St-Céré, Gourdon, Souillac et Puy-l'Evêque (12, 17, 21, 25, 27 février) ;

— de M. Roger Pons également, deux articles sur « le Quercy historique » : Galiot de Genouillac, seigneur d'Assier, et le Tombeau de Galiot dans l'église d'Assier, parus dans « La République du Sud-Ouest » des 18 et 25 février ;

— dans la revue « Maintenant », n° 4, un article sur Antonin Perbosc ;

— *par G.-Henri Lafage*, dans « Le Petit Aveyronnais », des articles de folklore de M. Joseph Baylet sur « le Jour de l'an » (4 janvier), « Proverbes sur la châtaigo » (19 janvier), « Coutumes du mariage » (2 et 16 février ;

— dans la revue des « Arts et Beaux-Arts », du 14 février, de la part de M. Jean Moulinier, un article de Yvan Christ, intitulé : « Un remarquable effort méconnu : l'aménagement de Figeac en Quercy » ;

— enfin, dans le « Mercure de France », du 1er février 1947, un résumé de la communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Cl. Brunel, sur une nouvelle vie de sainte Fleur, religieuse à Issendolus, en Quercy, au XIVe siècle.

M. Calmon lit des extraits de l'article sur « la Réouverture du musée diocésain d'art sacré d'Arras », paru dans « La Croix » du 22 février 1947, et souhaite la constitution d'un musée diocésain semblable à Cahors, pour que soient sauvegardées nos richesses artistiques des églises désaffectées.

A cette occasion, M. le Dr Deguiral propose que la Société émette un vœu pour que le musée de Rocamadour soit réorganisé, de façon à constituer un ensemble de souvenirs sur les pèlerinages de Rocamadour.

M. Calmon donne lecture de la lettre de remerciements de Mme J. Grandjean, admise comme membre de la Société, puis d'une poésie de celle-ci intitulée « L'étang de Bonneval », près Vayrac, légende limousine.

Communications : M. Irague lit une poésie patoise de la fin du XVIIe siècle sur « Noël », trouvée sur la couverture du registre paroissial de Goujounac (1699).

Il signale enfin l'heureuse initiative de l'administration des P.T.T. qui a fait paraître, sur l'almanach des Postes du Lot de 1947, une carte en couleurs du département sur double feuille, et un plan de Cahors.

M. Fourgous annonce la fondation de la Société des Amis de Cabrerets et du Quercy, sous le patronage de personnalités de milieux préhistoriens et de fervents des études régionalistes. Elle aura pour but de développer les fouilles dans le département et de constituer, au Musée de Cabrerets, une section de folklore. La Société des Etudes décide d'adresser ses sympathies à la nouvelle venue, qui contribuera à augmenter, au dehors, le rayonnement du Quercy.

Sur la proposition de M. Fourgous, la Société projette de faire l'été prochain une excursion à Cabrerets pour visiter le musée du château, qui sera alors complètement installé, notamment dans la section d'ethnographie comparée.

M. le Dr Deguiral annonce de prochaines émissions, par T.S.F., d'évocations dont il est l'auteur, et intitulées « Soleil et ombre dans Cahors », « Tympans romans » (Cahors, Souillac et Carennac), et « Muret ».

Mme José-Delpech, après avoir lu deux attestations de « résistante », décernées à Mme J. Grandjean par le C.D.L. de Vayrac, donne lecture d'une conférence de M. Picard sur Mme J. Grandjean, prononcée à Vitry-le-François.

M. Prat fait passer les modèles d'enveloppe de cartes à jouer déposés par les cartiers Caprais Borie et Ant. Brousse, de Cahors (1826). Puis reprenant son étude sur l'ancienne numérotation des maisons qui était continue et non pas par rue, il indique que après Cahors, Figeac et Rodez, il a retrouvé le même système à Sarlat, notamment sur la maison de La Boétie. M. Cassot l'a relevé sur quelques maisons de Gourdon. Pour Cahors, un document de 1793 porte le n° 523 de la Fondue.

M. Calmon donne la description d'un cachet de cire de Figeac (1792). A cette époque, l'église paroissiale était en si mauvais état, que certaines chapelles étaient interdites. Ecu moderne : « De gueules, à la croix d'argent, surmontée en chef de 3 fleurs de lis d'or. L'écu est posé dans un cartouche décoré de guirlandes de feuillages et chargé des mots : La Loi, dans la partie supérieure. Le Roi, dans la partie inférieure. En exergue : Municipalité de Figeac. » Enfin, il lit le procès-verbal de la visite de l'église de Gourdon, faite par M. l'abbé de Termont, vicaire général, le 25 mai 1743.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 14 avril.

Séance du 14 avril 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. d'Alauzier, Bastié, Bousquet, Calmon, Mme José-Delpech, MM. Lury, Nastorg, Périé, Prat, Pujol, Chanoine Sol, Teyssonières.

Excusé : Dr Cany.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Membre perpétuel : M. Valet de Réganhac ayant satisfait aux conditions statutaires, devient membre perpétuel de la Société.

Présentations : comme membre résidant, M. Mignat (René), rédacteur des postes à Cahors, par MM. Cassot et Astruc (H.).

Comme membre correspondant, M. Raymond Laparra, instituteur à Cénac, par MM. Bourgeades et H. Astruc.

Elections : comme membres résidants, MM. Vigroux, Inspecteur d'Académie, Eche, Balagayrie ; *comme membres correspondants,* MM. Gipoulou, P. Jouve, E. Conduché, le musée de Cabrerets.

Félicitations : La Société des Etudes, par la voix de son Secrétaire général, adresse ses chaleureuses félicitations à M. Pujol, pour son exposition de peinture.

Don : Mme José-Delpech dépose sur le bureau de la Société deux assignats. La Société remercie la donatrice.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues :

Le Bulletin de la Société archéologique du Limousin, 1947.

La Revue de Haute-Auvergne, 4e fascicule 1946.

La Revue de l'Agenais, 2e semestre 1946.

La Revue Natural History, New-York, mars 1947.

Le Flambeau du Centre, 1er trimestre 1947.

De la Société savante de l'Aveyron : 1° Inventaire spéléologique du département ; 2° Inventaire archéologique préhistorique en Rouergue ; 3° Procès-verbaux de la Société de 1939-1944.

Le Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, à Brive, 1946, dans lequel est à signaler un article du Dr Cany sur la décoration sculpturale de l'abbatial de Souillac.

Puis il signale, dans « La Revue Religieuse » de Cahors, la suite de l'étude du Chanoine Sol sur Jean XXII.

Coutumes de Pâques, par M. Joseph Baylet, dans « Le Petit Aveyronnais » du 6 avril.

De M. le Dr Deguiral : Connaissance du S.-O. Toulousain, dans « Midi-Auto-Moto ».

De R. Pinquié : Nos vieilles églises, Fons, dans « La Victoire » du 15 mars.

De J. B. : L'Exposition du peintre E. Pujol, dans « La Victoire » du 4 avril.

Dans « La Victoire » du 3 avril, l'annonce de la découverte d'un trésor dans un vieux mur de Limogne.

Dans « La République » du 4 avril : Le Quercy touristique, Rocamadour, par J.-D. Balagayrie.

Quelques notes sur le château de Lapoujade, par F. B., « La Victoire », 1er avril.

Puis M. Calmon donne lecture d'une lettre de M. Maury, rappelant le séjour de F. Coppée à Alvignac.

Il déplore enfin l'acte de vandalisme commis sur le tympan de l'église de Martel, où la tête du Christ a été gravement endommagée par des pierres.

Communications : M. le Chanoine Sol, continuant son étude sur la correspondance du député Durand, de Gourdon, donne lecture de sa lettre du 17 juillet 1789, où il décrit l'accueil chaleureux fait par le peuple à Louis XVI à son retour à Paris, pour tenter un accord.

M. d'Alauzier expose les grandes lignes de son étude sur les noms et prénoms des habitants de Capdenac au XIIIe s. Les prénoms les plus courants étaient Pierre (Peyre), puis Guillaume, etc..., et seulement au 6e rang Jean, qui, dans les siècles suivants, prendra la tête et de loin.

Mme José-Delpech donne lecture d'une poésie dont elle est l'auteur, intitulée « La Coque ».

M. Prat signale, dans les archives du Tarn-et-Garonne, un sceau bien conservé d'un abbé de Moissac de la famille des Durfort (1316). D'autre part, un acte des archives du Lot mentionne la vente d'une crosse épiscopale d'argent surdorée par M. Antoine de Cardaillac-St-Cirq à l'évêque de Cahors, Antoine d'Hébrard-de-St-Sulpice (1582).

M. Calmon donne lecture d'un certificat de civisme délivré à J.-P. Souillac-de-St-Céré, signé et contresigné par 29 notables de la ville, du Comité de surveillance et du District (7 thermidor, an 2).

M. Irague fait un exposé sur notre connaissance des planètes d'après la mesure de leur température par la pile thermo-électrique.

Seul Mars a une température proche de celle de la Terre, les autres planètes étant ou très froides (— 250 sur Jupiter), ou très chaudes (+ 150 sur Vénus et + 350 sur Mercure).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 5 mai.

Séance du 5 mai 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. Astruc (H. et J.), Bousquet, Calmon, Dr Cany, Cassot, Chaumont, Contou, Fourgous, Iches, Laubat, Lury, Maynard, Prat, Pujol, Serventie, Teyssonières.

Excusés : MM. d'Alauzier, Feyt, Nastorg.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Membres perpétuels : MM. Salesses, de Toulouse, et Pébeyre (Jacques), ayant satisfait aux conditions statutaires, deviennent membres perpétuels de la Société des Etudes.

Présentation : M. Vizon, architecte, rue des Cadourques, par MM. Calmon et Fourgous.

Elections : Sont élus membres de la Société : comme membre résidant, M. Mignat, et comme membre correspondant, M. R. Laparra, de Cénac.

Dons : M. Astruc dépose, sur le bureau de la Société, un Missel romain de 1722. M. le Dr Cany fait don de deux plaquettes récemment éditées par le Syndicat d'Initiative de Souillac. M. Chaumont offre le livre de H. Bousquet intitulé « Deux contributions à l'histoire de l'abbaye de Conques, et dont il fait une brève analyse.

La Société remercie les donateurs.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues :

Mémoires de la Société des Lettres de l'Aveyron, tome 25 (1942).

P.-V. de cette Société (1935-1938).

Bulletin de la Société archéologique du Gers (1er trimestre 1947).

Bulletin de la Société archéologique du Périgord (1er trimestre 1947).

La Revue Natural History, New-York, avril 1947.

Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques (1944-1945), où sont signalés, notamment, les documents entrés en 1943 aux Archives départementales du Lot, ainsi que les dépôts d'archives qui ont été détruits ou endommagés par faits de guerre.

M. Irague fait approuver une pétition pour la protection des vitraux anciens et contre leur déplacement pour des expositions temporaires ambulantes.

A la suite d'un échange de vues, il est demandé à M. Fourgous de bien vouloir s'informer, auprès de la Société archéo. de T.-et-G., si l'on pourrait faire une excursion à Montauban dans le courant du mois prochain.

Communications : M. le Dr Cany fait passer, parmi les membres de la Société, deux exemplaires de la nouvelle collection Van Hoest sur les villes de France.

De plus, il fait admirer la récente publication du « Point » consacrée aux églises romanes du Roussillon et qui contient de remarquables photographies des œuvres d'art de ce pays.

M. Irague donne quelques explications sur l'asdic (Anti-submarine Device International Commitee), qui a été utilisé pendant la guerre pour la recherche des sous-marins et sert maintenant à découvrir les bancs de poissons : sardines, harengs, sprats.

L'asdic utilise les ultra-sons, c'est-à-dire des sons tellement aigus que l'oreille ne les perçoit plus. Ils sont produits par une moyenne de 20.000 oscillations par seconde ; rappelons que le contre-ut, terreur des ténors, ne comporte que 520 oscillations par seconde.

Pour obtenir de pareilles fréquences, il faut s'adresser aux oscillations électriques, mais celles-ci, qui sont perpendiculaires à la direction, ne se propagent que dans l'air et dans le vide ; tandis que les oscillations sonores, qui sont parallèles à la direction de propagation, se propagent bien dans l'eau à une vitesse de 1.400 m. par seconde.

Une telle transformation est produite par le quartz. Une lame de quartz convenablement taillée est soumise à des oscillations électriques, elle subit des variations d'épaisseur de même période et proportionnelles à la puissance électrique.

Inversement, la même lame soumise à des pressions périodiques dues aux vibrations sonores se couvre de charges électriques de signes contraires sur ses deux faces, ce qui produit des oscillations électriques.

Les vibrations sonores sont dirigées comme la lumière des phares d'une automobile ; si elles rencontrent un obstacle, elles se réfléchissent comme l'écho et reviennent sur leur propre direction.

Elles impressionnent le quartz et les vibrations électriques que celui-ci produit sont recueillies par un oscillographe cathodique et enregistrées.

Cette utilisation est le fait d'un hasard. Un convoi américain arrivait près de Gibraltar, un navire de l'escorte est averti par son asdic de la présence d'un sous-marin ; il se précipite sur lui et lance un chapelet de bombes, mais au lieu de voir remonter une nappe d'huile, ce furent de nombreux poissons morts qui remontèrent.

C'est le navire d'escorte, *Le Grenadier*, qui en 1946 a étudié cette utilisation de l'asdic dans les parages de la Manche.

M. Prat signale l'article paru dans « La République du S.-O. » (1er mai 1947), attirant l'attention de nouveau sur la grotte mystérieuse qui se trouverait près de la fontaine des Chartreux et dont l'accès serait au-dessous du niveau de la rivière un peu en amont de la fontaine.

M. Calmon fait la lecture d'un document de 1715 donnant la recette pour « faire de bonne saucisse ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 2 juin.

Séance du 2 juin 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. Calmon, Cassot, Delfau, Dr Deguiral, Fourgous, Iches, Laubat, Maureille, Mignat, Pouget, Prat, Pujol, Teyssonières.

Excusés : MM. Vigroux, d'Alauzier, Dr Cany, Lury, H. Astruc.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation : comme membre correspondant, M. Tétart, administrateur du musée de Cabrerets, 44, rue Blanche, à Paris, par MM. Fourgous et Calmon.

Election : Est élu membre de la Société, M. Vizon, architecte à Cahors.

Remerciements : M. le Secrétaire général donne lecture de la lettre de remerciements de M. Conduché, de Paris, élu membre de la Société.

Don : De la part de M. d'Alauzier, M. Calmon dépose sur le bureau de la Société la carte manuscrite de la vicomté de Bruniquel au XVe siècle. La Société remercie le donateur.

M. le Secrétaire général rend compte des *Bulletins* reçus :

Aluta, n° 13, de M. R. Coly, contenant notamment une poésie à la mémoire de M. Gervais Nicolaï.

Le Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie (4e trimestre 1946).

La Revue de Comminges (1er trimestre 1947).

La Revue Natural History, de New-York (mai 1947).

Le Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne, contenant notamment une étude sur les testaments des XVe-XVIIe siècles, par R. Daucet, archiviste en chef du Tarn-et-Garonne.

Puis M. Calmon donne lecture d'un article de M. l'abbé Depeyre sur le sanctuaire de N.-D. de Rocamadour, en Sicile, fondé au XIIe siècle (*Bulletin de N.-D. de Rocamadour*, 2e trimestre 1947).

Enfin lecture d'une lettre de L. Greil, de 1896, où il fait remarquer que les familles royales des Bourbons (France, Espagne, Naples) descendent de la famille du pape Jean XXII par Marie de Via, épouse d'un dauphin d'Auvergne au XIVe siècle.

Communications : M. Fourgous fait part du programme de l'excursion à Montauban, fixée à l'après-midi du dimanche 22 juin prochain, où la Société des Etudes du Lot sera accueillie par la Société archéologique de Montauban. Les personnes désirant participer à cette sortie sont priées de s'inscrire d'urgence auprès de M. Calmon, bibliothécaire.

Puis M. Fourgous présente l'une des premières épreuves de son livre « A travers le Lot », qui va paraître dans une huitaine. Cet ouvrage, aux nombreuses illustrations, comporte une fort belle couverture en couleurs représentant le Pont Valentré et dont l'auteur est M. Pujol.

La Société leur adresse ses félicitations.

M. Prat signale, dans « La République » du 14 mai, un article de P. Verlhac sur Souillac ; dans « La République » du 22 mai, un article de M. Balagayrie sur Martel, et dans « Le Patriote » du 27 mai un article de M. Augustin sur la fontaine des Chartreux et un projet d'exploration de la source. A cette occasion, M. Maureille fait un exposé sur l'organisation d'un comité en vue de cette exploration par des plongeurs munis de scaphandres, afin de franchir le siphon et de reconnaître s'il existe une grotte sous le pech d'Angély. La Société, très intéressée par ces recherches, adresse ses vifs encouragements aux explorateurs bénévoles et leur souhaite plein succès dans leur entreprise audacieuse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 7 juillet.

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE DU DÉPARTEMENT DU LOT

(Errata et Addenta)

Art. 1 ajouter : 3 plans, 1 carte, QY, 1. CM. 27.
— 3 aj. : Biblio. S.E.L. QY. 1. CM. 26.
— 10 aj.: Arch. de la Mairie d'Albas.
— 32 aj. : (1650-1791).
— 34 aj. : Vidal (Pierre).
au lieu de : 1880-1881, lire : avril 1887, page 67.
au lieu de : Arch. départ., lire : Biblio. de Cahors, Ms. 133.
— 45 aj. : pp. 113, et lire : in-12.
— 66 aj. : Réun. Soc. Beaux-Arts des départements, 1903, p. 138-144.
— 73 aj. : *La Gazette du Lot*, 6 sept. 1911.
— 76 lire : bellicarum in Gallia præfecti, par Pierre Saliat.
— 81 au lieu de : Arch. mun., lire : Biblio de Cahors.
— 89 aj. : P.V. de la délibération.
lire : Biblio. S.E.L. QY. 1. CM. 62.
— 92 aj. : *Bull. S.E.L.* LI., 1930, p. 255-258.
— 103 lire : Biblio. S.E.L. QY. 2. CM. 31.
— 109 au lieu de : 1880-1881, lire : mars 1887.
au lieu de : Arch. départ., lire : Biblio. de Cahors, Ms. 133, pp. 17.
— 110 aj. : *Bull. S.E.L.* LI., 1930, p. 241-244.
— 115 au lieu de : Arch. mun., lire : Biblio. de Cahors. Fonds Greil, 288 (Copie).
— 116 au lieu de : Arch. mun., lire : Biblio. de Cahors.
— 128 aj. : in-8°, pp. 3.
— 156 au lieu de : Arch. S.E.L., lire : Biblio S.E.L. QY. 1. CM. 65.
— 159 lire : p. 158.
— 169 lire : Biblio. de Cahors.
— 200 aj. : pp. 9.
— 205 aj. : (*Coins du Quercy*), 13 octobre 1906.
— 218 aj. : (Vers 1880).
— 230 aj. : 15 cartes.
— 236 aj. : in-8°, pp. 2.
— 243 aj. : dans « Pouillé de l'Archevêché de Bourges », 1648, in-4°.
— 248 aj. : in-8°, pp. 34.
— 251 aj. : Biblio S.E.L., Ms. 80.
— 258 aj. : Biblio de Cahors, Ms., pp. 9.
— 265 lire : Biblio. de Cahors.
— 266 aj. : (Vitraux et peintures murales).
lire : Biblio. S.E.L., QY. 2. CM. 36.
— 270 lire : Biblio. de Cahors.
— 276 lire : Biblio. de Cahors.
— 283 lire : 1865.
— 284 lire : Biblio. de Cahors.

— 307 lire : 1883.
— 312 aj. : in-8°, pp. 51.
— 313 aj. : pp. 72.
— 317 lire : Biblio. de Cahors.
— 322 aj. : pp. 4.
— 323 aj. : pp. 160.
— 324 aj. : pp. 420.
— 329 aj. : pp. 156, et lire Joanne-Jacobo...
— 331 aj. : Paris, Vincent Fréal et Cie, 1933, in-8°, p. 146-176 (Extrait de *La Vie Urbaine*).
— 334 aj. : pp. 31.
— 338 aj. : *Bull. S.E.L.*, V., 1879, p. 48-55.
— 344 aj. : Cahors, A. Laytou, 1876, in-12, pp. 64.
— 345 lire : 1902.
— 353 aj. : pp. 16.
— 354 lire : Biblio. de Cahors.
— 355 aj. : Bence (Jacques-Martin).
— 370 aj. : (190 × 137), pp. 24.
— 371 lire : pp. 2.
— 372 au lieu de : (Aug.), lire : (J.-M. Ainé).
aj. : de Rodez à la Garonne.
aj. : Ve Dondez-Dupré, in-8°, pp. 132, carte.
— 373 aj. : in-8°, pp. 69.
— 376 lire : Biblio. S.E.L., QY. 1, CM. 32.
— 381 aj. : par Giraud.
— 383 lire : après 382, le n° 383.
— 384 aj. : Cahors, F. Delpérier, 1894, in-12°, pp. 11.
— 389 aj. : Comment elle peut tarir et comment on peut la conserver et l'augmenter.
— 397 lire : 1865.
— 403 aj. : pp. 7.
— 414 aj. : (Patois et français).
— 415 lire : concilii..., typographum, et aj. : pt. in-8°, pp. 244.
— 416 aj. : illustrissimi Domini D. Episcopi, typographum, Academiæ et civitatis.
— 417 lire : editum, et aj. : Cadurci, apud...
— 420 aj. : pp. 4.
— 421 aj. : pp. 9.
— 434 lire : Biblio. de Cahors, au lieu de Arch. mun.
— 442 aj. : Impr. Libraires, Place Royale.
— 444 aj. : pour 1810. VIe année de l'Empire Français. A Cahors, chez L.-J. Plessis, libraire, rue du Portail Garrel, de l'Impr. Charles-Croisilhes, à Montauban.
— 489 aj. : *Journal du Lot*, 6 mai 1865.
— 497 au lieu de : aux Archives municipales, lire : à la Bibliothèque municipale de Cahors.
— 506 lire : Biblio. de Cahors.
— 511 lire : Biblio. S.E.L., QY. 2, CM. 46.
— 520 lire : Biblio. de Cahors.

— 522 aj. : pp. 80.
— 523 lire : Biblio. de Cahors.
— 525 aj. : pp. 15.
— 529 lire : Biblio. de Cahors.
— 547 aj. : unique supplément au catalogue de 1888-1896.
— 548 lire : sept. 1893 et ...pp. 24.
— 549 lire : pp. 106.
— 550 lire : pp. 16.
— 562 aj. : 4e trim. 1899.
— 570 aj. : *Revue relig. de C. et Roc.*, 1914, p. 357.
— 577 aj. : pp. 14.
— 579 lire : Cahors au XVIe s. Le sac de la Chartreuse. Episode des Guerres de Religion, et ...1890.
— 589 aj. : après avoir exercé toutes les charges publiques dans sa patrie.
— 596 aj. : et 16 mars.
— 607 aj. : pp. 324.
— 608 aj. : M.DCC.LXXIV, Cum privilegio Regis, in-f°, pp. 455.
— 610 aj. : in-18, pp. 56.
— 611 aj. : et Tarifs des concessions de terrain et des frais d'inhumation et d'exhumation. ...J. Brassac, 1899, in-4°, pp. 12.
— 618 aj. : Biblio. de Cahors, Fonds Greil, 592 (3).
— 619 au lieu de : sur, lire : avec, et aj. : pp. 4.
— 621 aj. : Discours prononcé à la Distribution des prix du Lycée de Cahors, le 2 août 1883, et ...in-8°, pp. 22.
— 623 aj. : 1 f.
— 635 lire : à XXXIX, 1914.
— 641 aj. : Concours régional, agricole de Cahors du samedi 20 au dimanche 28 mai. ...animaux, instruments et produits agricoles exposés. ...Impr. Impériale, in-4°, pp. 56.
— 642 aj. : du samedi 17 au lundi 26. ...Impr. nationale, pt. in-8°, pp. 24.
— 643 aj. : in-32, pp. 80.
— 644 aj. : établie sous le patronage de l'Ascension, le 21 janvier 1821, avec l'autorisation de Mgr de Grainville. Nouveau règlement. ...A. Laytou, 6, rue de la Mairie, in-8°, pp. 24.
— 648 aj. : pp. 17.
— 650 aj. : pp. 7.
— 652 lire : Biblio. de Cahors. AM. 8, 9, 10.
— 662 lire : de bienfaisance.
— 663 aj. : XVIIIe s., t. I, III ; 367-384.
— 667 aj. : An XII.
— 683 lire : Biblio. S.E.L., Ms. 70.
— 686 au lieu de Biblio. P. Gary, lire : Biblio. S.E.L., Ms. 105.
— 687 lire : Biblio. S.E.L., QY. 1. CM. 1, 2...
— 689 lire : missasque..., brevarium... Cadurcense... Domini M.DCC.XCVIII. Pascha occurente 8 aprilis.

— 690 lire : 1904, in-18, pp. 21.
— 692 lire : Coueslant, 1926, pl. in-8°.
— 693 lire : provinciale.
— 704 lire : tendante.
— 720 aj. : conventualium, Archipresbiteratuum et...
— 723 aj. : Ms. 120, 121, 122.
— 724 aj. : Bibliothèque de Meaux, 23, T. III, p. 186.
— 735 aj. : pp. 48.
— 736 aj. : p. 65-126.
— 739 lire : 1746.
— 740 aj. : chez François Richard... M.DCC.XLVII, in-32, 213 p. et table.
— 743 au lieu de : Romain, lire Romani.
— 745 lire : beneficiorum.
— 749 aj. : ou Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés, abbesses et chefs des Chapitres du Royaume. Paris, Delalain, 1774-1775, 4 vol. in-8°.
— 756 aj. : pp. 7.
— 786 aj. avant Livre II : décidées par divers arrêts de la Cour de Parlement de Toulouse, recueillis par feu Mr. Me Simon d'Olive. ...A Toulouse, chez Jean-Dominique Camusat, M.DC.LXXXII, in-4°.
lire : Biblio. S.E.L.B., QY. O. 1.
— 800 aj. : pp. 3.
— 805 aj. : A Cahors, chez Grenier et Cie, an VII, in-4°, pp. 26
— 812 au lieu de Gay, lire : Gary.
— 815 aj. : et les Prêtres de la Mission. Simples notes d'histoire locale.
— 824 lire : Biblio. S.E.L., QY. 1. CM. 4.
— 829 aj. : p. 562, 563.
— 837 aj. : (collection de Documents inédits sur l'Histore économique de la Révolution française).
— 850 lire : Biblio. S.E.L., Ms. 69.
— 856 aj. : 720, II. 54.
— 871 aj. : Comm. S.E.L., XXII, 1897, p. 72.
— 923 lire : 1895.
— 925 au lieu de : ad, lire in, et aj. : in-16.
— 926 aj. : pp. 7.
— 936 lire : Hausermann.
— 940 aj. : imprimées par ordre de Mgr l'Evêque ...Vedeilhié, in-12.
— 941 aj. : Chez François Richard, impr. in-12.
— 942 aj. : avec les offices qui se disaient pendant l'année, J.-P. Combarieu, impr. in-16, p. 242.
— 951 aj. : Hostein del. et Chanoir sculp... in-8°, dans « France pittoresque », par A. Hugo.
— 956 aj. : Biblio. de Cahors.
— 958 au lieu de : Gou, lire : 504.

— 1.005 aj. : *Le Réformateur du Lot*, 16 oct. au 9 nov. 1884.
— 1.008 aj. : Paris. Impr. nat., 1915, in-8°, p. 7.
— 1.014 aj. : p. 59-70.
— 1.017 aj. : Le Blant (Edmond)... antérieurs au VIIIe siècle... Paris, Impr. nat., in-4°.
lire : 1029 au lieu de 1929.
— 1.036 lire : f°, 66-84.
— 1.047 au lieu de in-fol., lire : in-8°, LXXII, f°.
— 1.048 aj. : Imprimeurs.
— 1.052 aj. : prononcé dans la Cathédrale de Cahors, le 18 septembre 1899.
— 1.057 aj. : Biblio. de Cahors, Ms., 124.
— 1.060 lire : Chapitre XVIII.
— 1.083 lire : Greil, 293, p. 253, 254.
— 1.084 lire : 323 (2).
— 1.089 lire : Biblio. S.E.L., QY, 1. CM, 59.
— 1.095 lire : Biblio. S.E.L., Ms. 38 à 41.
— 1.100 aj. : Cahors, Ve Richard (1855), in-8°, pp. 16.
— 1.122 aj. : (Gaspar) et. Topographia Galliæ, Sive Descriptio et delineatio famorissimorum locorum in potentissimo regno Galliæ. Francofurti. 1655-1661, 4 vol. in-fol.
— 1.157 lire : 1893... et 53.
— 1.171 aj. : pt. in-8°.
— 1.182 au lieu de 25 lire : 17.
— 1.207 aj. : et Calmon (Jean) Bibliothécaires... LIV, 1933, p. 315, LV, 1934... Cahors, Impr. typo. A.-Coueslant, 1935, in-8°, 222 p.
— 1.209 aj. : chez Jean Besson, rue de Reims, près du Collège, pp. 24.
— 1.216 aj. : 209-213, Pl. I.
— 1.218 aj. : Cahors, A. Coueslant, 1909, in-8°, pp. XVI-17.
— 1.223 aj. : pp. 47.
— 1.224 aj. : pp. 2.
— 1.225 aj. : pp. 4.
— 1.231 aj. : Lalbenque, 2e Prairial, an VIII et Réponse à la lettre précédente.
— 1.233 aj. : pp. 7.
— 1.246 aj. : par Gaspar Mérian (Dans la Topographie des Gaules).
lire : 1650.
— 1.247 lire : (1634).
— 1.251 aj. : dressé par le Frère Etienne.
— 1.272 aj. : Le P. Philippe Labbé... et Paris. G. Alliot, 1648, in-4°.
— 1.277 aj. : *La Dépêche*, 6 janvier 1904, et Toulouse, L. Privat, 1908 (*Terre d'Oc*, p. 33-41).
— 1.281 aj. : pp. 48.
— 1.282 aj. : *Annuaire-Almanach du Lot*. Cahors, J. Girma, 1884.
— 1.303 aj. : Rauch, del. et Skelton, fils Dc... et « *Guide pittoresque du Voyageur en France*. Département du Lot. ».
— 1.329 aj. : (2 actes). Orchestration de M. Michel.

— 1.341 aj. : Bull. monumental, XXXII, t. II, 1866, p. 818.
— 1.342 aj. : trouvée à Cahors, rue Saint-Projet.
— 1.351 aj. : Extrait de la Revue Internationale de Sociologie.
— 1.356 aj. : (1911).
— 1.375 aj. : Biblio. de Cahors. (270 × 380).
— 1.383 aj. : par l'abbé J. Gary.
— 1.398 aj. : pp. 8.
— 1.401 aj. : pp. 8.
— 1.412 aj. : pp. 10.
— 1.423 lire : 1928.
— 1.440 aj. : in-18, pp. 14.
— 1.441 aj. : Société Chorale... A Laytou, pt. in-8°, pp. 21.
— 1.445 aj. : pp. 6, 10 avril (Justice criminelle).
— 1.446 aj. : (23 avril 1770).
— 1.447 aj. : pp. 8.
— 1.454 aj. : (1771).
— 1.455 aj. : pp. 4 et en note (1) Voir aussi : Catalogue des Ms. de la collection Greil. 575.
— 1.458 aj. : *Excursion dans le Lot*, par E. Grangié... Paris, Waltener et Cie, dépliant, 8 p. de texte.
— 1.466 lire : Froumentèze.
— 1.467 lire : 1634.
supprimer : (ou 1643) (voir dans la... Tardes).
aj. : Voir : 1247.
— 1.473 lire : Tortorel (Jean) et Perrisin (Jacques).
— 1.483 au lieu de : Cl.-G., lire : Claude Gilles.
— 1.490 aj. : Imprimé en 1639.
— 1.518 lire : 1881.
— 1.522 aj. : 1re édition, 1660.
— 1.523 lire : le dernier.
— 1.536 aj. : pp. 16.
— 1.543 lire : p. 35, et aj. : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 23.
— 1.560 lire : Biblio. S.E.L., QY, 1, CM. 51-52.
aj. : pp. 41.
— 1.561 lire : Combarieu (L.).
— 1.563 aj. : in-8°, pp. 16.
— 1.565 aj. : dans « Album historique du département du Lot ».
— 1.568 lire : Arch. départ. du Lot.
— 1.576 lire : 21 septembre 1927.
— 1.593 lire : Arch. départ.
— 1.598 aj. : (Jean Delclaux).
— 1.602 aj. : en note. Hameau de la commune de Fajolles.
— 1.603 et 1.604 aj. : en note. Hameau de la commune de Lebreil.
— 1.616 aj. : S.l.n.n.n.d. (1817) in-8°, pp. 40.
— 1.629 aj. : (Louis, Charles, Raphaël).
— 1.640 aj. : (Jean, Pierre, Paulin).
— 1.647 aj. : après Capdenac (26 juillet 1591).
— 1.684 lire : Le Blanc du Vernet.

— 1.686 aj. : Biblio. S.E.L., QY, 1. CM. 10.
— 1.689 aj. : (Tympan).
— 1.734 aj. : Cahors, J.-P. Plantade, 1845, in-8°, pp. 19.
— 1.752 lire : Biblio. S.E.L., Ms. 54.
— 1.754 aj. : pt. in-8°.
— 1.755 aj. : Tulle, Eug. Crauffon, 1873, pt. in-8°, pp. 56.
— 1.757 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 20.
— 1.853 lire : Biblio. S.E.L., QY, 1. CM. 44.
— 1.866 lire : 1887.
— 1.908 lire : 1.888.
— 1.911 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 19.
— 1.995 aj. : 27 sept. 1795-22 sept. 1802.
— 2.022 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 21.
— 2.029 au lieu de : Arch. départ., lire : Biblio. de Cahors, Ms. 133 (1877).
— 2.056 lire : 1904, in-8°, pp. 3.
— 2.067 lire : Biblio. S.E.L., B.Q.Y, Q. 39.
— 2.097 aj. : copie manuscrite, s.d., in-4°, pp. 6.
— 2.105 lire : Biblio. S.E.L., Ms. 64.
— 2.108 au lieu de : Marraud, lire : F. M. (Francis Maratuech).
— 2.111 supprimer : Ferrières-le-Grand.
— 2.128 lire : xve s.
— 2.151 aj. : et 276.
— 2.175 aj. : érigée dans l'église St-Sauveur de Figeac, le 30 août 1840... Figeac, Vitrac et Jacob, 1853, in-12, pp. 8.
— 2.184 au lieu de : Allo, lire : abbé.
— 2.204 lire : Rivetti.
— 2.217 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 33.
— 2.241 aj. : Cahors, Coueslant, 1930, in-8°, pp. 33.
— 2.260 aj. : Arch. Soc. Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
— 2.270 aj. : pp. 48.
— 2.273 aj. : et par l'Abbé de Fouilhac dans sa « Chronique du Querci ».
— 2.274 aj. : Tours, Bouserez, S.d. in-8°, pp. 11.
— 2.319 au lieu de : (E.) lire : (Eugène).
— 2.326 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2, CM. 17.
— 2.343 aj. : (1666-1669).
— 2.352 aj. : Albi, Impr. des Apprentis Orphelins, 1892, in-8°, pp. 14.
— 2.360 aj. : le diffamant à propos de son rôle dans l'affaire de la révocation du Maire de Fons.
— 2.361 aj. : 1°, novembre 1863.
— 2.371 aj. : S.l.n.n.n.d., in-12, pp. 16.
— 2.458 aj. après le nom : (J. P.).
— 2.489 aj. : 2 parties.
— 2.498 lire : Biblio. S.E.L., QY, 1. CM. 35.
— 2.522 aj. : Donnée à Paris, le 17 décembre...
— 2.534 au lieu de : coutume, lire : cérémonie.
— 2.540 aj. : *L'Echo du Lot*, 16, 19, 23 mai 1849.

— 2.566 lire : Biblio. S.E.L., QY, 1. CM. 47.
— 2.569 aj. : et Canal (Séverin).
— 2.570 aj. : Editions Occitania, E.-H. Guitard, 7, rue Ozanne.
— 2.589 aj. : Cahors, L. Laytou, 1897, in-8°, pp. 56.
— 2.614 lire : Brasconnies.
— 2.628 aj. : S.l.n.a. in-8°, pp. 7.
— 2.631 au lieu de Fennet, lire Pennet et, au lieu de Chameret, lire Chamerot.
— 2.632 aj. : Brive, Marcel Roche, 1892, in-8°, pp. 48, et Paris, Chamerot et Renouard, 1892, in-8°, pp. 39, fig.
— 2.636 aj. : Cahors, A. Bergon, 1933, in-8°, pp. 5.
— 2.642 aj. : in-16, pp. 16.
— 2.685 aj. : provinciale de la... fort vol., in-8°.
— 2.697 aj. : pp. 20.
— 2.702 aj. : pp. 62.
— 2.719 aj. : Brive, Lachaise, 1935, in-8°, pp. 46.
— 2.721 lire : Biblio. S.E.L., Q.Y, 1. CM. 63.
— 2.726 aj. : Toulouse, Impr. de Troyes, 1865, in-12, pp. 144.
— 2.758 aj. : En 1894 (6e année) il paraissait le samedi.
— 2.810 aj. : En 1889. Paraissait tous les jours sauf le dimanche.
— 2.831 aj. : 1re année, n° 7, 21 oct. 1876.
— 2.856 aj. : En 1872, avenue Cavaignac et place du 4-septembre.
— 2.861 aj. : seul n° paru.
— 2.875 aj. : En 1865 (5e année) paraissait les mercredis et samedis. Politique, littéraire, agricole et commercial. En 1872 (12e année) paraissait, mardi, jeudi, samedi.
— 2.884 aj. : En 1877 (3e année) paraissait le dimanche.
— 2.911 aj. : En 1894 (10e année) paraissait le dimanche et plus souvent s'il est possible.
— 2.918 aj. : En 1896 (2e année). paraissait tous les mois.
— 2.949 aj. : Imprimeur libraire, rue du Majou, et Administration, Littérature, Sciences, Commerce, Agriculture, Industrie, Annonces, Avis et Faits divers.
— 2.975 lire : Biblio. S.E.L., Ms., 106.
— 3.008 lire : Biblio. S.E.L., QY, 1. CM. 49.
— 3.024 lire : Biblio. S.E.L., Ms. 61.
— 3.049 aj. : Paris, Impr. Natio. 1908, in-8°, pp. 4, pl. 1
— 3.052 aj. : p. 1.224 à 1.226.
— 3.059 aj. : p. 63 à 66.
— 3.061 aj. : S.l.n.d., in-8°, pp. 2.
— 3.069 au lieu de Lemoine, lire : Le Mans.
— 3.084 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 35.
— 3.120 aj. : Biblio. de Cahors, Fonds Greil, 220.
— 3.156 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 16.
— 3.173 aj. : *Journal du Lot*, 13 novembre 1912.
— 3.177 aj. : Ms. 81.
— 3.179 aj. : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM, 39.
— 3.206 lire : p. 229.

— 3.210 lire : N° 62, 63, 64.
— 3.213 aj. : pp. 46.
— 3.225 lire : Biblio. S.E.L., Ms. 74.
— 3.265 aj. : (Gabriel, médecin d'Espédaillac).
Ms. chez M.-G. Andral, architecte à Pau (1790-1791).
— 3.278 aj. : (relatif aux troubles de Martel).
— 3.280 aj. : par J.-J. de Sircys (20 mai 1820)... pp. 38.
— 3.281 au lieu de : notes, lire : mots.
aj. par Ch. de Chamisso (10 juin 1820)..., pp. 13.
— 3.282 aj. : pp. 26.
— 3.283 aj. : pp. 16.
— 3.284 aj. : pp. 26.
— 3.291 lire : Biblio. S.E.L., QY, 2. CM. 41.
— 3.300 au lieu de : (Edouard), lire : (Paul).
— 3.303 aj. : Signé, Baudus, président, Cas, secrétaire.
— 3.305 lire : 27 février.
— 3.308 lire : Impr. de J. Baillie.
— 3.310 aj. : pp. 8.
— 3.313 au lieu de : Chartres, lire : Chartes.
— 3.336 } lire : Boland.
— 3.337 }
— 3.346 aj. : XI, 1886, p. 89.
— 3.348 aj. : (Tenue des Registres paroissiaux).
— 3.354 lire : Biblio. S.E.L., pour 1864-1866.
— 3.363 aj. : Tirages parus en 1934-1939-1942-1947-1948.
— 3.410 au lieu de : (J. E.), lire : (J. T.).
— 3.411 au lieu de : (J. E.), lire : (E.).
— 3.412 lire : Campion.
— 3.434 aj. : Cahors, J.-P. Combarieu, Impr. s.d. (1843), in-8°, pp. 53.
— 3.439 aj. : (1895).
— 3.443 lire : 63-70.
— 3.452 aj. : in-8°.
— 3.457 aj. : septembre 1922..., 3 vol. in-8°.
— 3.465 lire : pp. 63.
— 3.488 aj. : (XVIIIe s.).
— 3.499 lire : du 10 janvier 1793.
— 3.512 aj. : (Juin à octobre).
— 3.532 lire : pp. 12.
— 3.534 aj. : pp. 22.
— 3.547 lire : I.CM. 16.
— 3.596 aj. : en exécution du décret de l'Assemblée Nationale du 13 décembre 1790.
— 3.599 aj. : D'hier à demain.
— 3.622 aj. : pl. in-8°, pp. 106.
— 3.634 aj. : Révisé par J. Monnier ; 1890, XXXII-387 p., cartes, pl.
— 3.641 aj. : in-8°, pp. 16.
— 3.650 lire : pp. 130.
— 3.669 aj. : pp. 76.

— 3.674 3.675, 3.678, 3.680, 3.686, 3.688, lire : Biblio. de Cahors
— 3.687 aj. : (Mosaïque, rue St-James à Cahors et Armes franques à St-Denis-Catus).
— 3.691 aj. : pp. 14.
— 3.692 aj. : (31 mars-30 avril).
— 3.696 aj. : Alyssum petracum au château d'Assier. Orchis hybrides à Thémines (Mas de Lafont).
— 3.698 aj. : Caen. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°, pp. 10.
— 3.700 aj. : 1903.
— 3.701 lire : 1933.
— 3.707 lire : Marbot-Crenière.
— 3.715 aj. : pp. 34.
— 3.734 au lieu de : Révolution, lire : Résolution.
— 3.740 aj. : 1894.
— 3.762 aj. : pp. 20.
— 3.769 lire : Pontus.
— 3.771 aj. : Tulle, J. Mazeyrie, 1877, in-32, pp. 35.
— 3.778 aj. : pp. 32.
— 3.779 aj. : pp. 14.
— 3.788 aj. : (Résumé d'un voyage botanique dans le Lot).
— 3.805 aj. : S.l.n.n., 1908, in-8°.
— 3.808 aj. : (Carte géologique).
— 3.824 lire : 6 janvier.
— 3.829 lire : de l'enseignement.
— 3.834 aj. : pp. VI.
— 3.841 aj. : pp. 32.
— 3.843 aj. : pp. 27.
— 3.844 aj. : pp. 24 et Cahors, Laytou, 1885, in-8°, pp. 19.
— 3.851 lire : 651.
— 3.855 lire : pp. 235.
— 3.880 aj. : (1885).
— 3.881 aj. : pp. 29.
— 3.883 aj. : par Suriray de la Rue.
— 3.904 aj. : pp. 87.
— 3.910 aj. : in-8°, pp. 5.
— 3.919 aj. : in-8°, pp. 4.
— 3.920 aj. : p. 193-195.
— 3.945 lire : 10 (2).
— 3.954 aj. : Annales de Géographie. Janv. 1930, pp. 21-39.
— 4.006 aj. : « Ayso so las Costumas de Luzech, 1207 ».
— 4.103 aj. : in-8°, pp. 11.
— 4.108 aj. : in-8°, pp. 40.
— 4.109 aj. : in-8°, pp. 4.
— 4.226 aj. : Biblio. de Cahors.
— 4.243 aj. : Paris, Impr. Natio., 1882, in-8°, pp. 4, pl.
— 4.375 aj. : Dr Robert, et Paris, A. Storck, in-8°, pp. 47.
— 4.527 au lieu de : Arch. départ., lire : Biblio. de Cahors, Ms. 133.
— 4.554 lire : p. 127.

— 4.626 aj. : pp. 114, pl. et fig.
— 4.693 lire : XXIV, 208 p.
— 4.826 aj. : Cahors, F. Delpérier, 1901, in-8°, 56 p. 2e édition.
— 4.889 lire : pp. 163.
— 4.923 lire : 1930, in-16, pp. 223.
— 4.949 aj. : (Edité par Jules Rouquet).
— 4.965 lire : del Sieur Valès.
— 4.974 lire : X. Y.
— 5.042 aj. : Paris, 7, rue des Grands-Augustins, 1896. Janv., in-8°.
— 5.070 aj. : Faune souterraine, Animaux aveugles des Cavernes (Conférence)... Lucien Duc, in-8°, pp. 43.
— 5.168 aj. : (1913).
— 5.269 aj. : tirée des Monumens romains... Paris, Desaint et Saillant
— 5.278 aj. : Besançon, Dodivers (1863), in-8°, pp. 2.
— 5.279 aj. : Paris, Didier, 1864, in-8°.
— 5.324 aj. : après Philip (Jésuite).
— 5.399 aj. : (Bibliographie).
— 5.403 aj. : (Pech d'Ussolun).
au lieu de : 1925, lire : 1725.
— 5.419 aj. : pp. 71.
— 5.440 au lieu de : Biblio. de Cahors, 7.335, lire : A Cahors, chez François Richard, imprimeur du Roi, M.DCC.LXXIX, in-8°, pp. 4.
— 5.482 lire : en 1789.
— 5.483 aj. : in-8°, pp. 22.
— 5.519 aj. : (Poésie).
— 5.530 aj. : Montauban, Teuillères, s.d. in-12.
— 5.534 lire : LI.
— 5.554 lire : Boisjoslin.
— 5.561 aj. : pp. 52.
— 5.582 lire : Delineabat.
— 5.589 aj. : vers 1630.
— 5.624 aj. : p. 25-39.
— 5.633 aj. : pp. 13.
— 5.666 aj. : 30 avril 1887.
— 5.674 lire : Maximin.
— 5.710 lire : Rocamadour.
— 5.733 lire : 592 (6).
— 5.779 aj. : *Rev. des Pyrénées*, 1903, XV. Toulouse, Douladoure-Privat, 1903, in-8°, pp. 16.
— 5.790 lire : Louis IX.
— 5.880 lire : 1883-1886.
— 5.907 aj. : Extrait de la *Rev. hist. du droit français et étrang.*
— 5.911 aj. : Cahors, A. Bergon, 1934, in-12, pp. 102. 3e partie.
— 5.917 aj. : 34 à 55, ...in-8°, pp. 24.
— 5.972 aj. : par François Cangardel et Jacques Malinowski.
— 5.997 aj. : (Vol. CXVIII-CXXVI).
— 5.999 à supprimer.

— 6.010 aj. : après (abbé de), vicaire général de Besançon, lire : 1790.00
— 6.041 lire : F., au lieu de : (E.).
— 6.053 lire : 1865, 2 vol.
— 6.056 lire : Pivelteau.
— 6.096 aj. : pp. 9 ; pl.
— 6.147 aj. : Janv.-févr. 1939, p. 25-35.
— 6.173 aj. : La nouvelle defaicte des Croquans... Au bout du Pontne neuf. « A la fleur de Lys », in-8°.
— 6.201 aj. : (copie).
— 6.276 aj. : Toulouse, H. Basuyou et Cie, 1931, in-8°, pp. 40.
— 6.340 au lieu de : 89, lire : 100 à 111.
— 6.365 aj. : pp. 176. .
— 6.432 aj. : J.-V. Calmette.
— 6.552 (1) en note, lire : Grottes à 5 kil. au nord de la Station de Rocamadour.
— 6.553 aj. : (ou d'Aucor) dans l'oppidum de murcens (Lot), Brive, Roche, 1895, in-8°, pp. 12 (Extrait du *Bull. Soc. archéo.*, Brive, XVII).
— 6.669 au lieu de : Procés, lire : Précis.
— 6.682 aj. : Cahors, A. Laytou, 1867, in-16, pp. 109.
— 6.700 lire : Froumentèze.
— 6.755 aj. : (épitaphe du néophyte Paul).
— 6.856 lire : Saint-Jean-des-Arades.
— 6.978 aj. : (T.-et-G.).
— 6.987 lire : Biblio. S.E.L., QY, 1. CM. 17.
— 7.006 lire : Feuardent.
— 7.125 à supprimer.
— 7.144 lire : dans l'art.
aj. : 1919, septembre et octobre.
aj. : Cahors, Coueslant, s.d. in-8°, pp. 19.
— 7.152 lire : Fourveault.
— 7.167 lire : du 9 octobre.
— 7.205 aj. : dépliant.
— 7.218 lire : 1787.
— 7.300 lire : Renaire.
— 7.477 aj. : Etudes d'archéologie militaire. Paris, J. Corréard, in-8°, pp. 266, cartes et pl.
— 7.478 aj. : Caen, Leblanc-Hardel, 1865, in-8°, pp. 22, fig.
— 7.584 7.585, 7.588, concernent Viazac, près Caniac.

INDEX GENERAL

Constitutions synodales, aj. : 1.047.
Dolmen de Carbonie, aj. : (St-Martin-Labouval).
Dolmen du Pech de Gourbières, aj. : p. Rocamadour.
aj. : Promenades, excursions de la S.E.L., 4.468.

DES DESCENDANTS D'UN FRÈRE DE JEANNE D'ARC A FIGEAC (?)

Cavalié a découvert dans les livres consulaires de Figeac une supplique adressée en 1709 aux consuls par Mathieu Day, procureur du roi à la cour du sénéchal de Figeac ; il demandait l'enregistrement dans les livres consulaires des lettres patentes du 16 janvier 1429 anoblissant les parents de Jeanne d'Arc, ses frères, ses sœurs et leur descendance, ainsi que des lettres patentes de 1550 confirmant cet anoblissement ; il ajoutait que ces lettres avaient déjà été enregistrées au Sénéchal en 1616 (d'autres disent en 1603), sur la preuve faite devant Arnaldy, lieutenant principal au siège, que la maison du suppliant descendait d'un frère de Jeanne d'Arc.

Sous le titre « Des descendants collatéraux de Jeanne d'Arc à Figeac pendant plus de 300 ans » (1), M. le chanoine Foissac, le savant généalogiste, a signalé à titre documentaire la découverte de Cavalié, et a donné une généalogie des Day aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Depuis, cette question a fait l'objet d'autres articles de divers auteurs ; nous rappellerons le dernier en date, un article de M. Louis Corn, paru dans le *Courrier du Centre*, du 27 octobre 1942.

On a rappelé, d'après les notes de Lacabane (2), que Mathieu Day, le suppliant de 1709, et son frère Jean, seigneur de Pechsec, avaient été condamnés en 1702 comme usurpateurs de noblesse. Mais cela ne prouve pas qu'ils ne descendaient pas d'un frère de Jeanne d'Arc ; un de leurs ancêtres pouvait avoir dérogé.

L'original de l'enquête de 1616 étant perdu, nous ne pouvons pas discuter la filiation des Day depuis Pierre d'Arc, frère de Jeanne, telle qu'elle avait été produite par Raymond Day, mari de Cécile de Laporte. Si c'était celle qui a été donnée par M. Corn, elle serait fausse ; Raymond ne peut être le propre petit-fils de Pierre d'Arc,

(1) *Revue religieuse de Cahors et de Rocamadour*, année 1912-1913.
(2) Archives départementales du Lot, F. 90, d'après *Nobiliaire de Montauban*, tome VIII, f° 800.

car il maria sa fille Hélène en 1627 seulement (3), soit près de 300 ans après la mort de Jeanne d'Arc.

Remarquons que, d'après l'enquête de 1616, Raymond Day aurait porté les armes accordées à la famille de Jeanne d'Arc, soit d'azur à une épée en pal soutenant une couronne d'or. On ne trouve cependant ces armes dans aucune de celles que ses descendants firent enregistrer au XVIIe siècle dans l'armorial de d'Hozier : pour Mathieu, le suppliant de 1709, et son frère Jean, seigneur de Pech-d'sec, écartelé, aux 1 et 4 de gueules à trois pals d'or et aux 2 et 3 d'azur à un dauphin d'argent, pour un curé de Concots (leur frère d'après la généalogie du chanoine Foissac) un dais de procession, et pour Marie, femme de Charles-Louis de Puymisson, des dés à jouer (4).

On peut donc se demander si les Day ont pensé se rattacher à Jeanne d'Arc avant leur condamnation de 1703.

Nous avons cherché si dans l'ascendance des Day il n'y avait rien qui puisse justifier leur prétention.

Nos recherches n'ont pas abouti à établir une filiation complète de leur famille avant 1600, mais nous n'avons trouvé aucune trace de leur venue d'un pays éloigné de Figeac (5). Il nous semble au contraire qu'ils descendaient d'une famille Day ou Dahi qui habitait le mas de Claviès à Lissac, à vol d'oiseau à environ 6 kilomètres de Figeac. On y trouve en particulier un Jean Day dès 1438 (6), soit 7 ans après la mort de Jeanne d'Arc, et en 1441, un Raymond Day (7). Les Day subsistaient encore à Claviès au début du XVIIIe siècle (8).

Vers 1487, un Day du mas de Claviès, Antoine, fils de Jean, vint s'établir à Figeac comme apprenti cordonnier (9) ; on l'y retrouve

(3) Archives départementales du Lot, III E 63/23, f° 180.

(4) Signalons encore d'autres armes des Day de Figeac : toujours d'après l'armorial de d'Hozier, pour Pierre Day, marchand à Figeac, de gueules à 10 macles d'argent posées en orle ; et d'après les preuves d'un Cayron, donc d'un descendant de Raymond Day et de Cécile de Laporte, d'argent à une bande d'azur et à une bordure endentée de même (Notes Lacabane, aux Archives Départementales du Lot, F. 141) ; ces dernières armes ont été adoptées par Esquieu pour les armes des Day, mais sa représentation est inexacte.

(5) Nous négligeons un testament de 1545 (Archives Départementales du Lot, III E 40/1, f° 239) ; c'est un faux maladroit ; les prénoms qui y figurent ne paraissent d'ailleurs pour les Day dans aucun autre document de l'époque.

(6) Archives Départementales du Lot, III E 14/2, f° 66.

(7) Archives Départementales du Lot, III E 13/4, f° 113.

(8) En 1740, naissance d'une fille de Jeanne Day et mort de Catherine Tourtonde, veuve d'Henri Day (Archives Départementales du Lot, registres paroissiaux de Lissac).

(9) En 1487, accord entre son père et son patron pour le paiement de l'apprentissage. Archives Départementales du Lot, III E 27/4, f° 79.

en 1506, marié à Guillelma Vilhès (10). Il doit être identifié avec le père de Jean et Raymond qui paraissent de 1522 à 1557.

Plus tard, on trouve, entre autres, en 1565, un Raymond, mari d'Antoinette Laborie, père de François qui épousa en 1574 Marie Spinasse. Ces derniers eurent un fils Raymond qui nous paraît pouvoir être le mari de Cécile de Laporte, celui qui provoqua l'enquête de 1616.

Cte L. D'ALAUZIER,
1944.

(10) Archives Départementales du Lot, III E 27/11, f° 30 de 1506.

CHRONIQUE

CHAPELLE DU SAINT-SUAIRE A LA CATHEDRALE DE CAHORS

Mr Mr Jean-Baptiste DADINE D'AUTESERE-SALVESOU, chanoine et directeur de la chapelle du Saint-Suaire, commande au sieur LAURENT BASSOT, m^e peintre à Aurilhac, deux tableaux pour cette chapelle, « et dans la place où sont présentement les consoles, chascun desdits tableaux sera d'une figure d'un prophète (Isaïe et Jérémie) (1) de la hauteur du naturel, le tout à l'huile, bien peints et conditionnés » dans les quatre mois prochains, et pour le prix de 100 livres en tout.

Le 9 septembre 1677.

(Quittance pour le travail : le 20-7-1678)

(Notaire PEYRUSSE, Arch. du Lot).

***

Le même baille à dorer à François LAMOUROUX, m^e doreur de Cahors, le second corps du retable de la même chapelle qui comprend « la corniche, modillons, denticules, aubes, frise et architrave avec les deux pilastres, un de chaque côté, jusques au lambris où sera compris le comansement de la corniche » qui sera dorée, avec les deux roses au-dessus des chapiteaux, pour le prix de 100 livres, à faire d'ici la Pentecôte prochaine (23 mai).

Le 24 avril 1686.

(Notaire PEYRUSSE, Arch. du Lot).

R. P.

(1) Actuellement à la sacristie de la Cathédrale.

De quelques observations faites sur
LA VIE DE SAINT-MAXIME
abbé et martyr en Gaule[1]

Les Bollandistes ont inséré, à la date du deux janvier, dans leurs Vies des Saints, celle de saint Maxime, abbé et martyr en Gaule, tirée, disent-ils, d'un très vieux manuscrit, *vetustissimus codex*, du monastère Saint-Martin de Trèves, dont il existe un résumé dans un autre manuscrit conservé à Saint-Martin-d'Utrech.

Cette vie, ajoutent-ils, est bien digne d'intérêt, *insignem*, mais aussi malheureusement, pleine de défauts, pour ne pas dire d'erreurs *mendosisime descriptam*.

Comme la vie de notre saint le fait naître aux environs immédiats de Cahors et en fait un protégé du grand évêque de Cahors au VIIe siècle, saint Didier ou Géry, Guillaume Lacoste dans son *Histoire du Quercy* a résumé la vie de saint Maxime tirée des Bollandistes. Il a pu ajouter quelques précisions sur le lieu de naissance du saint, qui est situé à une lieue au nord-est de Cahors, au hameau de Sainte-Marguerite qu'il connaissait très bien.

Le dernier propre du diocèse de Cahors, qui a vu le jour en 1894, ne mentionne pas saint Maxime parmi les saints locaux.

La Vie de saint Maxime, seul document qui nous la fasse connaître, n'a pas paru une base assez sûre pour en tirer une légende acceptable. Saint Maxime n'a jamais été connu en Quercy.

Mon but dans cette étude n'est point de réhabiliter saint Maxime. Sa Vie ne paraît pas véridique. Mais je rechercherai simplement ce qu'elle peut contenir de vraisemblable d'après la connaissance que nous avons des faits, des lieux, des personnages cadurciens qui sont en cause.

La Vie de saint Maxime s'insère très bien dans l'histoire de la

(1) M. le Secrétaire de l'évêché de Viviers m'a fait savoir qu'il ne pouvait me donner aucun renseignement ni sur Limony, ni sur saint Maxime. Il m'a adressé à un ancien curé de Limony, M. l'abbé Collange, aumônier des sœurs de Saint-Joseph, à Aubenas. Ce dernier, qui s'était occupé d'archéologie gallo-romaine dans la région, m'a écrit : « Il ne reste plus aucun vestige, ni aucun souvenir de l'abbaye bénédictine de Limony ni de saint Maxime dans son ancienne paroisse. »

ville de Cahors au VIIe siècle pour faire l'objet des observations qui suivent.

Pour l'avoir rédigée vraisemblablement au XIIe siècle, son auteur connaissait admirablement les lieux et assez bien les personnes et les faits contemporains de celui dont il racontait la vie mouvementée.

On ne voit pas bien dans quel but utilitaire la Vie de saint Maxime aurait été inventée en ce qui concerne sa première partie, qui se passe tout entière à Cahors. La seconde partie s'écoule dans la région de Vienne, sur les bords du Rhône. Je n'en dirai que quelques mots ; je suis incompétent pour départager les historiens locaux, qui ont des opinions divergentes sur la véracité et l'authenticité de cette partie de la Vie. On verra plus loin l'opinion motivée d'un historien dauphinois, qui s'est spécialement occupé de la question.

Il est temps, maintenant, avant de noter les observations que m'a suggérées la Vie de saint Maxime pour ce qui concerne sa période quercynoise, d'en donner un abrégé. Je relaterai spécialement les passages dans lesquels les lieux, les personnes sont mentionnés, laissant de côté les nombreux détails oiseux.

Abrégé de la Vie de saint Maxime

Parmi les ancêtres de Maxime, qui vivaient dans le pays, on dénomme : *Olmanis* que je n'ai pu identifier, on trouve *Vabertus* et *Helena*, *Maxencius* et *Radegonda*. Les trois frères, natifs du *Territorio Clemonense*, *Gundebertus*, *Gaudelius* et *Rodoldus*, qui allaient au tombeau de l'apôtre Pierre à Rome, en passant par le tombeau de saint Martin à Tours. Ils furent attaqués par des brigands au moment où ils allaient passer la rivière : *Crossa* près du *Clavius vicus*, inconnus de moi. Gundebertus seul se sauva. Le Cadurcien, *ex partibus caturcense*, Ansebertus, le recueillit et, comme Gundebertus était très beau, il lui donna sa fille *Magneldis* ou Madeleine en mariage. Saint Maxime fut leur fils.

Maxime naquit donc au pays des Cadourques, *in territorio Caturcensi*, *in villa Margarita*, dans la villa Marguerite, la huitième année du règne de la reine Brunehaut.

A l'âge de sept ans, il alla à l'église du martyr et lévite saint Etienne de Cahors, *ad sanctam Dei ecclesiam urbis Caturca sancti Stephani martyris et levitæ*. L'évêque Didier prit Maxime sous sa protection. Il y fit ses classes de grammaire ou de belles lettres, *ut litteris erudire potuisset* ; et y resta jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

Maxime avait très bonne mine et, comme il était aussi de bon conseil, ses concitoyens firent de lui un des magistrats de la ville de Cahors.

Béraldus (autre riche Gaulois de Cahors, qui avait ses domaines, dit Lacoste, au-dessous de la ville, dans l'endroit qui, de son nom s'est appelé Labéraudie) désira, à cause de la grande beauté de Maxime, lui faire épouser sa fille Hébrilde. Mais Maxime, qui avait fait vœu de virginité, s'enfuit avec son serviteur Ambroise et se réfugia dans un lieu solitaire au-dessus du Lot, appelé Sous-Roche, où vivaient des ermites, *Locum super fluentem Olto, loco vocato Subtus Rocca, habens solitarios.*

Le démon découvrit au père de Maxime le lieu de la retraite du jeune homme, *in loco solitudinis, super Olto fluente, subtus rocca dicto.* Le père, avec ses chiens de chasse comme limiers, découvrit son fils et le ramena chez lui. Béraldus, informé du retour de Maxime, vint constater qu'il était toujours aussi beau et lui demanda d'épouser sa fille.

Sous la menace de son père, Maxime prit enfin l'anneau que lui tendait Béraldus et le passa, avec regret, au doigt de la jeune Hébrilde, en disant : « Je te prends pour ma fiancée dans le Seigneur et moi je serai ton fiancé dans le Christ ; au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Au bout de huit jours, les noces devant être célébrées, Maxime prit un peu de farine et s'enfuit vers la rivière. Il y rencontra un inconnu nommé Magnence, qui venait du royaume d'Antioche, *ex regno Antiochense,* et il le suivit.

Après le départ de Maxime de Cahors, je résume encore davantage sa vie, puisqu'elle nous intéresse moins, nous Cadurciens ou Quercynois, et bien que cette seconde partie soit la plus développée par son auteur, peut-être parce qu'elle est écrite pour prouver l'ancienneté d'un monastère dont il va être question.

Sous la conduite d'un ange, Magnence et Maxime allèrent au tombeau de saint Martial à Limoges, puis à Vienne à l'église Saint-Maurice. Là un familier de l'évêque Paschase les lui présenta ; mais, finalement, Paschase les chassa de sa présence. Sur l'ordre de l'ange, Maxime et Magnence allèrent au petit monastère de Saint-Jean-de-Limon, dont Sanson était abbé, sous l'autorité du roi Flotaire. Ce monastère est dans un lieu montagneux que baigne le Rhône, etc...

Maxime fut admis parmi les frères et Magnence parmi les donnés. L'évêque de Vienne, revenu, à la suite d'un miracle de Maxime,

à des sentiments plus équitables envers lui, l'ordonna prêtre. Maxime devint ensuite prieur, puis abbé du monastère de Saint-Jean-de-Limon.

Eldebode, courrier du roi Lothaire, auquel Maxime résista justement, le fit mettre à mort par un de ses serviteurs, après diverses péripéties.

Le corps de Maxime repose, avec les reliques de saint Jean et de saint Victor, au monastère de Limon.

Avant de faire part au lecteur des observations que j'ai pu faire sur la partie de la Vie du saint, qui s'est passée à Cahors, observations qui sont, comme je l'ai dit, l'objet propre de mon étude, je crois devoir dire ce que je sais de l'opinion des historiens du Dauphiné sur la partie de cette vie qui s'est déroulée au monastère de Limon.

Ayant commencé mes recherches avant la mort de notre évêque de Cahors, Monseigneur Giray, qui était Dauphinois, je dois à ses recommandations d'avoir trouvé auprès de ses compatriotes l'accueil le plus empressé.

La Vie de saint Maxime a été acceptée par M. de Terrebasse, le savant auteur, avec M. Allmer, des cinq tomes des « Inscriptions antiques du Dauphiné ». Ce savant, au témoignage de Monseigneur Giray, étant maire de Ville-sous-Anjou, dont l'abbé Giray fut curé de 1901 à 1905, avait la plus belle bibliothèque dauphinoise.

C'est M. de Terrebasse qui a, en quelque sorte, introduit notre saint Maxime dans l'hagiographie viennoise. Dans la préface du petit livre consacré par le Père A. Gairal de Sérézin au « Prieuré de Notre-Dame de Limon en Dauphiné », livre précédé d'une lettre laudative de Monseigneur l'évêque de Grenoble, en 1924. M. de Terrebasse reconnaît que notre saint Maxime en fut abbé et y fut martyrisé en l'an 625. Au VIIIe siècle, ajoute l'auteur du petit livre, les Sarrazins ayant envahi le Dauphiné, les religieux de Limon, fuyant devant l'invasion, se réfugièrent dans la ville voisine de Vienne, à l'abri de ses fameuses fortifications. Ils déposèrent les reliques de saint Maxime, avec celles de saint Victor, dans l'église de Saint-André-le-Bas, où on les oublia pendant deux siècles. Bernon, abbé du monastère de Saint-André-le-Bas, les découvrit en 920, ce qui fut mentionné dans l'épitaphe de cet abbé.

L'église actuelle de Saint-André-le-Bas, à Vienne, contient encore un bas-relief de la fin du XIIIe siècle qui représenterait un apôtre, qui doit être saint André, patron de l'église ; et aussi un personnage

bénissant, qui serait notre saint Maxime, d'après M. de Terrebasse ; mais dans lequel on doit plutôt voir saint Maxime de Riez, selon d'autres historiens du Dauphiné.

En effet, la thèse de M. de Terrebasse, quoique s'appuyant sur quelques arguments en dehors de la Vie de saint Maxime, est loin d'avoir convaincu tous ceux qui s'occupent de l'histoire religieuse du Dauphiné.

M. l'abbé Gobelin, curé-archiprêtre de Saint-André-le-Bas, en répondant très aimablement à ma demande de renseignements, m'écrivait en 1938 que la question de savoir quel était le saint Maxime dont Saint-André-le-Bas a possédé les reliques et auquel sa très vieille église a été, un temps, consacrée concurremment avec saint André, apôtre, était un *difficile problème*. Est-ce « saint Maxime de Cahors et de Limon ou bien saint Maxime de Riez » ? Lui-même penchait, alors, pour l'évêque de Riez. C'était, aussi, l'avis du chanoine Ulysse Chevalier, qui a édité le cartulaire de saint André-le-Bas de Vienne.

M. l'abbé Gobelin m'adressait pour plus amples renseignements à M. l'abbé Cavard qui avait étudié et a approfondi, depuis, la question de saint Maxime. Ce dernier, m'écrivant à la fin de 1938, rejetait déjà complètement les données et les conclusions du Père A. Gayral de Sérézin, basées sur les études antérieures de M. de Terrebasse : « Saint Maxime de Cahors a toujours été parfaitement inconnu dans le diocèse de Vienne. C'est l'évêque de Riez, mort le 27 novembre 460, qui est fêté à Vienne. Il ne pourrait y avoir sur ce sujet l'ombre même du plus léger doute. Les preuves positives abondent. »

M'écrivant de nouveau en 1947, M. l'abbé Cavard, ayant étudié la question sous toutes ses faces, est de plus en plus convaincu que la Vie de saint Maxime est « absolument dépourvue de toute valeur historique, spécialement en ce qui concerne le monastère de Limon, à Vienne ». Il a démontré la fausseté de la thèse de M. de Terrebasse dans une dissertation publiée, en 1943, dans un recueil ayant pour titre : « Vienne la Sainte ». Les preuves, dont il me donne le résumé, me paraissent convaincantes.

Il ajoute : « Le Limonicum de l'hagiographe est Limony dans l'Ardèche, qui faisait partie du diocèse de Vienne et qui est situé aux bords du Rhône. Il y avait au XIIe siècle, un prieuré bénédictin qui dépendait de l'abbaye de Saint-Claude dans le Jura. Il est, à mon avis, probable que c'est un moine de ce prieuré qui a inventé toute cette histoire pour donner plus de relief à sa maison. »

M. l'abbé Cavard finissait ainsi sa lettre : « Le seul intérêt de cette composition extravagante est d'ordre géographique. Pour la partie viennoise, le monastère est parfaitement situé et décrit. Il doit en être de même pour ce qui touche au pays des Cadurciens, que je ne connais pas ; et, sans doute, avez-vous pu identifier le lieu nommé Sous-Roche où étaient installés les ermites. A ce titre la Vie de saint Maxime peut inspirer une étude topographique qui sera la bienvenue. Mais la question de la sainteté est vraiment impossible à soutenir. »

On ne saurait mieux dire. Sans nous être donné de mot, M. l'abbé Cavard et moi-même nous sommes arrivés aux mêmes conclusions. Si l'auteur de la Vie de saint Maxime connaissait bien le *Limonicum* ou Limony du Vivarais, il connaissait bien mieux encore la topographie cadurcienne et assez bien quelques Cadurciens.

J'ai écrit à Viviez et à Limony pour avoir des renseignements sur l'abbaye bénédictine. Je n'ai pas eu de réponse. Limony est actuellement un chef-lieu de commune, situé sur les bords du Rhône, tout à fait aux confins des départements de l'Ardèche et de la Loire, en face de celui de l'Isère, à une vingtaine de kilomètres en aval de Vienne.

Voici, maintenant, les observations que j'ai faites sur les noms de lieux et de personnes ainsi que sur la topographie et quelques faits tirés de la Vie de saint Maxime.

I. « *Partibus Caturcense ; in territorio Caturcensi ; Caturca Civitas.* » Ces trois expressions nous introduisent en Quercy, avec le beau-père de Maxime, Ansebertus. Si le plus souvent on trouve Cadurcensis ou Cadurca, quelquefois la lettre dentale D a fait place dans les manuscrits du Moyen Age à l'autre dentale T ; et l'on trouve alors Caturcensis et Caturca. Il en est ainsi dans la Vie de saint Maxime. Les philologues pourraient peut-être en déduire l'origine probable de cette Vie. Quoi qu'il en soit de ce point de détail, il est certain que Maxime était Cadurcien. On a, aujourd'hui, réservé le vocable de Cadurcien aux habitants de la ville de Cahors ; tandis que celui de Quercynois, relativement moderne, s'applique aux habitants de tout le pays des Cadourques. Le nom gaulois de la ville de Cahors était *Divona*. Le nom romain *Civitas Cadurcorum* a prévalu. Je n'insiste pas ; ce sont là des notions d'histoire locale bien connues.

II. *Maximus natus est in villa Margarita.* Maxime naquit dans la villa Marguerite.

La villa gallo-romaine, puis franque était un domaine rural, une exploitation agricole généralement considérable, comme une très grande ferme de nos jours. On a retrouvé l'emplacement des bâtiments de ces villas en plusieurs endroits du Quercy. Quelques-unes devaient être luxueuses, si on en juge par ce qui a été mis à jour.

Tout concorde pour qu'on identifie avec une certitude presque absolue le hameau de Sainte-Marguerite avec la villa Margarita : la conformité du nom, la proximité du Lot, l'histoire de ce hameau depuis le Moyen Age. Tout confirme cette identification.

Il y a donc au Nord-Est de Cahors, distant de la ville d'une lieue environ, un hameau marqué sur la carte d'Etat-Major sous le nom de Sainte-Marguerite. Sur le promontoire qui domine de plus d'une centaine de mètres la vallée du Lot et la gorge où coule le ruisseau de Bellefon ou de Valroufié, ruisseau qui va se jeter dans le Lot aux pieds de l'église actuelle de Larroque-des-Arcs, on voit aujourd'hui deux ou trois maisons et granges encore debout mais désertes, ainsi que d'autres bâtiments en ruines. C'est Sainte-Marguerite.

L'historien du Quercy, Guillaume Lacoste, qui venait souvent chez son frère, propriétaire à Sainte-Marguerite, y mourut le 15 mai 1831, à l'âge de soixante-quinze ans. A sa mort une partie de la bibliothèque, qui contenait beaucoup de documents sur le Quercy, fut emportée par Raphaël Périé, autre historien de la province. Lacoste, au tome premier de l'*Histoire du Quercy*, page 228, a écrit qu'on croit retrouver des vestiges de la maison de campagne de Gaudebertus dans les restes de murs liés avec du ciment antique, trouvés avec quelques médailles à Sainte-Marguerite. Sainte-Marguerite est connue sous ce nom depuis au moins le XIIIe siècle. Son église est mentionnée dans le testament de Sybille de Jean, veuve d'Arnaud Béraldi. Or ce testament est du mois d'août 1286. Le chanoine Albe croyait en effet que l'église de Sainte-Marguerite était celle qui est mentionnée dans le testament cité tout à l'heure : *de Monte Arcuo*. C'est d'autant plus vraisemblable que l'éperon sur lequel est située Sainte-Marguerite entre la vallée du Lot et le vallon de Valroufié est toujours appelé par les gens du pays *Montarié*.

Dans la *montre* faite, en novembre 1288, par l'évêque de Cahors, les enquêteurs se transportèrent sur ce belvédère de Montaurié ou Montaral, où se trouve, disent-ils, l'église de Sainte-Marguerite appartenant aux religieuses de la Daurade. C'est la confirmation de la pensée du chanoine Albe.

(*A suivre*).

J. DEPEYRE.

CABRERETS (Lot)

Son site -- Ses environs -- Ses particularités -- Son histoire -- Ses légendes -- Sa préhistoire

En examinant son site, ses environs et ses particularités ; en étudiant son triple passé, historique, légendaire et préhistorique, on peut dire : Cabrerets, pays de rêve.

I. Cabrerets et son site

Pour dépeindre Cabrerets, a dit un artiste venu de Nancy, il faudrait une toile sur laquelle toutes les nuances de l'arc-en-ciel seraient alignées. Il y a du bleu, du rose, du vert sur de hautes falaises grises, ornées de chênes et de buis, au-dessus desquelles évoluent l'hirondelle, la corneille, l'épervier et aussi, pendant une période très limitée de l'été, un petit papillon très rare et très recherché des entomologistes, *cimélia Margarita :* Falaises héroïques et taillées à l'emporte-pièce, surplombant de vieilles maisons et des abris préhistoriques, un peu comme au pays de Notre-Dame de Rocamadour. Ces maisons aux toits roses se mirent dans les eaux claires du rapide Célé, où prennent leurs ébats tous les poissons d'eau douce, depuis le modeste goujon, jusqu'à la carpe et au barbeau. Au nord-ouest du village, dans l'eau limpide, incrustante et quelquefois tapageuse de la petite Sagne, qui rejoint ici le Célé, se cachent au milieu des iris, de la mâche sauvage et du cresson, la truite saumonée, la truite noire, l'écrevisse, le râle des marais, la gallinule et la sarcelle. Dans les environs, c'est un pays giboyeux, sans cesse coupé de petits murs rustiques : causse aux cent coteaux, doucement ondulés, comme une mer en cadence. Le chasseur y rencontre le lièvre, le perdreau rouge, quelques bécasses, la grive, la palombe et surtout le lapin et le sanglier qui, dans certains secteurs broussailleux, escarpés et sauvages, constituent un véritable fléau, redouté des agriculteurs.

« Depuis toujours, dit Martel, Cabrerets a été cher aux peintres pour ses paysages pleins de contrastes, les plus beaux du Célé, pour ses ruines du château du Diable, pour son autre Castel du xve siècle,

pour ses rousses falaises, surplombantes et cannelées, pour ses vieilles maisons dorées par le soleil, pour les cascatelles sur tuf de son ruisseau de la Sagne. »

Par-dessus toute cette grandiose splendeur, très souvent un radieux soleil, dont la lumière renforcée par les roches calcaires éclate sans réserve. Et par-dessus encore, et bien au-dessus, l'amabilité proverbiale des habitants.

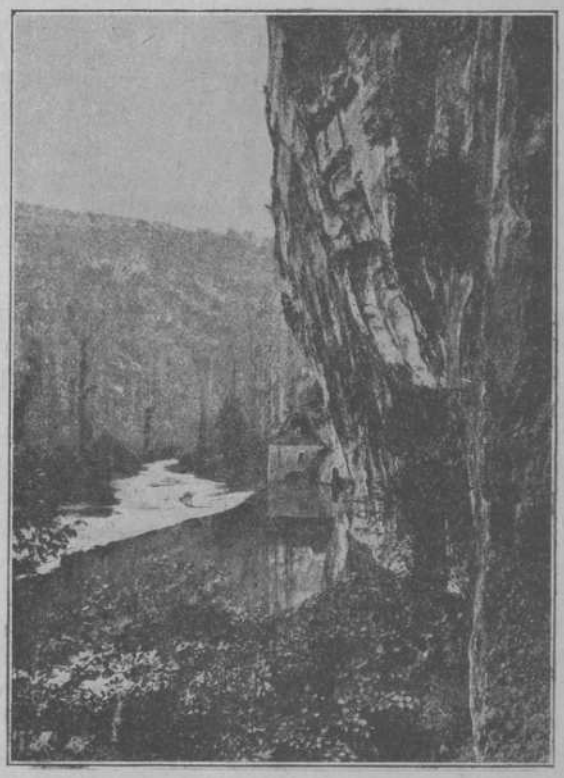

La vallée du Célé dans les environs de Cabrerets (Lot)

Arrière les importuns, amis des amusements trop bruyants et de mauvais goût qui dégradent et qui avilissent. Ici, dans ce cadre austère et resté bien près de ses origines, c'est du calme, de la paix qu'il nous faut ; du sérieux, du recueillement et de la contemplation, si chers aux poètes, aux savants et aux artistes vraiment dignes de ce nom.

En haut les cœurs, semblent nous dire sans cesse ces falaises grandioses.

De fait, des hommes de ce tempérament et bien connus, partis des quatre coins du monde, d'Angleterre, de Suisse, de Belgique, d'Amérique, etc... se donnèrent et se donnent encore rendez-vous à Cabrerets, tant est puissant l'intérêt et l'enchantement du lieu.

II. Les environs de Cabrerets

Cabrerets peut servir de point de départ pour des excursions faciles, intéressantes et instructives. Pour le voyageur qui est pressé nous allons tracer quelques itinéraires, le plus brièvement possible.

1° Parcours Cabrerets-Figeac. — Par la vallée du Célé : 45 km. A 2 km. 500 de Cabrerets, la Pescalerie et sa magnifique cascade. A quelques mètres de là, le tunnel et l'impressionnante falaise en encorbellement de Liauzu. A 4 km. 500, la Chapelle de N.-D. du Roc-Trooucat (ou du Roc percé) dans un beau site. A 8 km. Sauliac-sur-Célé, avec sa falaise rougeâtre et menaçante, face au château de Géniès. A 14 km., Marcilhac et sa magnifique abbaye de Bénédictins, vieille de 10 siècles. A 17 km., Saint-Sulpice et le château de la très ancienne famille des Hébrard de Saint-Sulpice ; Brengues, ses falaises, ses grottes et ses fortifications. A 23 km., Espagnac, avec son monastère partiellement ruiné des Augustines, fondé au XIIIe siècle et qui porte le nom évocateur de « Val de Paradis ». A 25 km., Sainte-Eulalie et sa grotte préhistorique, avec gravures de rennes, d'équidés, etc... et sa fontaine, encore objet d'un culte. A 30 km., Corn et ses grottes fortifiées. A 35 km., Boussac, dans un cadre plus verdoyant (terrain argileux, vallée plus large et sans falaises, belle source du Pech Laval. A 40 km., Ceint-d'Eau et son château. A 45 km., Figeac et ses vieux monuments (visiter Eglise Saint-Sauveur, Notre-Dame du Puy, l'Hôtel de la Monnaie et son musée lapidaire, nombreuses maisons du XIIIe et du XIVe siècles, le monument de l'égyptologue Champollion, deux obélisques (ou aiguilles).

2° Parcours Cabrerets-Cahors. — A 3 km. 500 de Cabrerets, Conduché-gare (via Cahors-Capdenac), falaise grandiose de Ganil, vieux manoirs, nombreuses grottes et abris préhistoriques, abri des Cambous, etc... A 5 km., le « défilé des Anglais » avec grottes et abris fortifiés, face à Bouziès-Haut. A 12 km., Saint-Géry (belles

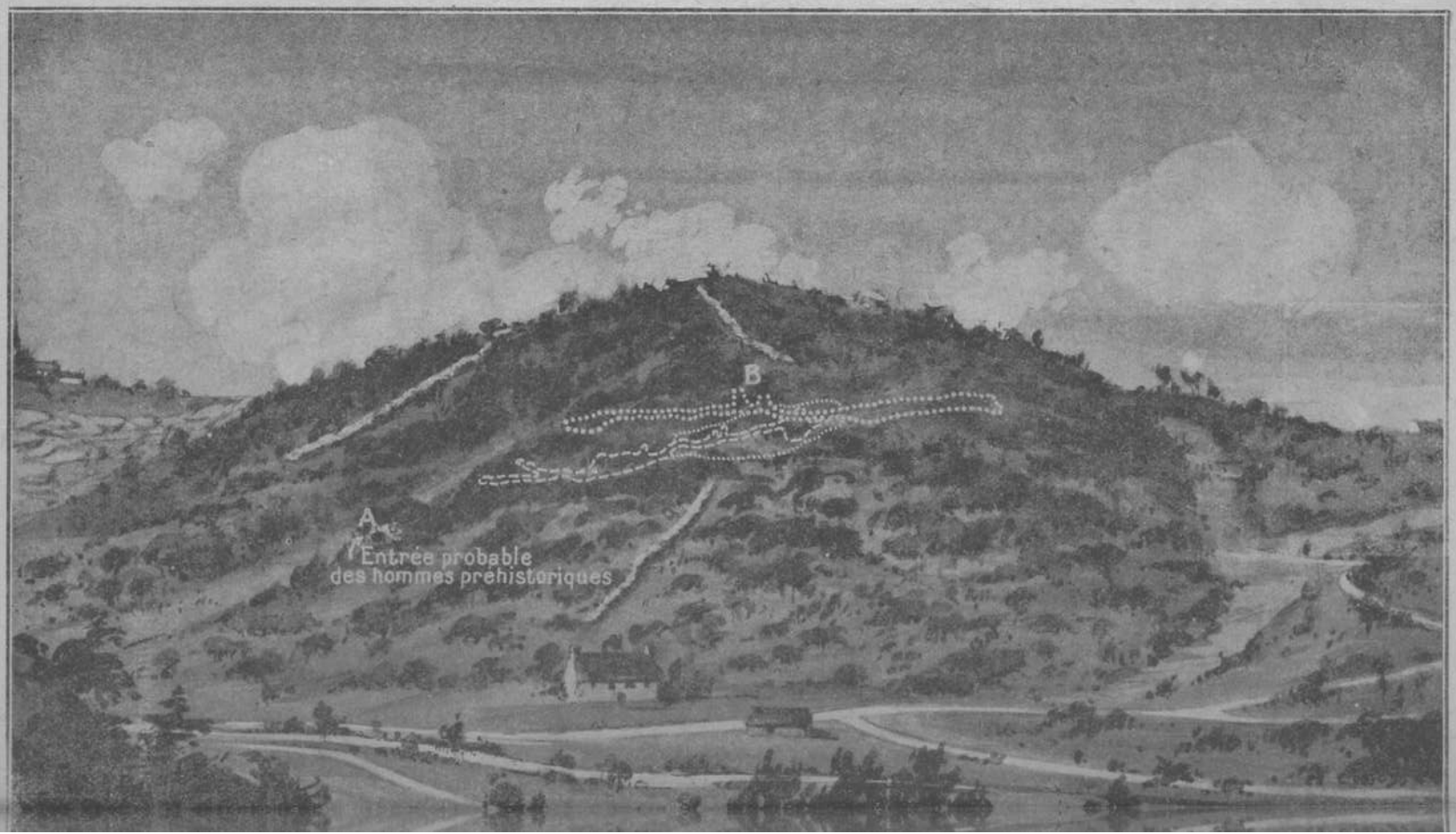
B
A
Entrée probable
des hommes préhistoriques

falaises, grottes préhistoriques, souterrains-refuges). A 15 km., Vers, au confluent du Vers et du Lot, restes d'aqueduc romain, pittoresques falaises. A 17 km., la Chapelle de Notre-Dame de Vèles du XIIIe siècle. A 27 km., Larroque-des-Arcs, château bien conservé du XVIe siècle, chapelle gothique de Saint-Roch, donjon du XIIIe siècle. A 32 km., Cahors, visiter cathédrale Saint-Etienne (XIIe siècle), beaux restes d'un cloître, Eglise Saint-Urcisse, le Sacré-Cœur, Notre-Dame, la Tour du Pape Jean-XXII, la Porte de Diane (arc gallo-romain), le Pont Valentré, un des plus beaux ponts fortifiés de France (XIVe siècle), la fontaine des Chartreux, ou source Divona, plusieurs fenêtres renaissance, etc...

3° Parcours Cabrerets-Capdenac. — (45 km. par Conduché et la vallée du Lot). A 4 km., le tunnel de Conduché, encadré de belles falaises. A 8 km., Saint-Cirq-Lapopie, « la merveille des merveilles » (église du XVe siècle, remparts, vieilles maisons, porte fortifiée, site splendide, ancienne ville des tourneurs). A 14 km., Saint-Martin-Labouval et ses belles falaises roses. La Toulzanie et ses maisons troglodytiques, face à l'imposant château de Cénevières. A 18 km., Larnagol, sa gorge et son château ; en face et sur la rive gauche, Calvignac, avec ses fortifications et sa silhouette élégante (vraie vision d'art). A 24 km. Cajarc, son église, ses restes de fortifications, son cirque de hautes falaises, sa cascade de Lacogne. Cadrieu et Montbrun (château ruiné). Larroque-Toirac (église ayant l'aspect d'un donjon du XIe et XIIe siècles). Frontenac (ruines d'un temps gallo-romain, près de l'église). Capdenac-gare (Aveyron) et Capdenac-le-Haut (Lot) ; celui-ci, véritable nid d'aigle et remarquable par ses vieilles fortifications, ses maisons du Moyen Age, son magnifique panorama.

4° Promenade dans la vallée de la Sagne (12 km.). — Petite vallée fraîche, tranquille, encaissée, pittoresque ; c'est là qu'on trouve cresson, truites, écrevisses, sarcelles, râles et poules d'eau, sans compter les sangliers qui, dans les pentes avoisinantes et dans toute la région boisée de Cabrerets se multiplient à l'excès, depuis une dizaine d'années.

A 4 km. de Cabrerets, « rocher de l'aiguille ou de la Vierge ». A 5 km., vieux moulin de Dantonet. A 6 km., sur la rive gauche de la Sagne, source minérale (eau sodique) de « Font-Canole », au pied d'un grand rocher, sur la limite des communes de Sabadel et de Lentillac.

Face à la Source et à 2 km. de là, sur la rive gauche, en pleine

forêt, ferme de Dantonet, ancienne propriété des Templiers. C'est dans ces parages qu'on a trouvé les ruines d'un temple romain et celles de l'ancienne paroisse de Caumont, disparue avant la Révolution de 1793. En 1841, grâce à l'influence de la famille Valéry une gendarmerie fut construite près de la ferme et ce sont les gendarmes de Dantonet qui découvrirent, par hasard, les propriétés des eaux de « Font-Canole ».

A 8 km. de Cabrerets, emplacement d'un creuset gaulois (fonderie pour le minerai de fer) que nous avons pu sauver en partie de la destruction. Tout près de là, sur la colline Pech-del-Mouli il

Cabrerets et les environs

tumuli et peut-être fonds de cabanes de la même époque. A 12 km. voir la petite église romane de Sabadel-Lauzès.

5° Promenade dans la vallée du Vers. — Par la vallée de la Sagne. A 12 km. de Cabrerets, Sabadel-Lauzès. A 14 km., la « Patte-d'oie », près Lauzès. A 15 km., sur la route de Saint-Martin-de-Vers, ruines d'un couvent de Templiers. A 16 km., Saint-Martin-de-Vers, dans la pittoresque vallée de Vers ; église fortifiée. A 17 km., en amont de ce coquet village, château de Labastide-Murat. A 3 km., en aval de Saint-Martin, le « Roc d'Aucor » ou Roc de l'écho, avec grotte-refuge, surmontée du célèbre oppidum de Mur-

cens, sur la rive droite du Vers. Un peu plus bas, sur la rive gauche, la résurgence de « Font-Polémie » ; cette belle source historique particulièrement claire et abondante, alimentait l'aqueduc romain, construit par Polémius, préfet du prétoire des Gaules. Cet ouvrage remarquable était destiné à conduire à Cahors, sur un parcours de 32 km. les eaux de la vallée de Guillot. Au-dessous du hameau de Guillot, sur la rive gauche, l'oppidum de Coronzac (enceinte de 83 mille mètres carrés), emplacement de l'abbaye de Saint-Amant, fondée au VIe siècle par Saint-Didier, évêque d'Auxerre ; c'est dans les ruines de l'église de Coronzac que les chanoines de Cahors trouvèrent le tombeau de Nectérie, mère de cet évêque. A 8 km. de Saint-Martin, le village de Vers, au confluent du Lot et du Vers, avec pittoresques falaises sur tout le long de cette dernière vallée. De Vers on peut retourner à Cabrerets par la vallée du Lot, en passant par Saint-Géry et Conduché, où l'on rejoint la vallée du Célé (de Vers à Cabrerets, par Conduché, 15 km.).

Pour visiter la vallée du Vers, en partant de Cabrerets, on peut faire l'inverse et passer par Conduché, Saint-Géry, Vers. De Vers, on remonte la vallée de ce nom. Deux cents mètres environ au-dessus de Saint-Martin-de-Vers, on prend la côte de Lauzès. De là, on rejoint Sabadel et la gracieuse vallée de la Sagne, jusqu'à Cabrerets. Le circuit complet est d'environ 38 km.

6e Parcours Cabrerets-Assier (28 km.). — Par Marcilhac ou par Blars. A Blars, situé à 9 km. de Cabrerets (par Espinières et Bourlande), église remarquable, autrefois filiale de l'Abbaye célèbre de Marcilhac. A 24 km., Livernon, avec sa pierre Martine, un des plus beaux dolmens de France. A 28 km., Assier, très beau château bâti en 1525 par Galiot de Genouillac ; remarquable église renaissance, avec « litre » et tombeau de Galiot, maître d'armes de François Ier. Ces trois monuments méritent une longue et attentive visite. En visitant Lacapelle-Marival, chef-lieu de canton, situé à 7 km. d'Assier, on a une idée de ce que sont les paysages du Haut-Quercy, très différents de ceux du Causse.

7e Rocamadour, gouffre de Padirac, grottes de Lacave. — Aller et retour, 120 km. environ, ces trois merveilles sont universellement connues. Rocamadour aller (50 km.), Cabrerets, Marcilhac, Espédaillac, Gramat, Rocamadour.

A Rocamadour, site merveilleux et unique, voir le fort, les chapelles du pèlerinage, l'unique rue de la ville, la grotte des « Mer-

veilles », etc... (grand pèlerinage du 8 au 16 septembre), on ne quitte pas le Lot sans voir Rocamadour.

Gouffre de Padirac, à 17 km. de Rocamadour, promenade en bateau sur la rivière souterraine, vision dantesque.

Grottes de Lacave, à 9 km. de Rocamadour, très jolies concrétions.

Saint-Céré, à 25 km. de Rocamadour, très jolie petite ville, au pied de la colline de Saint-Laurent-les-Tours ; sur le parcours, visiter les grottes de Presque et le château de Montal (monument remarquable).

8° Parcours Cabrerets-Montignac-sur-Vézère. — Aller et retour, 200 km. environ. Cabrerets, Labastide-Murat, Montfaucon, Séniergues, Peyrebrune, Le Vigan, Gourdon (sous-préfecture), Sarlat, Montignac-sur-Vézère. De Gourdon à Sarlat 25 km. ; de Sarlat à Montignac-sur-Vézère (Dordogne) 24 km.

A Montignac-sur-Vézère, visiter la grotte peinte de Lascaux, située à une trentaine de kilomètres des Eyzies. Nombreuses peintures préhistoriques. Voir le musée et les célèbres stations préhistoriques des Eyzies.

9° Promenade sur le Causse. — De Cabrerets, s'engager dans la vallée de la Sagne ; à 500 mètres du bourg, prendre la route d'Orniac ; à 4 km., « Pas de James », très beau panorama, bon air, horizon étendu, dégagé et lumineux. A 6 km., le village d'Orniac, église romane ; à 3 km. d'Orniac, sur main gauche, près de la route de Lentillac, « Pierre-Levée », beau dolmen en parfait état de conservation ; innombrables murs de pierres, beaux moutons du Causse, porteurs de clochettes ; huttes coniques en pierres plates, survivance probable des huttes gauloises. Retour par Lentillac et la vallée de la Sagne, ou bien par Blars et Marcilhac (vallée du Célé).

Autre promenade sur le Causse : route de Lauzès, route de Merlan, ruines de Coronzac à 3 km. de Merlan, route du Serpoul, retour par le Viarnais et Malpas.

10° Visites et promenades pour les piétons. — Dans le bourg de Cabrerets, visiter :

A) Le château du XVe siècle, situé près de l'église, devenu *musée régional* d'archéologie, de préhistoire et centre d'étude (véritable oasis intellectuelle).

Dans ces vieilles salles, restaurées avec le meilleur goût et le plus grand désintéressement, par les soins de M. Jean Lebaudy et de Mlle Georgina Murat, le visiteur pourra examiner à loisir un très grand nombre de documents intéressant nos origines et, en parti-

culier, celles de notre Quercy : préhistoire, protohistoire, époque gallo-romaine, numismatique, industrie, art primitif, peintures, sculptures, gravures, sépultures de nos lointains ancêtres, collections ethnographiques venues d'Afrique, d'Amérique, de Haïti, pouvant servir d'étude comparative, bibliothèque archéologique, etc. Les artistes, les étudiants, les archéologues, les groupes scolaires, tous les visiteurs sans exception trouveront réunis et classés, dans ce cadre unique et protecteur du château de Cabrerets, des milliers de détails et de renseignements susceptibles de satisfaire leur légitime curiosité et de leur procurer quelques heures ou même, pour les plus studieux, quelques journées de distraction aussi agréables qu'instructives et de bon goût (s'adresser au concierge du château).

B) *La « Maison familiale » ou « Maison d'œuvres »*, de Cabrerets (oasis spirituelle) dans le voisinage du château.

Dans un cadre du meilleur goût, rustique et reposant, on peut organiser : retraites fermées pour jeunes gens et jeunes filles, pour mouvements spécialisés (logement pour l'aumônier) ; retraites pour quelques prêtres désireux de calme et d'isolement ; journées ou semaines rurales agricoles, journées ou semaines rurales ménagères ; camps de jeunesse, stations de scouts ; séances éducatives ; séances et conférences filmées ; semaines de repos pour familles nombreuses, etc...

La Maison familiale de Cabrerets ne se charge pas du ravitaillement et n'a aucun caractère commercial. C'est avant tout une œuvre chrétienne et de bienfaisance. (S'adresser à M. le Directeur de la Maison familiale de Cabrerets, Lot).

C) *L'église de Cabrerets*, autrefois chapelle du château. Restes de chœur roman sous la sacristie actuelle. Avant 1830, le cimetière se trouvait devant l'église ; la porte principale de la cour du château était aux abords de cet ancien cimetière, on voit encore une partie de cette porte en arc-de-cercle, en face de l'école des filles.

L'ancienne sacristie qui était voûtée a été considérablement agrandie en 1868. L'église a été élargie et pourvue de deux bas-côtés en 1840 ; prolongée de plusieurs mètres, vers 1877. Le pavé est constitué par un certain nombre de pierres tombales venues de l'ancien cimetière, vieilles inscriptions, par exemple, à l'entrée : Papitier Jean Fort, c'est-à-dire Jean Fort, fabricant de papier. C'est une allusion à l'ancienne papéterie installée jadis à l'ancien moulin de la Sagne. A remarquer un tableau représentant le Christ et sainte Véronique, reproduction d'un tableau célèbre de Lesueur ;

un second tableau, situé au-dessus de l'autel de la Vierge, représente Notre-Dame de l'Assomption. Ces deux tableaux avaient été

Dolmen dans les environs de Cabrerets

donnés par Napoléon III au comte Joachim Murat qui, en 1877, en a fait bénéficier l'église de Cabrerets. Les fonts baptismaux sont encadrés de vieilles sculptures venant probablement d'un ancien

autel. A la sacristie se trouvent plusieurs reliquaires dont quelques-uns sont anciens, et aussi un ornement pour la messe, avec la mention marquée au tampon : « Don de l'Impératrice Eugénie ».

D) *La Maison du pasteur calviniste.* — Elle est située à côté du presbytère et remarquable surtout par son balcon moyenâgeux et très pittoresque. Celui-ci est constitué par des blocs de tuf, encadrés par une armature en bois (voir la partie historique).

E) *Le château du Diable.* — Pour bien voir l'ensemble des ruines de cet important château qui remonte aux premiers temps de la féodalité, il suffit de traverser le pont de Cabrerets et de se retourner. Tous les détails sont donnés à la partie historique de ce travail.

F) *Promenades pour les piétons dans les environs immédiats de Cabrerets.*

Grotte-Temple de Pech-Merle, par le lacet de la montagne (1.300 m. en partant de l'église) ou par la route, 2 km. 500, vallée de la Sagne, route de Lauzès, route particulière conduisant à la grotte (voir partie préhistorique de ce travail).

Chemin de Brengues sur la rive gauche du Célé. Traverser le pont ; belle vue sur le château.

Vallée de la Sagne (cresson, pêche aux écrevisses).

Route de Conduché (ombre et belles falaises).

Vallée du Célé, en amont de Cabrerets, voir la résurgence de la Pescalerie, le site de Liauzu (après le tunnel) et la chapelle du Roc Troucat, à 5 km.

Pas de James, route d'Orniac, beau panorama et point culminant, à 4 kilomètres.

« *Les gourguets* », par la Pescalerie et route de Bourlande (petite vallée sauvage).

Montclar, beau panorama au milieu des buis. Traverser le pont (2 km.).

Dolmens du Mas d'Arjac et de la Métairie Basse. Traverser le Pont (2 km. 500).

Anciennes poches de phosphates (phosphorites du Quercy), sur le point culminant de la colline de Pech-Merle et dans la région de Combe de Val :

Vieux chemin du « Carrol » à l'Est de Cabrerets, très beau site.

Ferme de Fargue, à 5 km. ; emplacement d'un important cimetière barbare.

Station gallo-romaine, en plein tuf, dans les parages du vieux moulin, situé sous le château de Cabrerets.

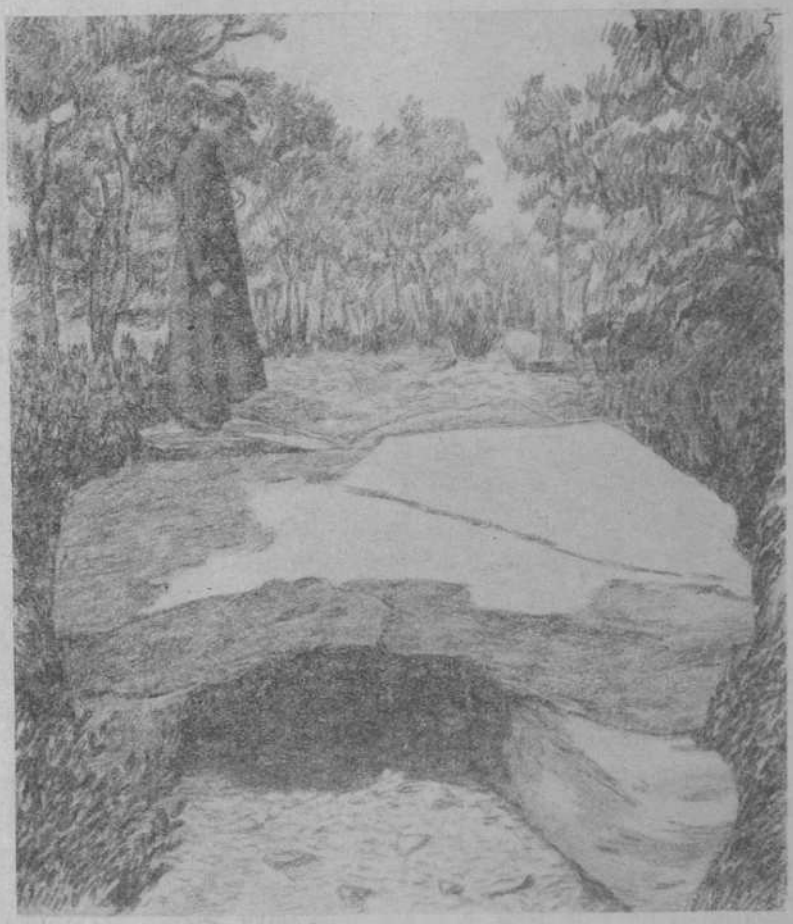

Dolmen complet dans les environs de Cabrerets

Peintures pariétales rouges, représentant un dragon, un grand duc, etc... au-dessus du redan du rocher de « Rengues », près la Maison Colonge, bourg de Cabrerets (voir partie historique de ce travail).

Vieux chemin de Lavit, à l'ouest du château de Cabrerets. Très beau site.

III. Cabrerets et ses particularités

A) *Cabrerets, pays par excellence de l'archéologie*, à cause de ses nombreuses grottes et abris sous roche qui, pour la plupart, ont servi d'habitat ; de ses nombreux dolmens et tumuli, qui n'ont pas été détruits par les travaux agricoles, rendus très difficiles par la nature même du sol ; à cause de la vertu conservatrice de sa terre calcaire, qui pétrifie et fossilise les objets qu'elle renferme, au lieu de les user et de les détruire.

B) *Tourbe de la Sagne*. — D'après un sondage fait le 6 juillet 1943, la tourbe, dans la vallée de la Sagne, se trouve à une profondeur de 0 m. 90 environ (sondage à 2 km. en amont de Cabrerets). La couche tourbeuse semble se continuer jusqu'à une profondeur d'au moins 3 mètres. Ce serait peut-être un bon engrais pour nos terrains secs et calcaires, à cause de l'acide humique contenue dans la tourbe, qui fixe mieux, garde et règle mieux l'humidité que les engrais chimiques.

C) *Paillettes d'or* dans les sables du Célé, mais en très petite quantité.

D) Rappelons ici les *poches de phosphorites* de Cabrerets, l'eau minérale de la source de « Font-Canole », le cresson de la Sagne, le poisson de nos cours d'eau.

E) *Cimelia Margarita*, papillon nocturne, très rare et très beau, découvert à Cabrerets, en juin 1910, par M. Dumont, entomologiste de grand renom. Pour renseignements complémentaires, nous sommes à la disposition de nos lecteurs. Notons simplement que presque tous les insectes ont leurs parasites destructeurs qui en diminuent singulièrement le nombre et peuvent aller quelquefois jusqu'à l'anéantissement presque complet d'une espèce nuisible. Il s'agit de trouver ce parasite et de le favoriser. On soupçonne par là l'importance d'ordre pratique que peuvent avoir les études entomologiques.

F) *Spirea crenata* (*spirée crénelée*). — C'est un petit arbuste, au bois très dur, qui ne pousse que dans les sols calcaires et arides. Ses fleurs et ses feuilles, séchées à l'ombre et préparées en infusion, fournissent une boisson qui se rapproche beaucoup du thé de Chine : c'est le même parfum et la même vertu stomachique et digestive, mais cependant non excitante.

G) *Le Térébinthe :* Cet arbuste (plante de la térébenthine) abonde sur les versants de nos vallées, exposés au soleil. Il voisine parfois avec le chêne-vert qui produit le gland doux, dont on extrait un excellent café, parfumé et fortifiant. Mélangé avec du lait, ce café acquiert une valeur particulière. La poudre de gland doux additionnée d'un peu de cacao, de sucre, de fécule de pomme de terre, d'amidon de riz, constitue une excellente bouillie pour les enfants.

Ces deux plantes, térébinthe et chêne-vert, accusent un climat méridional.

H) *La Truffe.* — Ce mystérieux champignon qui n'a ni tige, ni racines apparentes est assez abondant dans la région de Cabrerets ; on le rencontre sous les chênes, les noisetiers, les genièvres, etc...

I) *Le Soja.* — La culture du soja, cette plante si « variée », si nourrissante et si assimilable, n'est certes pas particulière à la région de Cabrerets, mais elle réussit très bien dans nos terrains calcaires ou sur le bord de nos cours d'eau, partout où poussent les haricots, le maïs, la vigne et le blé. Cette plante est à recommander, car elle nourrit beaucoup, sous un petit volume (on a publié d'excellents manuels sur la culture du soja).

J) *Les Genièvres.* — Ils poussent spontanément et en très grand nombre sur nos Causses. Avec ses baies très recherchées, on obtient de l'acide malique, de la résine, de l'huile essentielle, du sucre, des liqueurs et des boissons hygiéniques.

K) *Le Houblon.* — Il prospère dans nos vallées et à proximité de nos cours d'eau, ses jeunes pousses peuvent être utilisées comme les asperges et constituent un aliment très sain.

IV. Cabrerets et son histoire

La région qui forme, aujourd'hui, la commune de Cabrerets a dû être beaucoup plus peuplée, dans le haut moyen âge, car elle a compté 4 paroisses, réduites maintenant à une seule : Saint-Pierre et Saint-Paul de Cabrerets. Peut-être faut-il y voir ce « Caborinio » donné au chapitre cathédral de Cahors par saint Didier, au VIIe siècle.

Elle fut usurpée par des seigneurs avides, qui furent d'ailleurs, condamnés à restituer, vers la fin du XIe siècle, par l'Evêque de Cahors, Géraud de Cardaillac, de la famille des premiers seigneurs de Cabrerets.

En 1259, le chevalier Déodat Barasc, déclare tenir du comte de Poitiers, le château de Cabrerets, tandis que Hugues de Cardaillac reconnaît tenir du même le domaine de Vialolles, situé dans notre commune.

Un peu plus tard, Dorde de Barasc se plaint au comte de Poitiers et de Toulouse que Bertrand de Cardaillac a ruiné son moulin de Cabrerets, moulin qui existe encore, sous le château, et porte des traces bien visibles des outrages du temps et des pillards ; ce monument, d'un pittoresque rare a été plusieurs fois restauré avec le meilleur goût et appartient, depuis quelques années, à la famille Grépon.

Dans l'acte de 1286, on assigne comme ressorts d'appel au roi d'Angleterre, entre autres choses, la baronie de feu Raymond de Barasc où se trouvent le bourg de Cabrerets et ses dépendances.

Au cours de la guerre de cent ans, le château tomba vers 1380, entre les mains des « Grandes Compagnies ». Il fut repris vers 1390 par le valeureux Jean d'Hébrard, seigneur de Saint-Sulpice, dont les descendants possèdent dans la vallée du Célé, un château du même nom.

Le mariage d'Hélène, fille de Raymond de Barasc, avec Bertrand II de Cardaillac-Bioule, donna à ce dernier la possession de la Seigneurerie de Cabrerets.

En 1462 et en 1469, Guillaume de Cardaillac, dans son hommage au roi, dénombre le lieu de Cabrerets. A cette même date, Antoine de Gontaud se dit Seigneur de Cabrerets pour lequel il fait hommage à M. de Bioule, son suzerain. Il dénombre en même temps un moulin du Célé et une fontaine où l'on met le poisson, l'hiver, avec une barrière et un homme de garde. C'est la Pescalerie. Cette fontaine résurgence de la Pescalerie (pêcherie du seigneur) et le site qui l'entoure constituent une des curiosités de notre pays. Il n'est pas de touriste qui ne s'arrête quelques instants pour contempler cette splendeur.

Dès le xve siècle, les Gontaud vinrent habiter Cabrerets. Cette branche fut appelée d'Auriole, parce que Raymond de Gontaud épousa en secondes noces Anne d'Auriole, dame de Roussilon et de Peyrilles, c'est cette famille qui fit bâtir le deuxième château de Cabrerets, devenu récemment musée régional de préhistoire, grâce au généreux concours de M. Jean Lebaudy et de Mlle Murat. Le premier château ou château du Diable, devenu inhabitable pendant la guerre de cent ans, fut plus ou moins abandonné.

En 1576, Jean de Gontaud d'Auriole embrassa la Réforme et fut

l'un des principaux chefs protestants dans le Quercy. On montre encore, à côté du presbytère, une vieille et pittoresque maison qui servait de demeure au pasteur calviniste.

Antoine IV n'ayant pas d'enfant fit héritier son cousin, Charles-Armand de Gontaud-Biron. La sœur de Charles Armand, duc de Biron (maréchal de France), la comtesse Judith de Bonneval, se sépara de son mari qui était devenu un aventurier. Elle vint alors demeurer au château de Cabrerets. La chambre où elle mourut, en 1741, s'appela longtemps la chambre de la belle Judith.

Après la Révolution, le château est devenu la propriété tour à tour du comte Murat, de sa petite fille, Mlle de Gouvion-Saint-Cyr, de Mlle Georgina Murat et de M. Jean Lebaudy qui ont effectué et effectuent encore de coûteuses restaurations, toujours avec le meilleur goût et le plus grand désintéressement.

Le château, avons-nous dit, peut être visité par les touristes et les groupes scolaires. Il est intéressant non seulement par son style et de nombreux souvenirs historiques, mais encore grâce à la présence de plusieurs collections de préhistoire et d'ethnographie, de peintures et de dessins, de notes et de documents, qui permettent au visiteur d'entrevoir ce qu'était notre pays, pendant la très longue période qui a précédé l'histoire proprement dite.

Le château du Diable ou des Anglais. — Il est situé en face du pont de Cabrerets et littéralement accroché à la falaise, particulièrement imposante à cet endroit. Il remonte aux premiers temps de la féodalité. Cette forteresse fut ruinée pendant la guerre de cent ans et restaurée partiellement à l'époque de la Renaissance, on croit qu'elle a appartenu à Waïffre, duc d'Aquitaine, à partir de 745.

Notre vieux castel presque complètement démoli, à l'heure qu'il est, devait mesurer 30 mètres de haut sur 90 de long. La largeur moyenne était de 5 mètres intérieurement. Il subsiste encore une petite chapelle romane, presque intacte. Sans nul doute, le château était une forteresse qui a servi autant pour l'attaque que pour la défense.

Pourquoi la dénomination « Château du Diable » ? Parce que ses occupants, surtout les aventuriers des Grandes Compagnies, se sont livrés à toutes sortes de pillages et en particulier à la capture des bateaux. Les maîtres du château ont, d'ailleurs, fait figurer dans leurs armoiries un dragon dont la peinture en rouge existe encore, très haut placée en pleine falaise de « Rengue », au-dessus des maisons et du vieux chemin de ronde qui devait aboutir à un fort avancé. A l'aide de longues échelles appuyées sur un grand redan du

rocher, nous avons pu faire le relevé complet de la peinture, vers 1920. Ce dragon infernal, est représenté dans l'attitude d'un diable prêt à s'élancer et qui vomit un jet de flammes sur les assaillants. A peu de distance, un énorme chat-huant ou grand duc donne l'impression d'une sentinelle qui monte une garde vigilante, à l'entrée du fort. Dans ces mêmes parages, plusieurs têtes de chiens, figurées en rouge, doivent avoir la même signification. D'autres figures ont été représentées, à cet endroit, mais, plus exposées aux intempéries, elles sont, à l'heure actuelle, bien difficiles à interpréter. En réalité, c'était une vraie fresque qui, au Moyen Age, avait été exécutée à travers la falaise, dans un style plutôt barbare. Ces fresques pariétales sont, croyons-nous, très rares et méritent une attention particulière.

Nous savons que la Chevalerie introduisit le Dragon dans ses féeries et qu'elles l'adopta comme symbole des obstacles à vaincre.

Une vieille tradition légendaire rapporte que le démon en personne habite dans les parages du vieux château et, lorsque les enfants de Cabrerets sont dissipés, on les menace quelquefois de les porter sur le redan de « Rengues », où le redoutable dragon n'hésitera pas à les faire figurer dans le menu de son déjeuner. En réalité, le dragon en question doit être un symbole favori, figurant dans les armoiries de quelque aventurier, désireux d'inspirer aux ennemis la crainte et la terreur, c'est sans doute dans le même but que les constructeurs du Pont Valentré de Cahors ont fait figurer le démon à travers les murailles de ce monument fortifié.

Remarquons que pendant de longs siècles, la rivière profondément encaissée du Célé a été chez nous la seule voie ouverte aux transports et au commerce. Vers 1895, notre village, dit M. Delvit, ancien instituteur, comptait encore quelques vieillards qui se souvenaient de la première charrette qui pût pénétrer à Cabrerets. Les temps sont bien changés.

A 45 mètres de la forteresse, côté Est et à 40 mètres environ au-dessus du niveau de la rivière, on aperçoit, engagée dans une fente du roc, le pédoncule d'une flèche qui a été tirée de bas en haut, preuve, tout à la fois, de l'attaque et de la défense. Vers 1850, on a trouvé des tiges analogues, en creusant les fondations de l'ancien pont, à quelques mètres du château.

Le 5 novembre 1944, une partie du pédoncule logé dans la faille dont nous venons de parler, a été abattue à l'aide d'une balle de revolver. La flèche entière, en cœur de chêne très dur devait atteindre une longueur de 0 m. 50 environ.

Vers 1830, existait une passerelle, représentée par une gravure

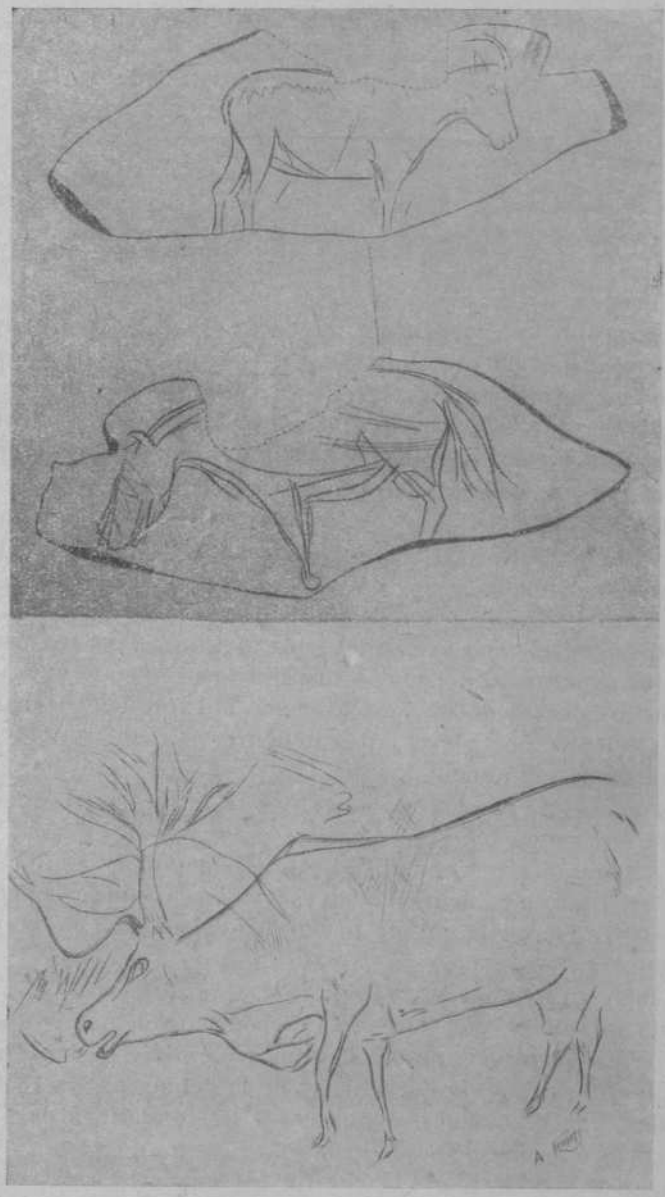

En haut : Bouquetin et équidé, gravés sur os
(station préhistorique de Murat)

En bas : Renne gravé sur les parois
de la grotte préhistorique de Ste-Eulalie, vallée du Célé (Lot)

particulièrement intéressante et conservée par la famille Belcour-Gervaise ; ce pont de style primitif était en bois et comprenait 4 piles, qui gisent maintenant dans le lit de la rivière. Nous engageons les touristes à jeter un coup d'œil sur les ruines encore si imposantes du château du Diable et sur les fresques de « Rengue », elles méritent de retenir leur attention.

V. Cabrerets et ses légendes

A) *L'apparition d'une chevrette blanche.* — (Extrait d'une poésie occitane, traduite par M. Edouard Belcour).

La scène se passe dans le château du Diable, à Cabrerets, une nuit de Noël.

Dans la grande salle du manoir dont on ne voit aujourd'hui qu'un vieux pan de mur, le Seigneur Biron avait fait dresser une table magnifiquement ornée, sur laquelle s'étalaient des plats et des coupes en or ciselé. Tout cela donnait à la salle un aspect féérique, beaux cavaliers et gentilles donzelles riaient, badinaient, se parlaient à l'oreille. La gaieté et l'entrain étaient sur tous les visages.

Cependant l'heure de la messe de minuit approchait et les cloches de la vieille église avaient averti les paroissiens qu'il fallait se rendre auprès de la crèche pour fêter la naissance de l'Enfant-Dieu. Mais dans la salle du festin, les seigneurs ne songeaient guère à interrompre leur fête. A ce moment, les serviteurs introduisirent une jeune fille qui voulait parler au Maître et qu'ils avaient, mais en vain, essayé de chasser ; ses habits de toile grossière, son teint hâlé, ses mains calleuses, ses pieds nus malgré le grand froid annonçaient quelque pauvre enfant de misérables serfs. Les seigneurs irrités d'être ainsi troublés jetèrent sur elle un regard de mépris. Des plaisanteries grossières commençaient à se répéter. Biron lui-même allait donner l'ordre de la chasser sans pitié. Soudain les rires cessèrent, c'est que sous ces habits en lambeaux, un corps de vierge se dessinait, c'est que les traits de ce visage bruni par le soleil étaient d'une finesse, d'une délicatesse exquises, c'est que cette union de la beauté avec l'innocence et la pauvreté tenait ces beaux et riches seigneurs sous l'empire d'un charme. Interdite et troublée Marietta s'avança timidement vers Biron et s'arrêta devant lui, les yeux baissés. Elle pleurait.

— Que te faut-il, pauvre fillette ? lui demanda le beau cavalier ; si tu as des chagrins, dis-les moi, je te promets de les soulager. — Seigneur, c'est pour Jeanneton, ma grand'mère, que je suis venue, ce

soir, implorer votre pitié. C'est elle qui vous donna, un jour, l'hospitalité dans sa misérable chaumière, alors que surpris par la pluie, vous aviez été obligé d'abandonner la chasse pour vous abriter. Paralysée de tout son corps, elle ne peut plus travailler son maigre champ. Elle ne pourra pas, cette année, payer l'impôt qu'elle vous doit et le collecteur ne manquera pas de lui prendre sa terre et sa cabane. Seigneur, c'est pour elle que je vous implore. En travaillant, je vous paierai au moins une partie de la dîme de la pauvre vieille et pour vous je prierai bien Dieu. Ainsi parla la pauvrette.

Biron se leva de son siège et s'avançant vers elle : « Ne crains rien, gentille enfant, je te ferai droit. » Elle, timide et confiante, remercia en silence Notre-Dame de Cabrerets de l'avoir exaucée.

Tout à coup, dans un accent emprunté aux sirènes, Biron ajouta : « Marietta, tu peux avoir de moi des bracelets, des anneaux d'or, des bijoux de toute beauté, de Cabrerets tu peux être seule maîtresse et dans ce château ta grand'mère sera soignée comme une reine. »

L'innocente Marietta se trouble. Elle sent que quelque astucieux démon vient de passer par là ; est-ce étonnant dans le château du Diable. Elle comprend que son honneur est en jeu et sa vertu en danger.

« Seigneur, répond-elle avec assurance, pour une honnête fille, mieux vaut la chaumière que le château et, comme dit ma vieille grand'mère, « l'honneur est tout, les bijoux ne sont rien ». La cloche vient de m'appeler à la messe de minuit. Je pars. Pour vous je prierai le Bon Dieu et pour ma vieille marraine aussi. »

Mais elle trouve fermée la porte par où elle était venue. Marietta est au supplice. Elle aperçoit comme dans un rapide tableau les martyres affreux qu'ont soufferts tant de vierges dont sa grand'mère lui a raconté la vie. Elle se voit déjà au milieu d'elles, là-haut, dans le ciel, loin de ses bourreaux ; peu à peu son visage s'anime, elle jette ses yeux autour d'elle, elle sourit et pardonne à ceux qui la torturent si cruellement.

Puis, tout à coup, Marietta tournant les yeux vers le ciel implore le Dieu de clémence et tandis que les rires grossiers des convives redoublent, elle bondit vers la fenêtre où son rêve la transporte, l'ouvre toute grande et disparaît, sa vertu était sauvée.

Un léger cri de femme « Jésus Marie » fut entendu dans le silence de la nuit ; les eaux du Célé, agitées un moment près du vieux pont de bois, se referment sur la douce Marietta. Mais le Dieu qu'elle venait d'implorer avait tout vu et, dans la même nuit, deux anges aux blanches ailes descendirent sur la petite rivière pour conduire

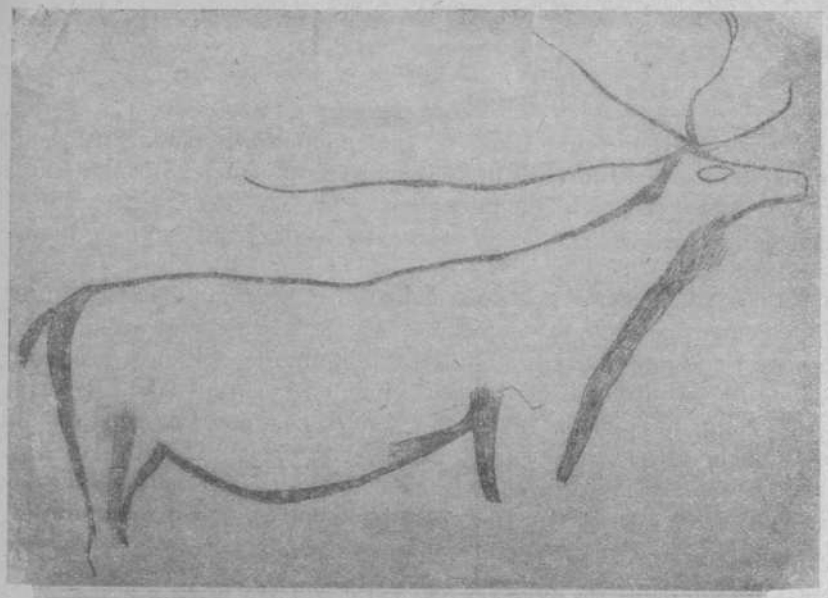

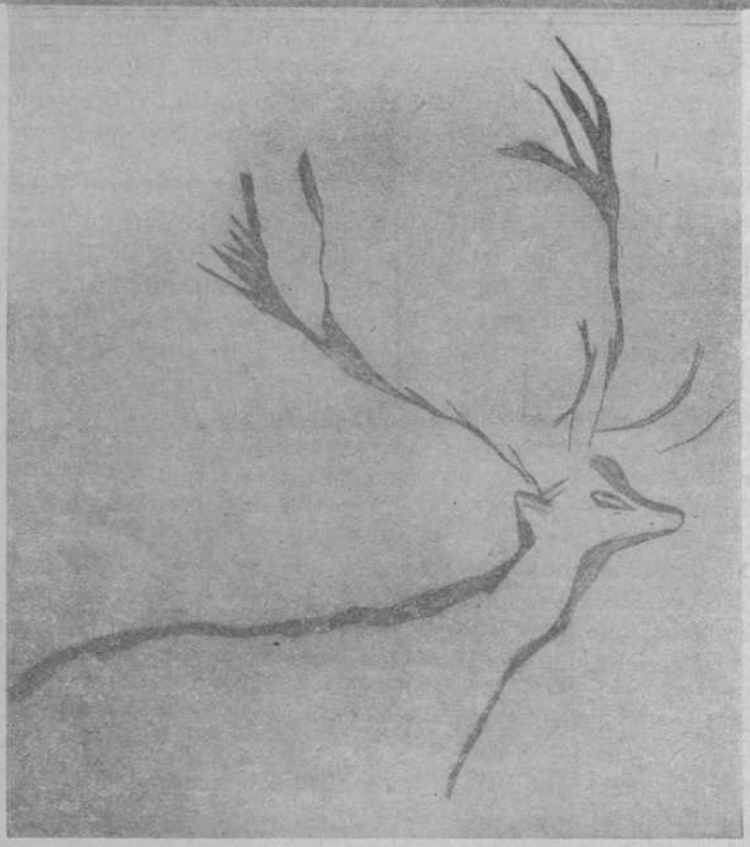

Cervidés, gravures pariétales préhistoriques
Grotte Marcenac, Cabrerets (Lot)

au ciel l'âme de la jeune martyre. Le lendemain, la contrée fut couverte d'ennemis, le château du Seigneur fut assiégé, et Biron, assailli de tous côtés, ne put le défendre. Il vit périr ses guerriers, il vit brûler sa forteresse et frappé lui-même de coups, reçut enfin le même tombeau que la victime.

Et depuis lors, en ce lieu où se jeta Marietta, chaque année, la nuit du joyeux Noël, apparaît une chevrette aussi blanche qu'un petit agneau ; elle paît l'herbe sur la rive, puis monte, toujours broutant, le long de la colline et, arrivée à la cime, en face du castel, disparaît tout à coup, où va-t-elle ? On l'ignore, mais ce qu'on sait, c'est qu'elle est blanche et que nul ne peut l'approcher. C'est disaient nos pères, l'âme de Marietta à qui Dieu permet, chaque année, de venir voir ces lieux, d'où elle s'est envolée autrefois pendant la messe de minuit.

L'ombre de Biron. — Elle se manifeste aussi quelquefois aux alentours du château de Cabrerets, ou même sur les murs dont la construction n'a jamais été terminée. Elle revêt plusieurs formes grotesques, celle d'un âne le plus ordinairement. Plusieurs personnes affirment avoir plus d'une fois entendu les accents plaintifs du solipède, reprochant aux héritiers de Biron d'avoir laissé le château inachevé.

La chèvre de M. Thurin, de Court-Buis, ou la désobéissance punie

Or donc, l'un de ces derniers printemps, dans la nuit du 21 avril, quelques villageois qui habitent le quartier du Pont de Cabrerets, furent réveillés, de très grand matin, par des bêlements insolites qui semblaient arriver du haut de la roche de « Rengue », juste à l'endroit où l'énorme falaise semblable à un rempart géant de 90 mètres surplombe le château du Diable. Les appels étaient pressants, rythmés et pleins d'angoisse, n'était-ce pas la jeune héroïne dont nous avons plus haut raconté l'histoire et qui, sous la forme d'une chevrette blanche, venait rappeler une fois de plus aux habitants ce qu'elle avait souffert pour sauver si noblement son honneur et sa vertu.

Beaucoup le crurent et se signèrent, comme on se signe quand le mystère vous accable et quand la crainte vous étreint.

Bientôt le jour parut et le revenant aussi. De celui-ci les quatre pattes reposaient sur un petit redan, où, en temps ordinaire, seules les corneilles ont accès. Pour voir plus en détail, on va chercher jumelles et longues vues, lunettes et lorgnons. Pour une fois, le revenant avait changé de couleur, il était noir... Ce n'était même pas lui. Après un examen minutieux, tout le monde reconnut la bique de M. Thurin, du hameau de Court-Buis.

La veille, M. Thurin, qui avait l'habitude de dialoguer avec ses bêtes, avait dit à Cervette, une cousine, sans doute, de la chèvre de M. Seguin, d'Alphonse Daudet :

— Je te défends d'aller t'aventurer sur le rocher du château du Diable ; il y a quelquefois le loup.

Notre-Dame de Cabrerets, statue en bois
(Imitation de l'art grec, 1re partie du XVIIe siècle,
d'après M. Lebacq)

— Il n'y a plus de loups, Monsieur Thurin. — Mais il y a des chiens qui sont pires que les loups. — J'ai bon pied, Monsieur Thurin. — Le sanglier rôde souvent par là. — Le sanglier ne mange pas les chèvres, Monsieur Thurin. — Peut-être, mais il dévore fort bien les

petits chevreaux. — J'ai les cornes dures, Monsieur Thurin. — Il y a parfois des vipères et des serpents qui savent sucer le lait des mammifères. — J'ai bon œil, Monsieur Thurin. — Ce rocher est souvent frappé par la foudre. — J'entends le tonnerre de loin, car j'ai l'oreille fine, Monsieur Thurin. — Enfin, tu pourrais tomber, comme d'autres l'ont fait. — Une chèvre ne tombe pas, Monsieur Thurin.

La chèvre était pourtant tombée. Un bourgeon d'églantine l'avait tentée : elle était jeune. Sous ses pattes, une pierre s'était détachée et jusqu'au redan la bique avait glissé. Impossible de remonter.

Heureusement, M. Thurin avait toujours méprisé la rancune et la vengeance. Il était là avec une corde. Un, deux, trois... Avec quelle dextérité la petite désobéissante enfile ses deux cornes dans le lasso. Hop ! en un clin d'œil, la voilà auprès de son maître. Il n'y avait plus de gémissements plaintifs dans sa voix, mais seulement l'accent de la reconnaissance, du repentir et du ferme-propos.

Il fallait bien, pensait-elle, que le geste généreux de son maître se paie, et ne pouvant exprimer clairement sa gratitude, elle crut de bon goût de la traduire surtout par des actes.

A partir de ce jour, le lait de Cervette parut à M. Thurin plus abondant et plus sucré. Elle put élever trois chevreaux, au lieu de deux. Désormais, elle ne voulut jamais sortir seule et onques plus on ne la vit désobéir. Depuis ce jour, on appela notre falaise le rocher de la chèvre, « capræ rupes », d'où est venu le nom de Cabrerets.

Notre-Dame de Cabrerets. — Le 10 novembre 1495, Jean de Gontaud, premier du nom, baron de Gramat, Seigneur de Cabrères, d'Albenque, de Roussillon, etc..., capitaine de 50 hommes d'armes fait son testament : Sa sépulture était devant la chapelle de Notre-Dame de « Cabrères ».

Nous possédons dans notre « Maison d'Œuvres » de Cabrerets une statue en bois de cette vierge. Autrefois, l'image de Notre-Dame de Cabrerets ne se trouvait pas seulement dans l'église de notre paroisse, mais encore, au Moyen Age, d'après la tradition, en deux endroits peu distants, sur le bord du vieux chemin du « Carrol » à quelques centaines de mètres de Cabrerets, côté Est. Une statue avait été placée au bout de la côte, au carrefour des chemins d'Orniac et de Sauliac, dans une petite niche naturelle, creusée dans le rocher et masquée actuellement par un térébinthe. Une autre statue avait été mise par les habitants non loin du « Bout-du-Lieu », à

quelques mètres seulement des dernières maisons du bourg de Cabrerets, dans une grotte dite de « Mélanie Daffaure ». Cette grotte porte sur les parois, vers l'entrée, de curieux signes cruciformes, piquetés dans le roc par la main de l'homme et au nombre d'une dizaine. M. l'abbé Breuil, professeur au Collège de France, a trouvé des signes analogues dans certaines grottes d'Espagne. Peut-on les rapprocher de la croix gammée ou de la croix ansée en usage en Egypte et chez les Touaregs et symboles du soleil ? Cette grotte située dans les parages de plusieurs stations préhistoriques, a-t-elle été, à toutes les époques, un lieu de culte ? C'est ce que nous examinerons dans une étude particulière.

Dans le présent travail, nous nous contenterons de rappeler une tradition plus ou moins légendaire, d'après laquelle Notre-Dame de Cabrerets aurait été « malmenée » plusieurs fois, par des bergers ignorants et peu scrupuleux. Peut-être était-ce au temps des guerres de religion ?

Nous savons que la religion calviniste fut implantée dans notre paroisse, en 1576, par Jacques de Crussol, héritier de Galiot de Genouillac qui, profitant de sa fortune et venant de Figeac, par la vallée du Célé, se fortifia dans notre village. Jean II de Gontaud d'Auriole, seigneur de Cabrerets et 3 de ses successeurs, Jean III, Antoine III et Jean IV, se rallièrent à la nouvelle religion, qui ne disparut de chez nous qu'en 1659, date à laquelle Jean IV abjura le protestantisme ; on peut voir encore, non loin de Conduché, sur les confins de la commune de Cabrerets, l'autel des Huguenots, taillé dans le roc, au pied de la falaise (table des notaires).

C'est, sans doute, pendant cette période de 83 ans où régna chez nous le calvinisme que l'image de la Vierge, objet de haine de la part des nouveaux coréligionnaires, disparut par trois fois, d'après la tradition et revint chaque fois à sa place habituelle. Les insultes se renouvelant, elle ne tarda pas à disparaître définitivement pour aller se fixer à 4 km. de là, dans une grande niche souterraine, au milieu du désert du « Roc Trooucat » ou « Roc percé ». C'est là que bien plus tard, fut bâtie une gracieuse chapelle, qui est devenue un lieu de pèlerinage régulièrement fréquenté par les habitants de notre région.

Ce récit qui, pour certains détails, paraît légendaire, doit renfermer un fond de vérité. Il est probable que ces mystérieuses transpositions de la statue de Notre-Dame de Cabrerets, relatées par la tradition, ont eu lieu réellement. Elles ont été, sans doute, effectuées, pendant la période particulièrement troublée dont nous venons de

parler, par des personnes pieuses qui, voulant soustraire l'image de la Vierge aux profanations, l'ont plusieurs fois cachée et changée de place. Le Roc Trooucat semble être une des dernières étapes de Notre-Dame de Cabrerets.

D'après M. Lebacq, artiste-peintre, la statue que nous possédons dans notre « Maison d'œuvres » de Cabrerets rappelle le grand art réalisé sous le règne de Henri IV ou de Louis XIII. La main, en particulier, est un chef-d'œuvre. C'est le style le plus pur, imité de celui

Salle des peintures
Grotte préhistorique de Cabrerets (Lot)

des Grecs de la belle époque. Il y a une concordance, un aplomb, une harmonie telle dans les lignes que cette sculpture a été, à coup sûr, exécutée par un vrai maître. Le bois qui a été choisi et qui porte la patine du temps est aussi beau que l'ivoire. L'Enfant Jésus porté sur le bras gauche par la Vierge est également représenté dans un style très pur.

La chevrette blanche de 1862. — Pendant les vacances de 1862, des personnes de haute société qui, sur l'invitation gracieuse de M. le

comte Murat, étaient venues passer quelques jours au château de Cabrerets furent témoins d'un événement extraordinaire. Elles ont affirmé avoir aperçu, le soir, une chevrette blanche, sortie des eaux du Célé et s'élevant vers la falaise. Une vraie panique s'étant déclarée dans leurs rangs, un homme de lettres qui se trouvait au nombre des invités, composa sur ce sujet un poème qui fut présenté avec succès aux jeux floraux de Toulouse.

On devine qu'au moins cette nuit-là, la chevrette blanche de Cabrerets n'avait rien d'immatériel et qu'elle avait trouvé, parmi les invités du vieux manoir, quelque personnage de bonne volonté qui l'aida, par des moyens empruntés à la mécanique terrestre, à accomplir sa mystérieuse ascension.

VI. Cabrerets et sa préhistoire

Cabrerets et les environs sont particulièrement riches en souvenirs préhistoriques, on trouve, presque à chaque pas, des traces plus ou moins émouvantes de l'homme primitif : Sous les vieilles maisons du village, au pied des falaises, dans les abris sous roche, dans les nombreuses grottes creusées çà et là en pleine roche jurassique, dans les dolmens et les tumuli, dans les ossuaires gaulois et même quelquefois au milieu des bois et des landes restées incultes. Nous avons fait l'inventaire et étudié la plupart de ces vieilles stations, qui toutes présentent quelque intérêt.

Mais le témoin le plus émouvant de ce prodigieux passé est, sans contredit, la « Grotte-Temple de Pech-Merle ».

Elle se trouve sur le penchant de la gracieuse colline de Pech-Merle, en plein Causse, à 315 mètres d'altitude, à 1.500 mètres de Cabrerets, à 4 km. 500 de la gare de Conduché (via Cahors-Capdenac). Elle est recouverte d'une voûte calcaire d'une épaisseur moyenne de 25 m. Une route permet aux autos d'aller jusqu'à l'entrée.

Nous voici à 37 mètres sous terre et dans une vaste salle longue de 140 mètres et haute d'une quinzaine. C'est dans le silence de ces luxueuses galeries que nous pouvons admirer les souvenirs plusieurs fois millénaires, laissés par les premiers peintres et les premiers graveurs, sur les blanches parois calcaires ou sur le sol glaiseux. Abandonnant de temps à autre leurs occupations ordinaires qui étaient la chasse et la pêche, nos lointains ancêtres venaient ici pour se recueillir, célébrer leurs mystères et se livrer à l'art de la peinture et de la gravure.

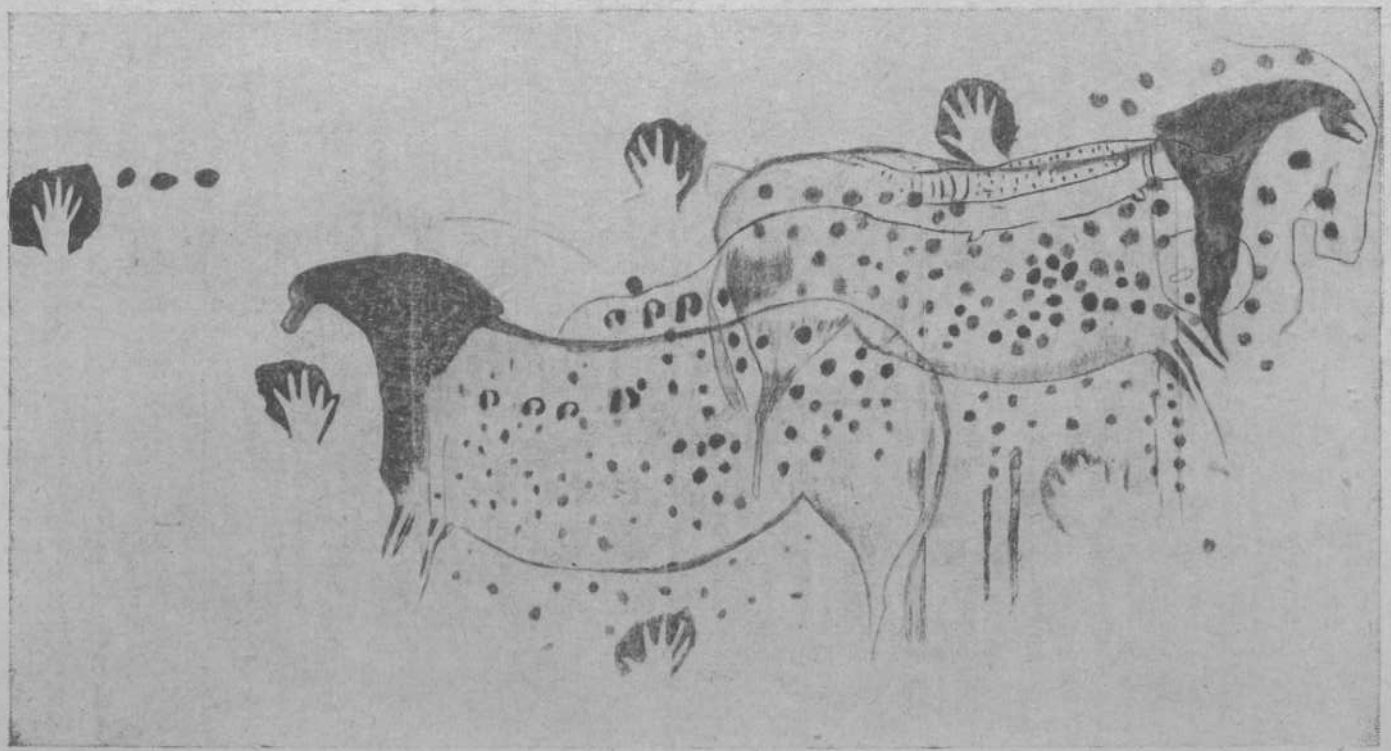

Mains, équidés, ponctuations, brochet... Grotte préhistorique de Cabrerets (Lot)

Le cadre ne manque ni de grandeur, ni de mystère. Bisons, chevaux, cerfs, poissons bouquetins, ours des cavernes, représentations humaines, nombreux mammouths peints en rouge ou en noir (ces derniers contemporains de la dernière extension des glaciers), mains cernées de rouge et de noir et qui semblent nous dire : arrière, les profanateurs et les vandales, ce temple grandiose et majestueux compte parmi les premiers sanctuaires consacrés à la Divinité.

Tel est le résumé des découvertes.

Un groupe de savants suisses (et non des moindres), visitant ce sanctuaire des tribus aurignaciennes et magdaléniennes ont déclaré : « Depuis la Hollande jusqu'à la Perse, nous avons parcouru et étudié les stations préhistoriques les plus connues, c'est à Cabrerets que nous éprouvons la plus forte impression. »

Ici, comme en beaucoup d'autres régions, cet art si primitif semble se rapporter à des rites de chasse ayant pour but, d'une part, la multiplication et la capture du gibier bienfaisant et, d'autre part, l'éloignement et la subordination de l'animal dangereux pour l'homme. En face de telle ou telle scène on peut penser encore à des rites se rapportant à la fécondité ou à la transfusion des forces ; on arrive facilement à ces conclusions, grâce à des parallèles d'ordre ethnographique.

La Grotte-Temple de Cabrerets, dit l'abbé Breuil, est la chapelle sixtine des causses du Lot, un des monuments les plus émouvants de l'art pictural paléolithique.

De fait, nous avons à Pech-Merle une immense caverne particulièrement instructive qui n'a subi aucune dégradation et qui n'a jamais servi d'habitat permanent ; des peintures et des gravures, très variées comme technique, où le mammouth est le plus souvent représenté, où les figurations humaines sont abondantes, où le cervus mégacéros figure peut-être pour la prémière fois parmi les dessins préhistoriques, où les empreintes de pas humains sont particulièrement impressionnantes... où l'on ignore enfin à peu près tout du passage fréquenté par les primitifs pour aboutir à ces mystérieuses galeries.

Les dessins sont, pour la plupart, aurignaciens et quelques-uns appartiennent même à un aurignacien très ancien. Cependant le magdalénien supérieur et peut-être même l'azilien sont représentés. C'est-à-dire qu'à Pech-Merle nous remontons aux premières origines de l'art et que nous le suivons jusque dans sa dernière évolution. Aussi remarquables par leur netteté et leur réalisme que par le mystère qui les entoure et qui les a préservées de la destruction, les œuvres d'art que nous étudions, effectuées souvent dans un cadre natu-

rel très gracieux et même grandiose, entièrement inspirées par des concepts religieux ou superstitieux, un certain nombre, caractérisées par des signes divers dont quelques-uns peut-être sont nouveaux pour la préhistoire, font de ces galeries une Grotte-Temple de première valeur.

Chers lecteurs, venez en toute confiance visiter notre site, nos monuments, nos grottes si *anciennes* et si « *nouvelles* » et aussi notre Musée quercynois de préhistoire. Vous trouverez chez nous, outre les éléments de nombreuses distractions du meilleur goût, la plus large et la plus cordiale hospitalité.

A. Lemozi,
Curé de Cabrerets (Lot)
(membre correspondant du Ministère de l'E.N.).

ORNEMENTS POUR L'EGLISE DE CONCOTS

Le 17 décembre 1665, Me J. Pugniet, recteur de Concots, passe contrat avec Bertrand Rouzières, me menuisier de Cahors, pour : 1° faire un tabernacle avec ses gradins, de la même grandeur et façon et avec les mêmes ornements et figures qu'est celui de l'église des religieuses de Saint-Ursule de Cahors et ce dans les cinq mois à venir ; 2° faire trois couronnements : un sur chaque porte de la sacristie et l'autre sur le grand tableau de l'autel. Le tout pour 150 livres.

(Saurazac, notaire, III E, 262/23, fol. 643).

***

Le 22 mars 1667, ledit Pugnet passe contrat avec Olivier Auzole, me peintre et doreur de Cahors, et François Amourous, peintre et doreur de Cahors, de dorer un tabernacle fait par le susdit Rouzières, « esculteur », et ce en beau or bruny avec de belles coleurs et « glassures » et ce dans quatre mois prochains, pour 165 livres.

(*Ibidem*, III E, 262/27, fol. 593).

R. P.

BIBLIOGRAPHIE

A travers le Lot (Paysages, Vieilles pierres, Echos d'autrefois), par J. Fourgous.

En 1942, M. Jean Fourgous, vice-président de la Société des Etudes du Lot et membre de la Société archéologique du Midi de la France, faisait paraître un ouvrage richement illustré : « Dans les rues du vieux Cahors » (Logis et faits d'autrefois). Les Cadurciens lui firent un tel accueil qu'aujourd'hui il est devenu presque introuvable.

Ce succès ne pouvait qu'encourager l'auteur à entreprendre une étude plus historique sur la ville de Cahors, et c'est ainsi que dans « CAHORS au cours des siècles », paru deux ans après, en 1944, M. Fourgous s'attachait à faire connaître « les grands faits de l'histoire de la cité ». Nouveau succès, puisque l'ouvrage est à la veille d'être épuisé.

Cette année, M. Fourgous, qui s'était rendu compte que le Lot manquait de « Guide touristique » pratique et documenté, s'est remis à la tâche et, grâce à une documentation inépuisable, vient de publier un troisième volume : « A travers le Lot ». C'est plus qu'un guide, c'est une véritable et consciencieuse monographie du Lot, au triple point de vue géographique, historique et archéologique, présentée au lecteur par une préface de M. P. de Gorsse, inspecteur régional des sites. Des itinéraires avec carte à l'appui sont soigneusement indiqués pour faciliter le déplacement des touristes ; l'illustration est abondante et parfaite, elle fait honneur aux maîtres-imprimeurs qui dirigent la maison d'édition Coueslant de Cahors.

Ce qui achève de rehausser cette publication, c'est le dessin en couleurs qui orne la couverture et qui reproduit le monument le plus célèbre de la cité, joyau d'architecture militaire, qui a depuis longtemps acquis une réputation mondiale. Ce dessin, signé de M. E. Pujol, artiste cadurcien, sera apprécié des connaisseurs, et les étrangers garderont ainsi du Pont Valentré un souvenir ineffaçable.

Nous remercions M. J. Fourgous d'avoir publié ce remarquable petit livre de 300 pages, dans lequel les amateurs de paysages variés, les archéologues et les Quercynois eux-mêmes apprendront à découvrir les beautés de la région, ses richesses naturelles et sauront mieux apprécier à l'avenir, parce que mieux connu, notre cher Quercy.

Que nous réserve encore M. Fourgous ? Souhaitons de sa part quelque nouvelle œuvre de vulgarisation archéologique ou historique en faveur de notre petit pays.

J. C.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES
de la Société des Etudes du Lot
pendant le deuxième semestre 1947

Séance du 7 juillet

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. Bousquet, Calmon, Cassot, Fantangier, Iches, Lury, Ménard, Nastorg, Prat, Pujol, Teyssonières.

M. l'abbé Chalumeau, secrétaire général de la Soc. Arch. de T.-et-G. assistait à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Condoléances : La Société exprime ses vives condoléances à la famille de Mme Rivière de Lescure, décédée.

Présentation : Comme membre correspondant de M. le Vicomte François de Boisjolin, 35, rue Lamarck, Paris, 18e, par MM. le chanoine Sol et J. Calmon.

Election : Comme membre correspondant, de M. Tétart, administrateur du musée de Cabrerets.

Dons : M. le secrétaire général dépose sur le bureau de la Société les volumes suivants offerts par leurs auteurs :

de M. Fourgous, son volume récemment paru « A travers le Lot » ;

de M. le chanoine Sol, « L'Eglise de Cahors, à l'époque moderne » ;

de M. Guy Desnues : La Revue de l'Association des amis du chemin de fer, de mai 1947, contenant son étude sur « La section de la grande ligne Brive-Cahors » ;

de Mme J. Grandjean : son portrait miniature par elle-même.

La Société remercie les donateurs.

Puis M. Calmon rend compte des publications reçues :

Le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (1er semestre 1946) ;

Le Bulletin de la Société archéologique de Béziers (1946).

Le Flambeau du Centre (1947, n° 2).

Le Bulletin de la Société Neufchâteloise de Géographie (1947).

Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie, tome XVII.

Le Bulletin de la Société des Etudes de Draguignan, (1942-1943).

La Revue Natural History de New-York (juin 1947).

Les Bulletins du Comité des Travaux historiques, Section des sciences économiques et sociales (1943-1945).

Puis il signale le livre récemment paru de M. R. Granier intitulé « Jadis en Bas-Rouergue » ; dans le *Bulletin de la Creuse*, une étude sur les légendes creusoises ; dans le *Bulletin de la Société des Sciences de Pau* (1946), une étude sur les prénoms béarnais à la fin du XIVe siècle ; enfin les comptes rendus de la visite de la Société des Etudes du Lot à la Société archéologique de Montauban parus dans « La République », du 26 juin, sous la plume de M. Balagayrie, et dans la « Victoire », du 1er juillet, sous la plume de M. Servantie.

Le même communique le programme du concours des Jeux Floraux du Quercy pour l'année 1947.

M. l'abbé Chalumeau, secrétaire général de la Société archéologique de Montauban, parle des projets formés par cette Société pour venir en automne prochain rendre sa visite à la Société des Etudes du Lot.

Communications : M. Fantangier fait un exposé sur les projets d'exploration de la fontaine des Chartreux, sur l'acquisition du matériel de scaphandre pour les plongées dans le siphon sous la roche, avec l'espoir de percer le mystère de la fontaine. L'exploration pourra peut-être être entreprise au début du mois prochain.

M. le Président remercie M. Fantangier de sa très intéressante communication, constate que toutes les mesures ont été prises pour obtenir d'heureux résultats et souhaite que tous ces efforts soient couronnés de succès.

M. Prat signale une baie jumelle du XIVe siècle qui apparaît sur le côté de l'ancien hôpital Saint-Jacques sur la Fondue et qu'il serait peut-être intéressant de faire restaurer.

M. Calmon, en complément de son étude sur l'église de Larnagol, et à la suite de la lecture de l'inscription sur la clef de voûte de la chapelle sud de l'église, précise que cette chapelle a été construite ou restaurée par Ramon de Caussade, seigneur de Larnagol au début du XVIe

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 6 octobre.

Séance du 6 octobre 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. Balagayrie, Bastié, Bousquet, Calmon, Cassot, Dr Deguiral, Feyt, Fourgous, Mme José-Delpech, MM. Iches, Lury, R. P. Lehembre, Migant, Pouget, Prat, Servantie, chanoine Sol, A. Viré.

Excusés : MM. d'Alauzier, H. Astruc, Maureille.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election : Comme membre correspondant, de M. le vicomte Fr. de Boisjolin.

Dons : Pour le musée de la Société : par M. Irague, deux fragments de poterie (gourde et couvercle de vase) trouvés dans la butte de Maurelis, près Castelnau-Montratier ;

par M. Calmon, 2 étriers anciens, XVIe siècle et 3 cadenas du XVIIIe siècle.

Sur le bureau de la Société sont déposés les ouvrages donnés par leur auteur :

par Mme Lacombe : sa thèse intitulée « Le Serpent en matière médicale » ;

par M. Coly, un sonnet, intitulé « L'architecte du pont Valentré » ;

par M. Prat, un exemplaire de la carte historique de la Corrèze, faisant suite à la carte historique du Lot précédemment parue (1)

La Société remercie les donateurs.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues :

le tome III de la « Gallia Regia » ou Etats des officiers royaux de 1328 à 1515, par G. Dupont-Ferrier ;

la revue « Natural History », de septembre dernier ;

la revue « Aluta », de juin 1947 ;

le *Bulletin historique de l'Auvergne, de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand* (1946, 5 fascicules) ;

le *Bulletin de la Société de Borda, de Dax* (3e trimestre 1946) ;

la *Revue de la Haute-Auvergne* (1er semestre 1947) ;

le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (2e semestre 1946) ;

le *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, tome XVII ;

(1) Quelques exemplaires de ces cartes historiques du Lot et de la Corrèze sont en vente à la Bibliothèque de Cahors et aux Archives Départementales du Lot.

le *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie* (1er trimestre 1947) ;

le *Bulletin de la Société Archéologique du Gers* (2e trimestre 1947) ;

la *Revue de Comminges* (2e trimestre 1947) ;

le *Bulletin de la Société historique du Périgord*, tome LXXV ;

le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse*, de 1947, dans lequel sont mentionnés le prix de 1.000 fr., attribué à M. le chanoine Sol pour son livre « La Vie en Quercy » et une primevère décernée à M. l'abbé S. Toulze, pour son poème en langue d'oc, intitulé « Berger de moutons et de muses ».

Puis M. Calmon signale une série d'articles de M. Balagayrie, intitulée « Les merveilles du Quercy », concernant la vallée du Célé, Marcilhac, Padirac, Douelle, Carennac, Castelnau-de-Bretenoux, parus dans « La République », des 16, 22, 26, 30 août, 16 22, 27 septembre dernier.

Egalement un article de M. Yronde sur la vallée du Blagour près Souillac, paru dans « La République », du 5 septembre ; et un article de M. P. Verlhac, sur Souillac d'autrefois, dans « La République » du 10 septembre et 2 octobre. Enfin dans « La Victoire » du 16 septembre, un article résumant l'exploration du gouffre de la fontaine Divona.

M. Calmon donne lecture de la réponse de M. l'abbé Cubaynes sur la poésie pieuse trouvée dans le registre paroissial de Goujounac de 1699, poésie qui est bien dans l'usage des Noëls qui veut que les gens de la « haute » parlent en français tandis que les humbles s'expriment dans leur patois.

Enfin il fait part des remerciements de la Bibliothèque de Louvain pour les livres reçus pour reconstituer sa bibliothèque sinistrée pour la 2e fois.

Communications : M. le R.P. Lehembre expose les progrès de l'organisation du musée de Cabrerets contenant notamment les collections de MM. Viré, Niéderlander, Dr Cadiergues et de l'abbé Lemozi.

M. Viré indique la survivance de la coutume de déposer une obole dans la main d'un mort pour le paiement du passage de la rivière des Enfers, coutume qu'il a reconnu exister du haut Moyen Age à nos jours, lors des fouilles faites autour de la petite église de Saint-Martin près Moissac. Il invite les membres de la Société à recueillir des renseignements qui témoigneraient de la survivance de cette coutume dans d'autres régions quercynoises.

M. Fourgous signale la nouvelle revue publiée par M. Brousse,

Président de l'Union touristique de la Haute-Vienne, intitulée, « Nos pays du Centre-Ouest » (Arts, Lettres, Economie, Tourisme) et contenant des articles touristiques, artistiques et littéraires sur l'Angoumois, l'Aunis, le Bas-Berry, le Limousin, la Marche, le Périgord, le Poitou, le Quercy, la Saintonge. Dans le n° 1 se trouve un article de Guy Chanière, « Tourisme en Quercy », avec 5 photos dont en pleine page le portail de Souillac.

M. Calmon donne lecture de la harangue au style emphatique prononcée par le curé de Martel, J. Lachièze, lors de la réception de Mgr Sévin, évêque de Cahors, faisant sa tournée pastorale à Martel en 1660.

M. Irague, après avoir rappelé la structure géologique du bassin aquitain, indique que l'épaisseur de la couche jurassique, dans laquelle se trouvent les grottes des Causses, est de quelque 120 mètres pour le Quercy et de 300 à 350 m. dans les Pyrénées. Le long des Pyrénées se sont formés des synclinaux et des anticlinaux par suite du soulèvement de la chaîne de montagnes. Plusieurs forages sont effectués dans les anticlinaux pour y découvrir du pétrole, des poches de gaz ou de la potasse, notamment près de Dax et de Peyrehorade.

Puis il signale le livre récent du général Ch. Jordan intitulé « César et Attila », dans lequel l'auteur s'efforce de résoudre trois « énigmes » historiques : Alésia, Uxellodunum et les Champs catalauniques.

M. le chanoine Sol, de la part de M. le Dr Cadiergues, donne lecture de notes extraites d'un cahier d'instituteur de Lacapelle-Marival sous la Révolution et l'Empire, notamment une recette médicale et les prix des denrées à ces époques.

M. le Dr Deguiral donne lecture de son « Evocation sur Rocamadour » qui a fait l'objet d'une émission remarquée à la radio de Toulouse, évocation qui est fort appréciée par les membres présents de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 3 novembre.

Séance du 3 novembre 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. d'Alauzier, Bousquet, Calmon, Feyt, Iches, Laubat, Lury, Mignat, Prat, Pouget, Pujol.

Excusés : Mme José Delpech, M. le chanoine Sol, Dr Cany.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation : Comme membre résidant de M. Louradour, directeur de la Succursale de la Banque de France de Cahors, par MM. Calmon et Prat, comme membre correspondant de M. Robert Tardieu, 149, rue de Vaugirard, à Paris.

M. le secrétaire général donne lecture de la lettre du Président de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne où il indique que la visite à Cahors de la Société de Montauban est remise au printemps prochain.

Puis il rend compte des publications reçues : *Bulletin de la Société de Borda de Dax* (4e trimestre 1946) ; *Bulletin de la Société archéologique du Gers* (3e trimestre 1947) ; *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie* (2e trimestre 1947). La Revue « Aluta » de juillet-sept. 1947, n° 15.

Après la lecture de deux sonnets de M. Coly intitulés « l'Etat-nourrice », M. Calmon fait part de la lettre de M. Martal, de Rocamadour, sollicitant l'appui de la Société des Etudes pour obtenir des Beaux-Arts le classement d'un immeuble sis à Rocamadour et connu sous le nom de « Maison du Roi ». Après avoir fait passer des photographies représentant cette maison, M. Calmon fait approuver le projet d'un vœu à adresser à la Direction des Beaux-Arts en vue de ce classement :

« Vu l'état de délabrement de la « Maison du Roi » sise à Rocamadour, la Société des Etudes : considérant l'intérêt architectural qu'il y aurait à la remise en état de cette maison historique dont certaines parties peuvent être datées des XIIe et XIIIe s. ; lesquelles faisaient partie intégrante des anciens remparts de la ville ;

« Considérant d'autre part, que les pièces intérieures sont ornées de cheminées en pierre du XIIIe s. et d'un pavé de fin dallage agrémenté de fleurs de lis ;

« Considérant enfin que la construction repose sur des colonnes de pierre de rection ronde qui nécessitent une consolidation immédiate,

« Emet le vœu que l'administration des Beaux Arts en ordonne le classement afin d'en assurer la conservation et la remise en état des parties qui menacent ruine. »

Communications : M. Calmon fait une communication sur un tableau représentant l'abbé Salvat, historien du Quercy (1723-1816) et dont il fait passer des photographies. Puis il donne lecture d'extraits du livre intitulé : « Le culte des sources dans la Gaule antique », de Cl. Vaillat où est citée notamment la Divona cadur-

cienne. D'après P. Mérimée fut trouvée en 1839 dans cette source une inscription portant le nom de la Divinité de la source. Le nom de *Divona* serait formé de 2 noms celtiques romanisés par la suite : *Div. Ona,* ou l'onde divine, la source sacrée. *Saturni... Divon... Cadurc...*

M. d'Alauzier fait une communication, avec photographies à l'appui, sur des pierres sculptées encastrées dans un mur au-dessus d'une fontaine à Bruniquel. La scène sculptée assez frustre pourrait être en rapport avec un culte voué à la source.

M. Prat, après avoir annoncé la nomination de M. l'abbé Depeyre comme aumônier des Bénédictines du Calvaire de Lacapelle-Marival, signale le livre récemment paru, ayant pour titre « Petites villes du Midi de la France » (Montauban, Cahors, Saint-Céré, Sarlat, Nérac, Villefranche-de-Rouergue), par M. Boyet, de Toulouse.

Puis il fait part de l'édition par M. Cl. Brunet, Directeur de l'Ecole des Chartes, de la « Vie et des Miracles de sainte Fleur », d'Issendolus. A cette occasion, il fait une communication sur les différents genres d'ex-votos et d'offrandes faits par les pèlerins de la région. D'après le texte en languedoc du XIVe les pèlerins venaient faire leur « romiau » sur la tombe de la sainte en apportant l'image en cire de la sainte ou d'un enfant sauvé ; ils s'avançaient en portant un grand cierge, « son estedal de cera », ou un rouleau de cire filée, ou une « entorca », torche de cire. Les objets apportés en remerciements étaient des reproductions en cire (du poids de 1 ou 2 livres) de membres malades et guéris, jambes, mains, etc., ou des moules en cire d'objets perdus et retrouvés. Lorsque, par l'intercession de la sainte, une maison avait échappé à l'incendie d'une maison voisine, ou bien qu'un château n'avait pas été pillé par les bandes de routiers parcourant le pays lors des guerres de cent ans (XIVe siècle), le pèlerin apportait une réduction en cire de la maison ou du château.

M. Irague signale une nouvelle grotte explorée par M. Vignolles dans sa propriété près du château de Roland (Montcuq). Puis il expose pour quelles raisons la distance du continent aux îles peut ne pas être exacte sur les cartes géographiques, l'erreur provient de la difficulté qu'il y eut d'établir un système de triangulation par-dessus la mer et à la légère déviation du fil à plomb aux environs des montagnes. Enfin, il indique que la condition nécessaire pour provoquer la pluie artificielle est celle de la vapeur d'eau en sursaturation, mais qu'elle se trouve très rarement réalisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu le 1er décembre.

Séance du 1er décembre 1947

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. d'Alauzier, Astruc, Bousquet, Calmon, Feyt, Fourgous, Laubat, Lury, Pouget, Prat, Pujol, Teyssonières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Condoléances : M. le Secrétaire général adresse, au nom de la Société, des condoléances à la famille de M. Adolphe de Maynard, ancien résident en Indochine, membre de la Société, décédé.

Présentation : M. le Colonel Besson, officier de la Légion d'honneur, à Galdou, commune de Boissières par Cahors, par MM. le chanoine Sol et Irague.

Elections : MM. Robert Tardieu, à Paris, et Louradour, directeur de la succursale de la Banque de France à Cahors, sont élus membres de la Société.

M. le Secrétaire général, tout en adressant ses félicitations à M. le Dr Deguiral pour sa nomination à Périgueux, exprime, au nom de la Société, ses regrets de le voir quitter Cahors. (*La Nouvelle République*, du 1er décembre 1947).

Don : De Mlle Cabanes, un cahier d'ordres du jour ou rapports de la garde nationale de Cahors du 29-10-1870 au 30 juin 1871, d'Armagnac étant commandant. La Société remercie la donatrice.

M. Calmon dépose sur le bureau de la Société le *Bulletin de la Société archéologique du Limousin* (tome 82, 1947).

Il donne lecture d'un sonnet de R. Coly sur la mode féminine. Puis il signale les articles suivants parus dans la presse :

Articles nécrologiques sur M. de Maynard (*La République* du 15 novembre et *La Victoire* du 14 novembre).

Par M. Balagayrie : Souvenirs et impressions de 2 touristes belges dans *La République* du 30 octobre.

Dans les journaux du 20 novembre : des articles « Vers la création du spéléo-club quercynois.

Luzech et les Cavernes en Quercy, dans *la Victoire* du 25 novembre.

La légende du château de Montal, dans *la Victoire* du 12 novembre.

Marcilhac et son abbaye et le musée de Cabrerets dans *la Victoire* du 8 novembre.

Les danses du Quercy, dans *la Victoire* du 1er novembre.

Les vieilles légendes en Quercy, dans *la Victoire* du 22 novembre.

La vallée du Lot dans *la Victoire* des 18 et 19 novembre.

Communications : M. Irague donne lecture de la circulaire du Comité des travaux historiques indiquant les sujets d'étude pouvant être entrepris en vue de la commémoration de la Révolution de 1848.

Puis il lit l'article détaillé paru dans « La Nature » sur le gouffre de la Henne-Morte, près Arbas (Haute-Garonne), dont la descente des 400 m. fut très difficile et parfois périlleuse.

Il fait enfin un compte rendu du cahier de notes tenu par un instituteur de Lacapelle-Marival sous la Révolution et l'Empire.

M. Fourgous signale l'article du Dr Cany paru dans le récent *Bulletin de la Société archéologique du Midi* sur le classement des chapiteaux de l'église de Souillac.

M. Prat donne lecture de la lettre de Mgr de Sevin, ancien évêque de Cahors, adressé à M. de la Millière, Intendant général des Ponts et Chaussées à Paris, pour recommander l'ingénieur Bocquet, de Cahors, pour sa nomination comme ingénieur en chef (1782).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A l'issue de la prochaine séance, le 22 décembre prochain, la Société se réunira en Assemblée générale pour procéder au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.

Séance du 22 décembre

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

Présents : MM. Astruc (J. et H.), Balagayrie, Bour, Bousquet, Calmon, Cassot, Feyt, Fourgous, Iches, Laubat, Lury, Nastorg, Périé, Pouget, Prat, Teyssonières.

Excusés : MM. d'Alauzier, Dr Cany, Mignat, chanoine Sol.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation : De M. J. Vinel à Lapeyre, par MM. H. et J. Astruc.

Election : Comme membre correspondant, de M. le Colonel Besson.

Dons : M. le Secrétaire général annonce, de la part de M. le Dr Cany, le don par Mme Bonnet, de Souillac, d'un médaillon fait par son grand-père J.-B. Arteil, artiste capillaire, coiffeur, dessinateur, parfumeur, rue Saint-Martin à Souillac. M. Arteil a laissé dans le pays une grande réputation et le souvenir d'un parfait honnête homme (1833-1890).

M. Prat donne à la Société un exemplaire de l'Inventaire de la série L des Archives du Lot, rédigé par L. Combarieu, ancien archiviste du Lot. La Société remercie les donateurs.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues :

Revue de l'Agenais (2e semestre 1947).

Bulletins de la Société des sciences du Tarn (1944-1946).

Natural History, de novembre 1947.

Puis il signale le numéro de décembre du journal « Cahors » des Cadets du Quercy à Paris, ainsi que les articles parus dans les journaux :

De M. Yronde, « Promenades autour de Souillac » (*Nouvelle République* du 4 décembre).

De R. G. sur le Causse de Limogne, Vidaillac et Laramière, dans *la Victoire* des 29 novembre et 3 et 9 décembre.

Enfin une série d'articles sous la rubrique « Le Quercy pittoresque », sur l'hôtel-de-la-Monnaie et N.-D. du Puy à Figeac (*la Victoire* des 8 et 18 décembre), la Cathédrale de Cahors (20 décembre 1947), sur le Pont Valentré (*la Victoire* du 13 décembre), sur les dolmens du Quercy (*la Victoire* du 4 décembre), et sur la grotte de Lacave (*la Victoire* du 2 décembre).

Après avoir lu un sonnet de M. Coly intitulé « Sans feu », M. Calmon donne lecture d'un article de M. R. Brimo paru dans la *Revue du Languedoc* (n° 16) sur les châteaux de Castelnau-Bretenoux, Montal et Assier.

Puis il indique la liste des sites inscrits à l'inventaire durant l'année 1946 : les abords des châteaux de Cabrerets et Cénevières, les pentes du Mont-Saint-Cyr, le promontoire du château de la Treyne.

M. Fourgous, à cette occasion, présente un vœu pour le rétablissement de la surveillance des sites en vue de leur classement ou inscription à l'inventaire pour leur protection.

Le vœu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La prochaine séance aura lieu le 5 janvier 1948.

L'ordre du jour étant épuisé la Compagnie se réunit en Assemblée générale.

ERRATA

Sur la couverture du 2e fascicule juillet-décembre 1946, lire : tome soixante-septième.

Dans le même fascicule, page 137, 11e ligne, lire : brique au lieu de rubrique.

Sur la couverture et sur la page du titre du 1er fascicule janvier-juin 1947, lire : tome soixante-huitième.

TABLE DES MATIÈRES
DU TOME LXVIII

Mégalithes et Tumulus dans le Causse, entre Carennac, Floirac et Miers (*fin*), par P. Henry DERVILLE et R. PIERRON 5

La Société des Etudes à Montauban, par C. IRAGUE 32

La Veillée au temps jadis (Sonnet), par Jo. DELPECH 34

Chronique : Extrait... sur le verbal de visite... dans l'église paroissiale de Gourdon (1743) 35

Procès-verbaux des Séances 36- 102

Essai de Bibliographie du département du Lot (Errata et Addenda), par J. CALMON 49

Des descendants d'un frère de Jeanne d'Arc à Figeac, par le Cte L. d'ALÁUZIER 61

Chronique. Chapelle du St-Suaire de la Cathédrale de Cahors 63

De quelques observations faites sur la vie de saint Maxime, par J. DEPEYRE (*à suivre*) 64

Cabrerets (Lot), par A. LEMOZI 71

Ornements pour l'église de Concots 99

Bibliographie : *A travers le Lot*, de G. FOURGOUS 101

Errata 111

Table des matières ..... couv.

BUREAU DE LA SOCIETE POUR 1948

Présidents d'honneur : MM. le chanoine A. Foissac, le chanoine E. Sol, ✻, ✠ I., A. Viré, ✠ I.

Président : M. Ch. Irague, ✠ I.

Vice-président : M. J. Fourgous, O. ✻.

Secrétaire général : M. J. Calmon, ✻.

Secrétaire des séances : M. R. Prat.

Bibliothécaire : M. M. Teyssonières, ✠ I.

Trésorier : M. Ferd. Bousquet, ✠ I.

Commission du Bulletin : Les membres du bureau et MM. Iches, J. Moulinier.

Conseil d'administration : 9 membres élus pour 3 ans et renouvelables par tiers annuellement : MM. H. Astruc, Balagayrie, Bousquet, Calmon, J. Fourgous, Irague, Laubat, Prat, Teyssonières.

Délégué à la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, 4, rue de l'Université à Toulouse : M. Jean Fourgous.

Délégué auprès de la Soc. Archéo. du Midi de la France pour la conservation des Monuments historiques du Lot : M. Jean Fourgous.

AVIS

Cotisation

La cotisation des membres de la Société (Résidants ou Correspondants) est uniformément fixée à **100** fr. et à **150** fr. pour les membres résidant à l'étranger.

Le montant des cotisations doit être adressé **à partir du 1er janvier de chaque année** à la Société des Etudes littéraires et scientifiques du Lot, rue Emile-Zola, Cahors (Lot), chèque postal Toulouse n° 74.112.

A partir du **1er juin,** les quittances seront recouvrées par la poste, majorées des frais de correspondance et de recouvrement.

Les membres pourront se rédimer de leur cotisation annuelle en versant une somme de 1.500 francs.

La Société ayant la personnalité civile peut recevoir Dons et Legs.

Abonnement

Le service du « Bulletin » sera fait à toute personne étrangère à la Société qui fera parvenir annuellement au trésorier la somme de **150** francs.

Date des séances en 1947. — Le premier lundi de chaque mois et sur convocations.

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans son BULLETIN.

Le gérant : L. PARAZINES.